Portrait 2024

Dans quels environnements grandissent les tout-petits au Québec ?

OBSERVATOIRE
des tout-petits

Fondation Lucie
et André Chagnon

Le contenu de cette publication a été rédigé et édité par l'Observatoire des tout-petits, un projet de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Ce document est accessible en ligne, dans la section Portraits annuels du site Internet de l'Observatoire, à l'adresse tout-petits.org/Portrait2024.

ÉQUIPE DE PROJET

Direction
Julie Cailliau

Coordination de la production
Marilou Denault, Kim Gagnon
et Geneviève Joseph

Recherche
Sylvana Côté et Marie-Kim Chabot, OPES

Rédaction
Geoffroy Boucher et Mélissa Khadra

Analyse de données
Esther Schott et Institut de la statistique du Québec

Révision linguistique
Jonathan Aubin

Conception graphique et mise en page
GB Design Studio

Photographies
Getty images

Adaptation pour le Web
Antoine Bergeron, Flora Faullumel, Tink

Communication et transfert de connaissances
Kim Gagnon, Marie-Claude Gélineau
et Geneviève Joseph

POUR CITER CE DOCUMENT :

Observatoire des tout-petits (2024). *Dans quels environnements grandissent les tout-petits québécois ? Portrait 2024*. Montréal, Québec, Fondation Lucie et André Chagnon.

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

DISTRIBUTION

Observatoire des tout-petits
Fondation Lucie et André Chagnon
2001, avenue McGill College
Bureau 1000
Montréal (Québec) H3A 1G1
Téléphone : 514 380-2001
info@toutpetits.org
© Fondation Lucie et André Chagnon

Dépôt légal (version imprimée) –
4e trimestre 2024
Dépôt légal (PDF) – 4e trimestre 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-925406-04-4 (version imprimée)
ISBN : 978-2-925406-03-7 (PDF)
Publié le 13 novembre 2024
Modifié le 20 mars 2025

En pensant aux générations futures, nous faisons le choix d'imprimer sur du papier certifié FSC fait à 100 % de fibre recyclée pré et post-consommation.

FSC
www.fsc.org

100 %

Remerciements

La réalisation de ce Portrait a été rendue possible grâce à la contribution de nombreuses personnes, dont les membres des différents comités de l'Observatoire ainsi que les experts consultés aux différentes étapes du projet. Leurs efforts concertés permettent de poser un regard unique sur la réalité des tout-petits au Québec.

À tous ces professionnels dévoués, capables de donner une dimension humaine aux chiffres, l'Observatoire tient à adresser ses plus chaleureux remerciements.

COMITÉ DE TRAVAIL ET COMITÉ DE RÉVISION

Nathalie Bigras, professeure titulaire, Université du Québec à Montréal

Geoffroy Boucher, économiste, consultant en politiques publiques

Sylvana M Côté, professeure, Université de Montréal

Marie-Kim Chabot, coordonnatrice, Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants

Carl Lacharité, professeur émérite, Université du Québec à Trois-Rivières

Amélie Lavoie, professionnelle de recherche, Institut de la statistique du Québec

Virginie Nanhou Youkoujouo, professionnelle de recherche, Institut de la statistique du Québec

Julie Poissant, professeure, Université du Québec à Montréal

EXPERTS DE CONTENUS CONSULTÉS

Mona Lisa Borrega, Association des garderies privées du Québec

Patricia Clermont, Association québécoise des médecins pour l'environnement

Julie Delorme, Alima – Centre de nutrition sociale périnatale

Chantal Desjardins, Fédération des OSBL d'habitation de Montréal

Isabelle Dubois et **Annie-Claude Fournier**, Association québécoise des centres de la petite enfance

Marie-Josée Dutil et **Ulrich B. M. Nounagnon**, Conseil de gestion de l'assurance parentale

Gabrielle Garon-Carrier, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke

Julie Guilbault Cournoyer et **Corinne Vachon Croteau**, Réseau pour un Québec Famille

Catherine Haeck, Département des sciences économiques, UQAM

Sonia Hélie, Institut universitaire Jeunes en difficulté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

David Kaiser, Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Véronique Laflamme, Front d'action populaire en réaménagement urbain

Manuel Moreau, Centre d'écologie urbaine

Jeanne Robin, Vivre en Ville

Sandrine Tarjon, Association des haltes-garderies communautaires du Québec

Marc-André Verner, École de santé publique – Département de santé environnementale et santé au travail, Université de Montréal

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que les auteurs et ne représentent pas nécessairement celles des personnes ou des organisations qui ont participé à la révision.

Mot de la directrice

Les tout-petits vivent dans le vrai monde. Ils ne sont pas isolés des turpitudes de nos vies d'adultes. Bien au contraire, ce que vivent les adultes autour d'eux, les choix que nous faisons comme société, les politiques que nous adoptons, les mesures dans lesquelles nous décidons d'investir (ou pas) conditionnent les environnements dans lesquels ils vivent et, par voie de conséquence, la manière dont ils pourront grandir.

Or, force est de constater que les environnements dans lesquels grandissent les tout-petits au Québec peuvent, aujourd'hui encore, être remplis d'adversité.

Véritable tableau de bord des conditions de vie des enfants de 0 à 5 ans au Québec, notre Portrait 2024, réalisé grâce à la collaboration d'une dizaine d'experts, donne la mesure des inégalités qui touchent notre société dès la petite enfance. On y constate que certains enfants vivent dans des environnements qui présentent davantage de risques pour leur développement, qu'on pense à ceux issus de familles à faible revenu, monoparentales ou récemment immigrées.

Il est préoccupant de constater que, pour une proportion importante de familles avec des tout-petits, répondre à leurs besoins de base représente un défi. Près de 20 % des familles avec de jeunes enfants vivent en situation d'insécurité alimentaire. Le logement, un autre pilier du bien-être des tout-petits, est également en crise. En 2021, un quart des familles vivait dans des logements inadéquats, parce que trop petits, trop chers ou en mauvais état. De plus, la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance, essentielle pour le développement des enfants, est en déclin.

Cette dégradation des conditions de vie dès la petite enfance a de quoi interpeller tous les décideurs. À titre d'inspiration pour guider leurs actions, ce Portrait 2024 présente plusieurs pistes de solution concrètes. Par exemple, bonifier les mesures de soutien financier pour les familles plus défavorisées, créer davantage de logements à but non lucratif, faciliter l'intégration des parents issus de l'immigration, offrir des services adaptés aux besoins des familles isolées et soutenir les initiatives qui visent l'amélioration de la qualité éducative dans les services de garde.

Oh, tout n'est pas sombre dans ce Portrait 2024 ! On constate, par exemple, que le congé parental est de plus en plus souvent partagé entre les deux parents, ce qui favorise entre autres l'engagement des pères dans la vie de leurs enfants dès le plus jeune âge.

Cette évolution positive n'est pas arrivée par magie. Elle est le résultat d'une politique publique créative, résolument conçue pour soutenir les familles et le développement des enfants. Elle est aussi la preuve éclatante qu'il est possible d'améliorer les conditions dans lesquelles grandissent les tout-petits. C'est ce dont les enfants ont besoin : qu'on crée des environnements favorables au développement de leur plein potentiel, peu importe le milieu où ils naissent et où ils grandissent.

Julie Cailliau,
directrice de l'Observatoire des tout-petits au Québec

Table des matières

MOT DE LA DIRECTRICE 4

PRÉAMBULE 11

À PROPOS DES DONNÉES 12

S'INTÉRESSER AUX ENVIRONNEMENTS POUR PRENDRE SOIN DES TOUT-PETITS 16

LES TOUT-PETITS AU QUÉBEC 18

1 Enfants âgés de 0 à 5 ans 19

1.1 Nombre de naissances 20

1.2 Nombre d'enfants de 0 à 5 ans au Québec 21

1.3 Répartition de la population des tout-petits au Québec selon les régions 22

1.4 Proportion des tout-petits dans chaque région 23

1.5 Défavorisation 24

ENVIRONNEMENT FAMILIAL **26**

2 Environnement à la naissance **27**

2.1 Recours au Régime québécois d'assurance parentale 28

3 Caractéristiques de la famille **33**

3.1 Fratrie 34

3.2 Structure familiale et séparation 35

3.3 Langues parlées à la maison 37

4 Situation socioéconomique des parents **39**

4.1 Immigration 40

4.2 Scolarité des parents 43

4.3 Emploi 46

4.4 Revenu et pauvreté 49

4.5 Insécurité alimentaire 53

5 Caractéristiques des parents **55**

5.1 Âge de la mère à la naissance 56

5.2 Santé générale des parents 58

5.3 Santé mentale des parents 59

6 Habitudes de vie des parents et pratiques parentales **61**

6.1 Consommation de tabac et de cigarette électronique 62

6.2 Consommation d'alcool 63

Consommation d'alcool chez les mères 63

Consommation d'alcool chez les pères 64

6.3 Consommation de cannabis 65

Consommation de cannabis chez les mères 65

Consommation de cannabis chez les pères 66

6.4 Utilisation des écrans par les parents 67

6.5 Pratiques parentales favorisant la littératie des enfants 69

6.6 Stress parental 70

6.7 Soutien social 73
6.8 Services psychosociaux 75
6.9 Maltraitance 76

Faits saillants 82

Il est possible d'agir 86

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE 90

7 Caractéristiques du milieu de résidence 91
7.1 Milieu urbain ou rural 92
7.2 Perception de la qualité du milieu de vie 93
7.3 Fréquentation des ressources et accessibilité 94
Organismes communautaires 94
Lieux publics et espaces verts 95
Bibliothèques 97

8 Logement 99
8.1 Caractéristiques du logement 100
8.2 Déménagements 105

9 Contaminants environnementaux 107
9.1 Concentrations de plomb 108
9.2 Pesticides 109
9.3 Polluants éternels 110

Faits saillants 112

Il est possible d'agir 114

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE **118**

10 Utilisation des services de garde éducatifs à l'enfance **119**

10.1 Fréquentation des services de garde reconnus 120

Fréquentation d'un service de garde selon l'âge *126*

Nombre d'heures passées en service de garde *128*

11 Qualité des services de garde éducatifs **131**

11.1 Qualité éducative 133

11.2 Personnel qualifié 134

11.3 Orientations et pratiques en place dans les services de garde éducatifs 138

Faits saillants **141**

Il est possible d'agir **144**

CONCLUSION **147**

RÉFÉRENCES **148**

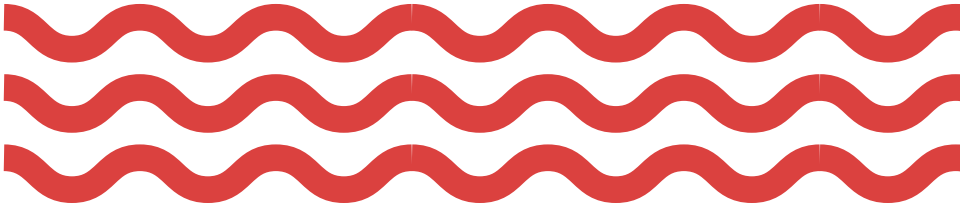

Préambule

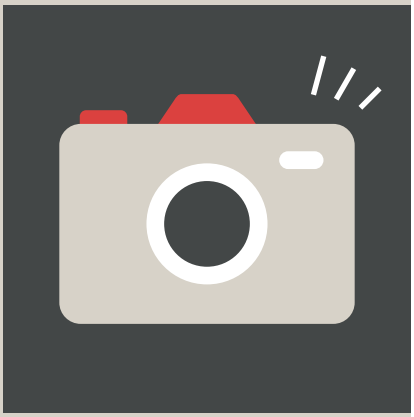

Mis sur pied en avril 2016, l'Observatoire des tout-petits a pour mission de communiquer l'état des connaissances afin d'éclairer la prise de décision en matière de petite enfance au Québec, de façon à ce que chaque tout-petit puisse avoir accès aux conditions qui assurent le développement de son plein potentiel, peu importe le milieu où il naît et grandit. Les activités de l'Observatoire s'organisent autour de trois questions fondamentales :

1. **Comment se portent les tout-petits au Québec ?**
2. **Dans quels environnements grandissent les tout-petits au Québec ?**
3. **Que faisons-nous au Québec pour les tout-petits et leur famille ?**

Ce sixième Portrait répond à la deuxième question pour évaluer comment la situation a évolué depuis la parution de la dernière version de ce Portrait, en 2019. Il fait un arrêt sur image, le temps de décrire les environnements dans lesquels grandissent les enfants âgés de 0 à 5 ans au Québec. Il offre des informations sur leur environnement familial, leur milieu de résidence et leurs milieux de garde. Il présente également un survol des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur ces environnements.

À propos des données

Ce Portrait regroupe les données les plus rigoureuses concernant les environnements dans lesquels grandissent les enfants âgés de 0 à 5 ans. Certaines caractéristiques des environnements des enfants n'ont malheureusement pas pu être couvertes puisqu'elles ne sont pas mesurées dans les enquêtes ou consignées dans les banques de données administratives.

Les années de référence peuvent parfois varier parce que les données utilisées proviennent de différentes sources. Les données présentées sont les plus récentes dont nous disposons.

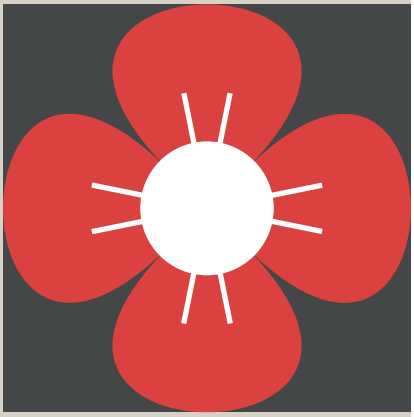

Principales sources de données

Recensement de la population de Statistique Canada

- Données disponibles pour 2006, 2016, 2021 et, dans certains cas, pour 1996 et 2001.
- En raison de changements méthodologiques, les données de 2011 ne sont pas comparables à celles des autres années (2006, 2016 et 2021) et n'ont pas été incluses dans ce portrait.
- Les données ne sont pas disponibles pour les réserves et les établissements autochtones partiellement dénombrés et, de ce fait, elles ne sont pas comprises dans les totalisations.
- Les données présentées ont été fournies et adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.
- La publication de ces données dans le présent Portrait ne constitue pas une approbation par Statistique Canada.
- En ce qui concerne les proportions, en raison de l'arrondissement des données, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties ou à 100 %, selon la situation.

Enquêtes populationnelles

Une grande partie des données présentées dans le Portrait proviennent d'enquêtes populationnelles menées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et par Statistique Canada :

- L'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM)
  - Réalisée tous les cinq ans depuis 2012
  - Vise à brosser un portrait de l'état de développement des enfants qui fréquentent la maternelle 5 ans dans cinq domaines : « Santé physique et bien-être », « Compétences sociales », « Maturité affective », « Développement cognitif et langagier » et « Habiletés de communication et connaissances générales »
  - Questionnaires remplis par le personnel enseignant
- L'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPEM)
  - Réalisée tous les cinq ans depuis 2017 et rattachée à l'EQDEM
  - Vise à recueillir auprès des parents de l'information sur la famille, sur l'enfant et sur son parcours préscolaire. Un jumelage des données de l'EQDEM et de celles de l'EQPPEM permet d'analyser les liens entre le développement des enfants à la maternelle et leurs expériences au cours de la petite enfance
  - Collecte d'informations auprès des parents d'enfants qui fréquentent la maternelle 5 ans
- L'Enquête québécoise sur la parentalité (EQP)
  - A été réalisée une fois, en 2022
  - Vise à mieux comprendre le phénomène de la parentalité (stress parental, défis liés à la parentalité, conciliation travail-famille, relation avec l'autre parent, soutien social, etc.)
  - Collecte d'informations auprès des parents d'enfants de moins de 18 ans
- L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ)
  - La première édition (ELDEQ 1) visait les enfants nés en 1997-1998 et la seconde édition (ELDEQ 2) les enfants nés en 2020-2021
  - Vise à recueillir auprès des parents de l'information sur la famille, sur l'enfant et sur son parcours préscolaire. Un jumelage des données de l'EQDEM et de celles de l'EQPPEM permet d'analyser les liens entre le développement des enfants à la maternelle et leurs expériences au cours de la petite enfance
  - Les données de l'ELDEQ 2 présentées dans le présent Portrait concernent les bébés d'environ 5 mois et leurs parents
- L'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS)
  - Réalisée par Statistique Canada, en partenariat avec Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC)
  - Représentative de la population canadienne de 3 à 79 ans
  - La collecte de données comprend une entrevue en personne ainsi que des mesures physiques (prélèvement d'échantillons de sang et d'urine pour y mesurer certains contaminants, notamment)
  - La première collecte a eu lieu de 2007 à 2009 et les données les plus récentes dont nous disposons proviennent de la collecte réalisée en 2018 et 2019

Données administratives

- Les données administratives sont des renseignements colligés par certains ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de leurs activités courantes et dans un but de gestion

Pour ce Portrait, elles proviennent, entre autres :

- du registre des événements démographiques (Institut de la statistique du Québec)
- des estimations de la population (Statistique Canada)
- des estimations démographiques annuelles (Statistique Canada)
- du fichier des familles T1 (Statistique Canada)
- du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), Direction de l'analyse et de l'information de gestion

Comparabilité des données

Dans la mesure du possible, nous avons tenté de maintenir une continuité des indicateurs présentés dans le dernier Portrait sur les environnements publié en 2019. Or, certaines données ne sont pas comparables dans le temps. Lorsque c'est le cas, une note explicative a été ajoutée.

Les données qui étaient présentées dans le Portrait 2019, mais qui ne sont plus colligées, ont été retirées du Portrait actuel. Certaines données d'enquêtes seront incluses dans le prochain Portrait sur les environnements (par exemple, l'enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec).

Accès aux données

La majorité des données peut être consultée et téléchargée sur notre site Web.

Tenir compte du contexte

Les dernières années ont été marquées par la pandémie de COVID-19, la pénurie de main-d'œuvre ainsi que la hausse des loyers et des prix des aliments. Les années 2020 et 2021 se distinguent particulièrement par de grands changements. Il est donc important de les garder en tête lors de l'interprétation des données.

S’intéresser aux environnements pour prendre soin des tout-petits

La petite enfance est une période critique du développement humain. Le cerveau des jeunes enfants est très sensible et malléable. Les expériences, les événements et les interactions que vit chaque tout-petit influencent son parcours de vie et l’adulte qu’il deviendra. Les différents environnements dans lesquels il grandit jouent donc un rôle crucial.

Par exemple, vivre dans un logement insalubre est un facteur de risque, car cette situation peut avoir une influence négative sur le développement et le bien-être d’un tout-petit. À l’inverse, fréquenter un service de garde éducatif à l’enfance de qualité représente un facteur de protection[1].

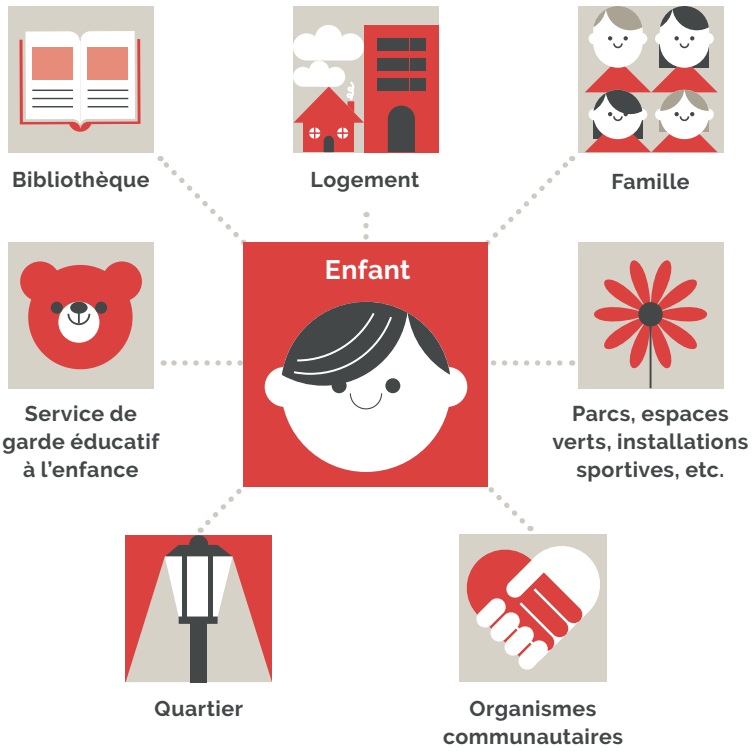

L'effet cumulatif des facteurs de risque pendant la petite enfance

Plus le nombre de facteurs de risque auxquels l'enfant est exposé est grand, plus il sera susceptible d'être vulnérable sur le plan du développement. On parle alors d'effet cumulatif des facteurs de risque.

Cet effet cumulatif serait notamment associé à la probabilité de ne pas obtenir de diplôme d'études secondaires avant l'âge de 21 ans.

Chaque facteur de risque supplémentaire augmenterait de 68 % le risque de ne pas obtenir son diplôme d'études secondaires[2].

Par ailleurs, les enfants qui sont exposés à moins de facteurs de risque seraient mieux préparés à entamer leur parcours scolaire[3].

Des facteurs de protection peuvent atténuer l'influence des facteurs de risque et changer favorablement la trajectoire de développement d'un enfant et soutenir sa santé et son développement à long terme. Par exemple, un enfant qui grandit dans une famille sous le seuil de la pauvreté et dont les parents sont isolés est plus à risque sur le plan du développement que celui qui vit également sous le seuil de pauvreté, mais dont les parents ont un solide réseau social[4].

Il est donc important de brosser un portrait des différents environnements dans lesquels grandissent les tout-petits. Ce faisant, il devient possible de déterminer les actions à mettre en place afin de créer des milieux de vie favorables qui permettront de soutenir leur développement. Parce qu'en agissant tôt, on leur donne une chance de développer leur plein potentiel.

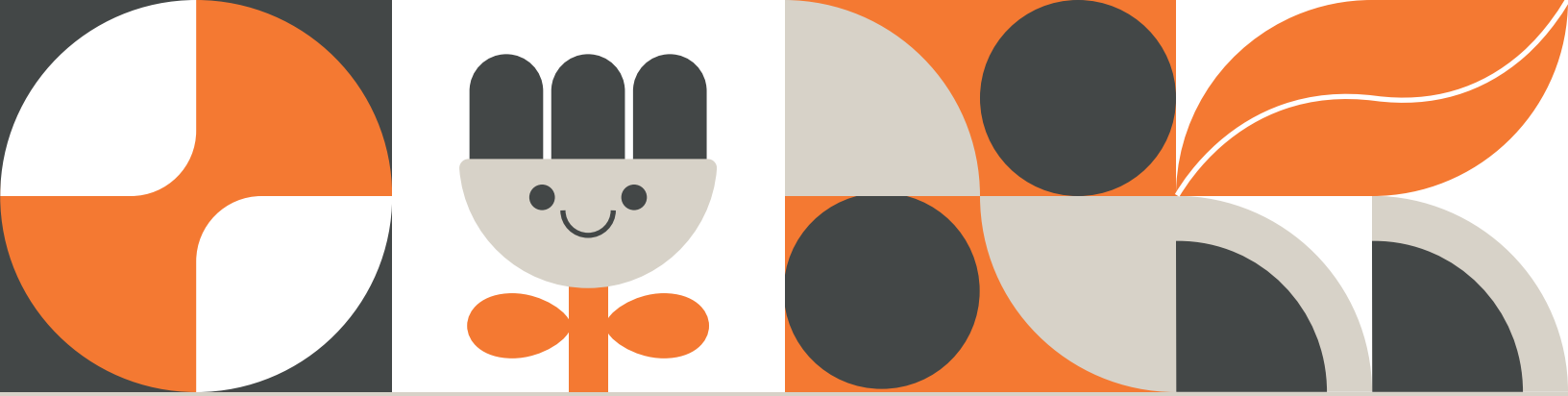

LES TOUT-PETITS
AU QUÉBEC

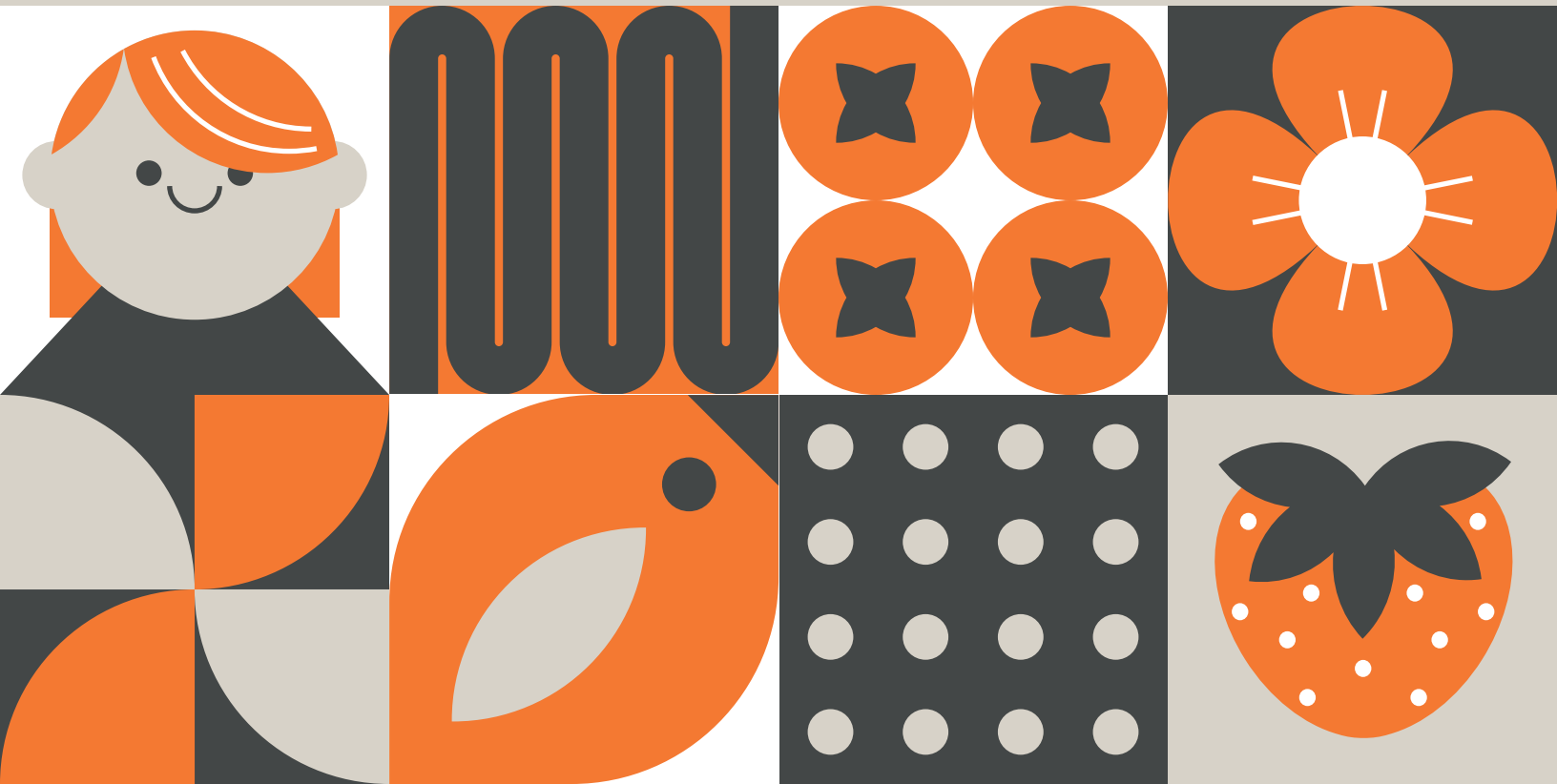

1. Enfants âgés de 0 à 5 ans

1.1	**Nombre de naissances**	20
1.2	**Nombre d'enfants de 0 à 5 ans au Québec**	21
1.3	**Répartition de la population des tout-petits au Québec selon les régions**	22
1.4	**Proportion des tout-petits dans chaque région**	23
1.5	**Défavorisation**	24

1.1 Nombre de naissances

Le nombre de naissances dans l'ensemble du Québec est passé de :

88 867
en 2013

→

77 950
en 2023

Le nombre de naissances a diminué de 12 % de 2013 à 2023. L'année 2021 a été marquée par une remontée des naissances après une diminution en 2020.

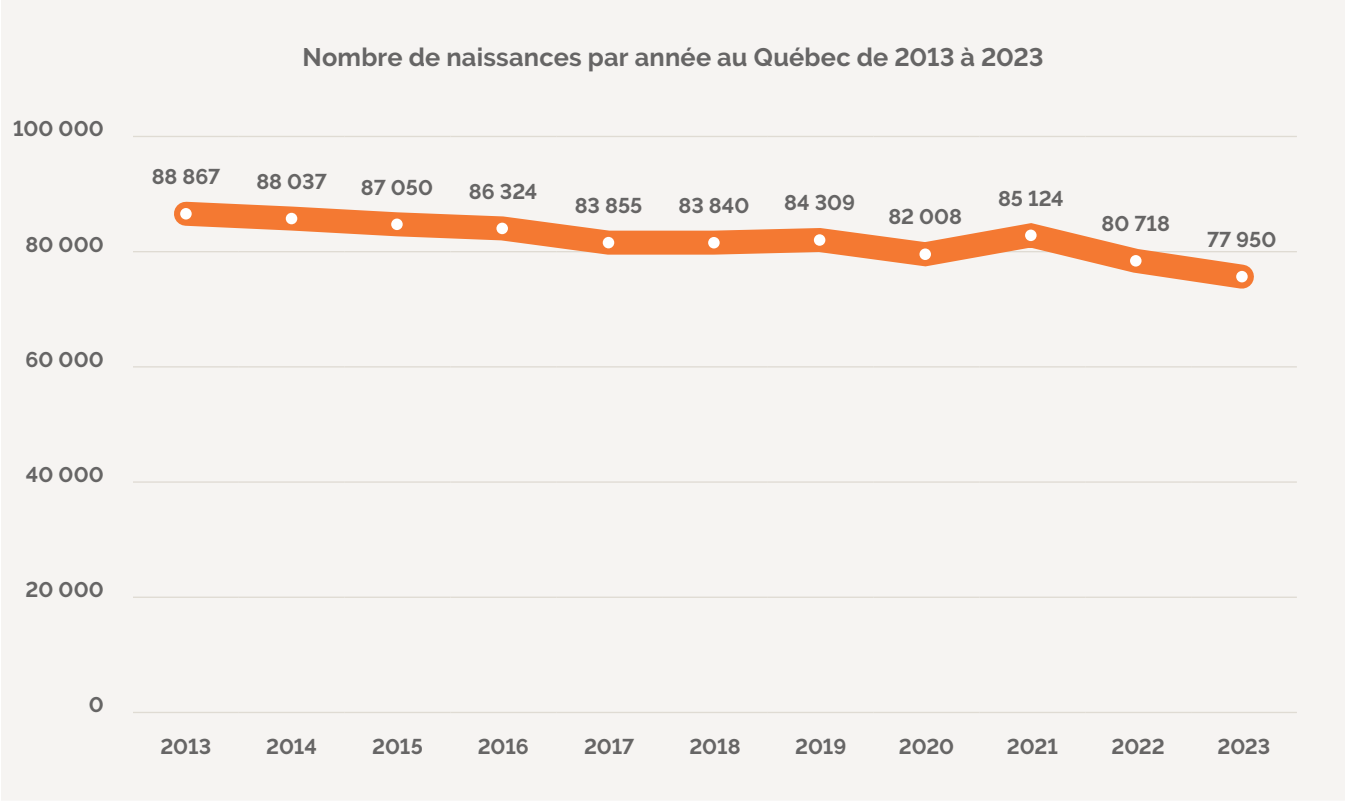

Note : Les données de 2023 sont provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques.

1.2 Nombre d'enfants de 0 à 5 ans au Québec

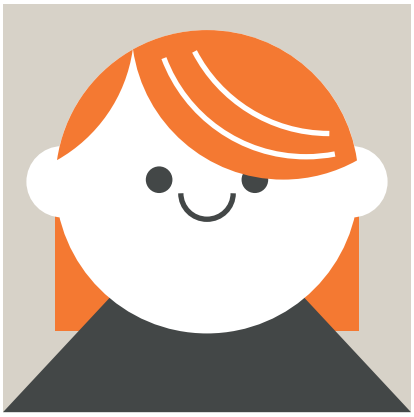

514 747

Au Québec, en 2023, il y avait 514 747* enfants âgés de 0 à 5 ans.

Après une relative stabilité à partir de 2013, ce nombre tend à diminuer depuis 2018[5].

* Les données de 2023 sont provisoires.

À l'exception de quelques années, les tout-petits représentent une proportion décroissante de la population.

Cette proportion était de 7,1 % en 1998 et de 5,8 % en 2023.

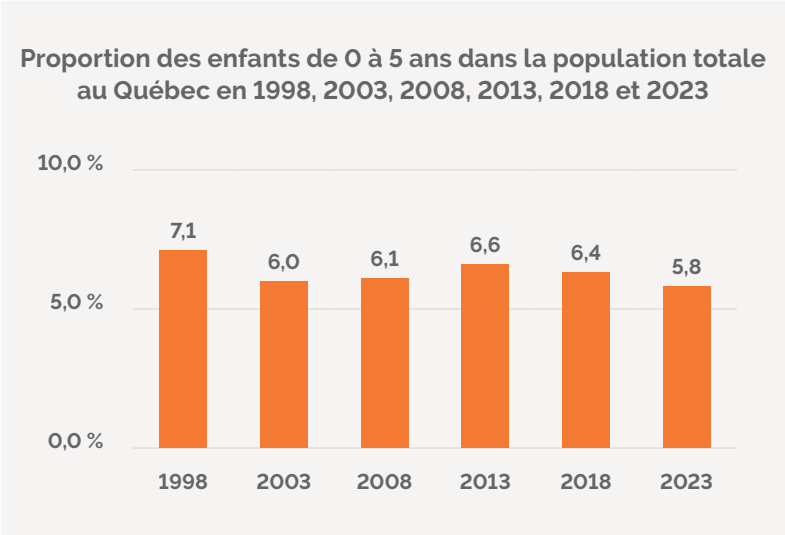

Note : Les données de 2023 sont provisoires.

Source : Statistique Canada, Estimations de la population (février 2024), données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

1.3 Répartition de la population des tout-petits au Québec selon les régions

En 2023, les tout-petits habitaient en plus grande proportion la région de Montréal (23,4 %) et la région de la Montérégie (17,8 %).

La répartition entre les différentes régions du Québec a généralement peu changé au cours de la dernière décennie.

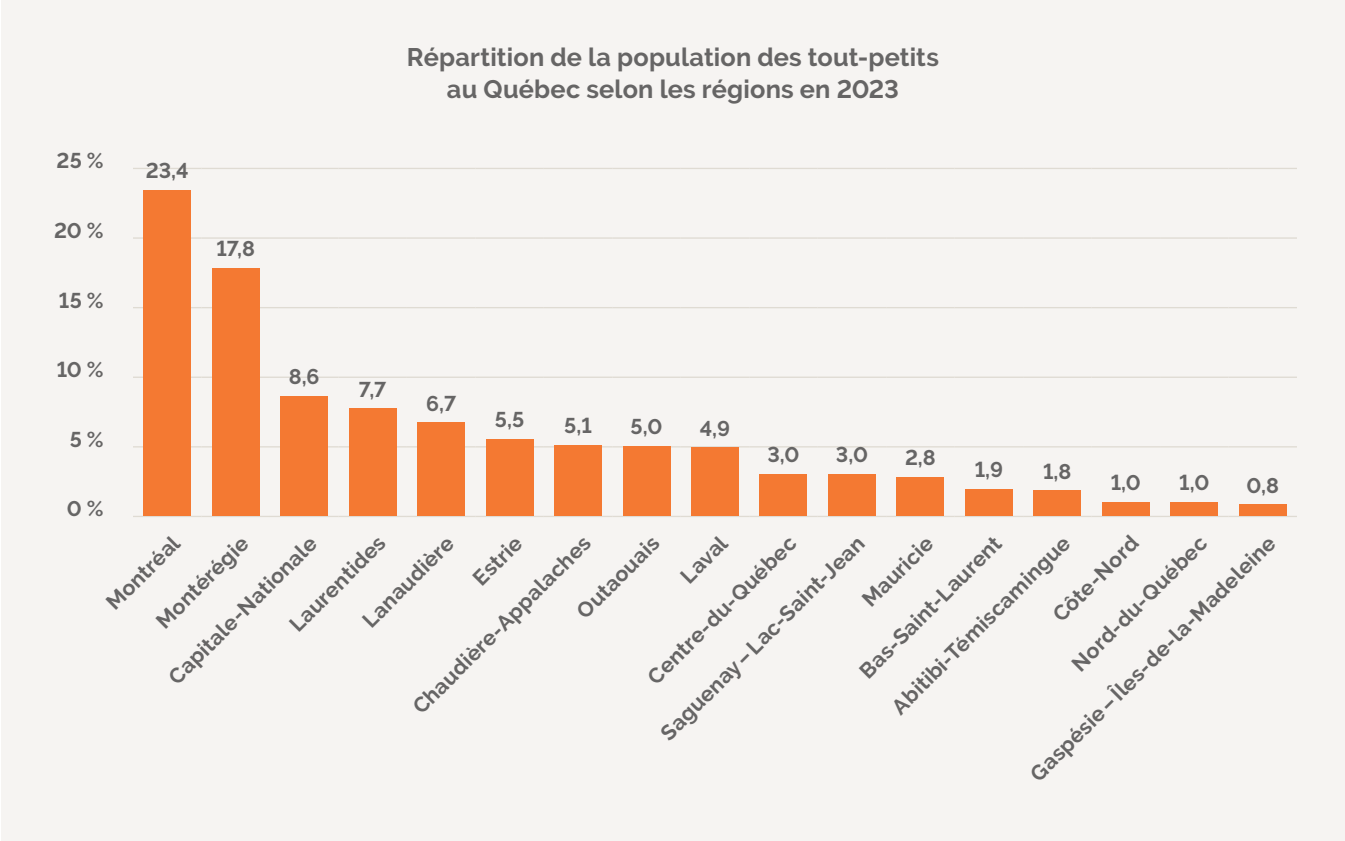

Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1er juillet 2023. Ces données sont provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

1.4 Proportion des tout-petits dans chaque région

En 2023, dans la région du Nord-du-Québec, 1 habitant sur 10 (10,9 %) était un tout-petit.
Il s'agit de la région administrative qui présentait la plus grande proportion d'enfants de 0 à 5 ans au sein de sa population générale.

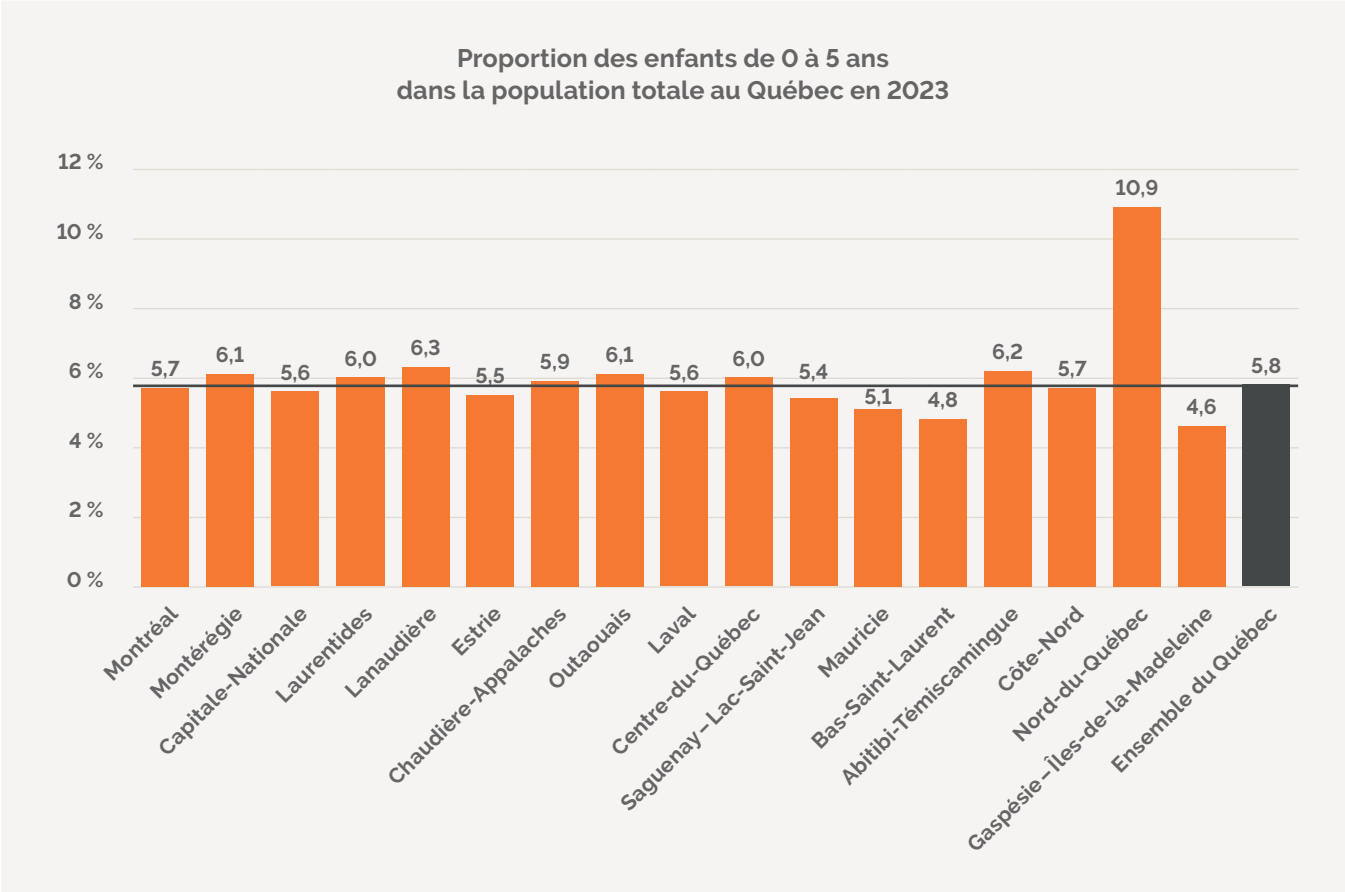

Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1er juillet 2023. Ces données sont provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec. Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

1.5 Défavorisation

Indice de défavorisation matérielle : indicateur qui tient compte de la proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, du rapport emploi/population et du revenu moyen individuel des personnes de 15 ans et plus de la zone de résidence. Il est utilisé pour classer les régions selon leur niveau de défavorisation. Cet indice repose sur des quintiles, soit des groupes qui forment chacun 20 % de la population. On considère comme milieux défavorisés les territoires appartenant au cinquième quintile de l'indice provincial de défavorisation matérielle. Les plus favorisés appartiennent au premier quintile[6].

Pourquoi s'en préoccuper ?

Selon les données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1re édition, les enfants qui vivent dans les quartiers les plus favorisés sur le plan matériel risquent moins d'éprouver des difficultés à faire face aux exigences du milieu scolaire que ceux vivant dans des quartiers moins favorisés[7]. Ces enfants auraient également de meilleures habiletés langagières et moins de problèmes de comportement[8].

À l'inverse, les enfants qui vivent dans des quartiers défavorisés risquent plus d'être exposés à différents types de polluants, à des bruits excessifs, au surpeuplement des logements et à des logements de moins bonne qualité[9]. D'après des études réalisées entre 1975 et 2005, il existe également une association entre le niveau socioéconomique du voisinage et la maltraitance des enfants[10]. Le soutien social peut cependant jouer un rôle favorable dans le développement des enfants qui vivent dans des quartiers défavorisés[11].

Effets de la pandémie

Une étude québécoise visant à examiner le lien entre la défavorisation matérielle et l'incidence des hospitalisations pour la COVID-19 a montré que les enfants issus des familles les plus défavorisées représentaient 40,7 % des hospitalisations dans un hôpital pédiatrique montréalais. Le taux d'hospitalisation pour ce groupe était 2,4 fois plus élevé par rapport aux enfants les plus favorisés. Ces observations mettent en lumière les inégalités sociales qui prévalent sur le plan de la santé[12].

En 2021, dans l'ensemble du Québec, environ 20,8 % des enfants de 0 à 5 ans vivaient dans les milieux considérés comme les plus défavorisés selon l'indice de défavorisation matérielle.

Parmi les régions qui affichent des proportions plus élevées que celle de l'ensemble du Québec, **la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec dépassaient les 50 % (respectivement 52,8 % et 81,5 %), comme cela a été le cas à chacune des années de 1996 à 2016.**

Les régions de la Côte-Nord (36,8 %) et du Bas-Saint-Laurent (30,5 %) suivaient avec des proportions comprises entre 30 % et 50 %, comme à chacune des années de 1996 à 2016.

Proportion d'enfants de 0 à 5 ans habitant dans les milieux les plus défavorisés au Québec et dans les régions administratives selon l'indice de défavorisation matérielle en 2021

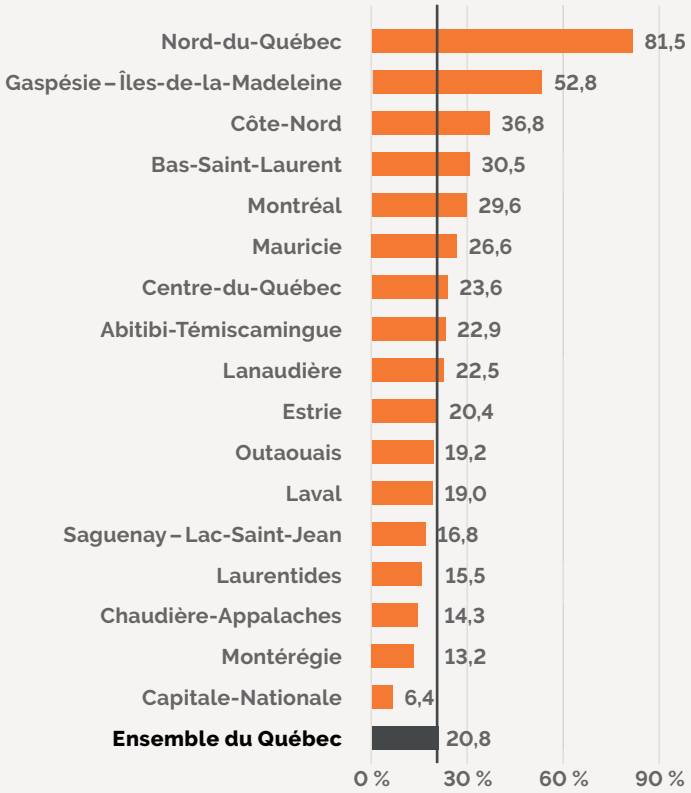

Note : Les enfants vivant dans une aire de diffusion sans indice de défavorisation matérielle sont exclus des estimations, soit environ 3,0 % des enfants de 0 à 5 ans à l'échelle du Québec en 2021. Estrie et Montérégie : Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Le milieu familial, qui comprend les parents, la fratrie et les membres de la famille élargie qui font partie de l'entourage immédiat, a une influence déterminante sur le développement des tout-petits. En effet, la famille est la première et principale source d'expériences à laquelle l'enfant est exposé[13]. Par exemple, les caractéristiques de la famille, la qualité des pratiques parentales et le soutien social ont des effets sur le développement des tout-petits, mais aussi sur leur santé et leur bien-être.

2. Environnement à la naissance

2.1 Recours au Régime québécois d'assurance parentale 28

Répartition des prestataires 28

Nombre de prestataires 29

Écart entre les mères et les pères 30

Taux de participation 30

Partage des prestations 31

2.1 Recours au Régime québécois d'assurance parentale

Répartition des prestataires

En 2021, pour 2 naissances sur 3 (66,2 %), ce sont les deux parents qui ont bénéficié d'un congé payé par le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

Répartition des naissances selon que les parents ont bénéficié ou non d'un congé payé par le RQAP au Québec en 2021

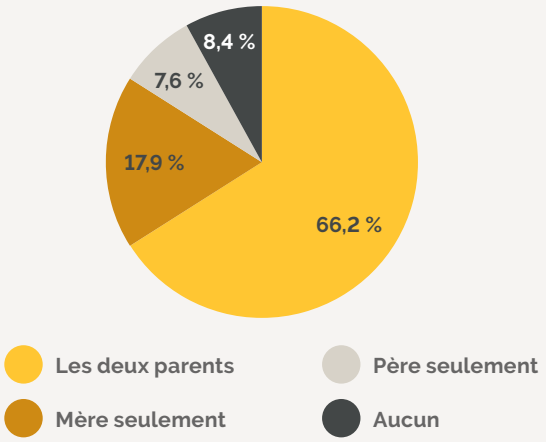

Note : Ce taux ne comprend que les naissances et exclut les adoptions. En raison de l'arrondissement des données, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale, *Profil des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2021*.

Le RQAP vise à soutenir financièrement les parents qui décident de prendre un congé de maternité, de paternité, parental ou d'adoption et à les appuyer dans leur volonté de consacrer plus de temps à leurs enfants[14].

Pourquoi s'en préoccuper ?

Une étude réalisée au Québec en 2023 montre que les enfants dont les mères étaient toujours en congé de maternité 5 mois après leur naissance avaient un niveau d'anxiété de séparation moins élevé entre 17 mois et 6 ans que celui des enfants dont les mères étaient retournées au travail 5 mois après leur naissance[15].

Les pères qui prennent un congé et qui s'impliquent tôt dans la vie de famille seraient quant à eux plus présents et engagés envers leurs enfants, tant à court qu'à long terme[16].

Par ailleurs, les enfants dont les deux parents participent activement aux responsabilités familiales auraient moins de problèmes de comportement et réussiraient mieux à l'école[17]. De manière générale, la présence d'un parent auprès de son enfant permet le développement d'un lien d'attachement et des compétences parentales[18]. Ainsi, un programme comme le RQAP, qui permet aux parents de passer plus de temps auprès de leur enfant tout en bénéficiant d'une sécurité financière pendant sa première année de vie, aurait des effets bénéfiques sur la santé mentale et le développement des tout-petits[19].

Nombre de prestataires

Après une augmentation du nombre de prestataires du RQAP de 2006 à 2012, celui-ci a légèrement diminué de 2013 à 2018. **Depuis 2018, le nombre de prestataires oscille autour de 127 000 prestataires, avec un sommet de 135 019 prestataires en 2021.** En 2023, on comptait 123 222 prestataires.

Ces fluctuations sont cohérentes avec la variation du nombre de naissances observée au Québec de 2006 à 2023.

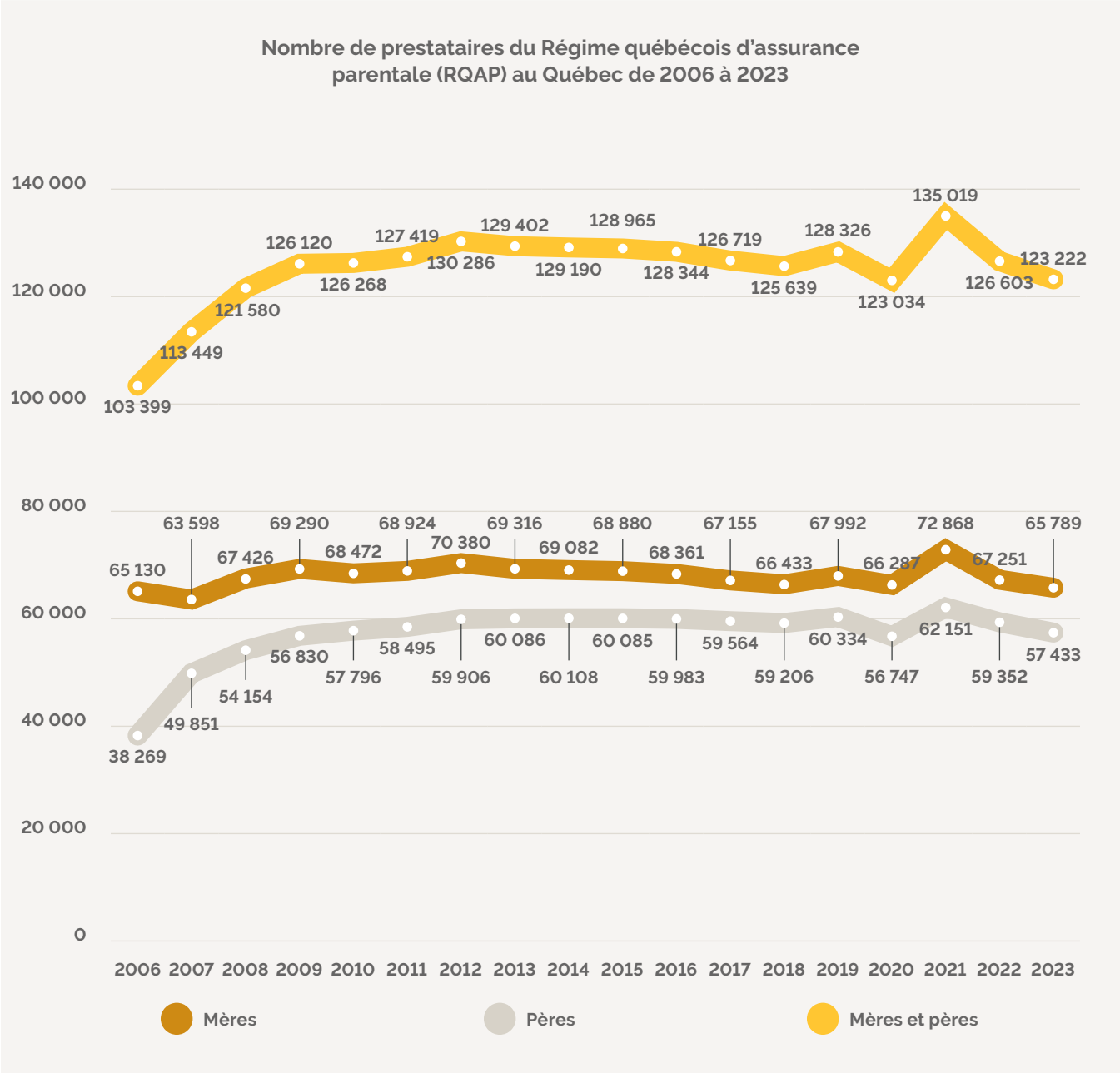

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2006 à 2023. Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale.

Effets de la pandémie

Durant la pandémie, la proportion des mères qui ont eu recours à la prestation d'assurance parentale a augmenté et celle des pères a diminué[20].

Écart entre les mères et les pères

En 2021, les mères et les pères qui ont eu recours au RQAP ont reçu des prestations pendant environ :

Note : Ce taux ne comprend que les naissances et exclut les adoptions.

Taux de participation

Le taux de participation des mères est demeuré relativement stable au fil des années. **Celui des pères a augmenté de façon notable, particulièrement dans les premières années du RQAP, passant de 56 % en 2006 à 74 % en 2021.** Toutefois, les mères sont plus nombreuses à participer au RQAP, avec une différence de 10 points de pourcentage entre le taux de participation des mères et celui des pères en 2021. Tant pour les mères que pour les pères, le taux de participation observé en 2021 est le plus élevé depuis la création du RQAP en 2006.

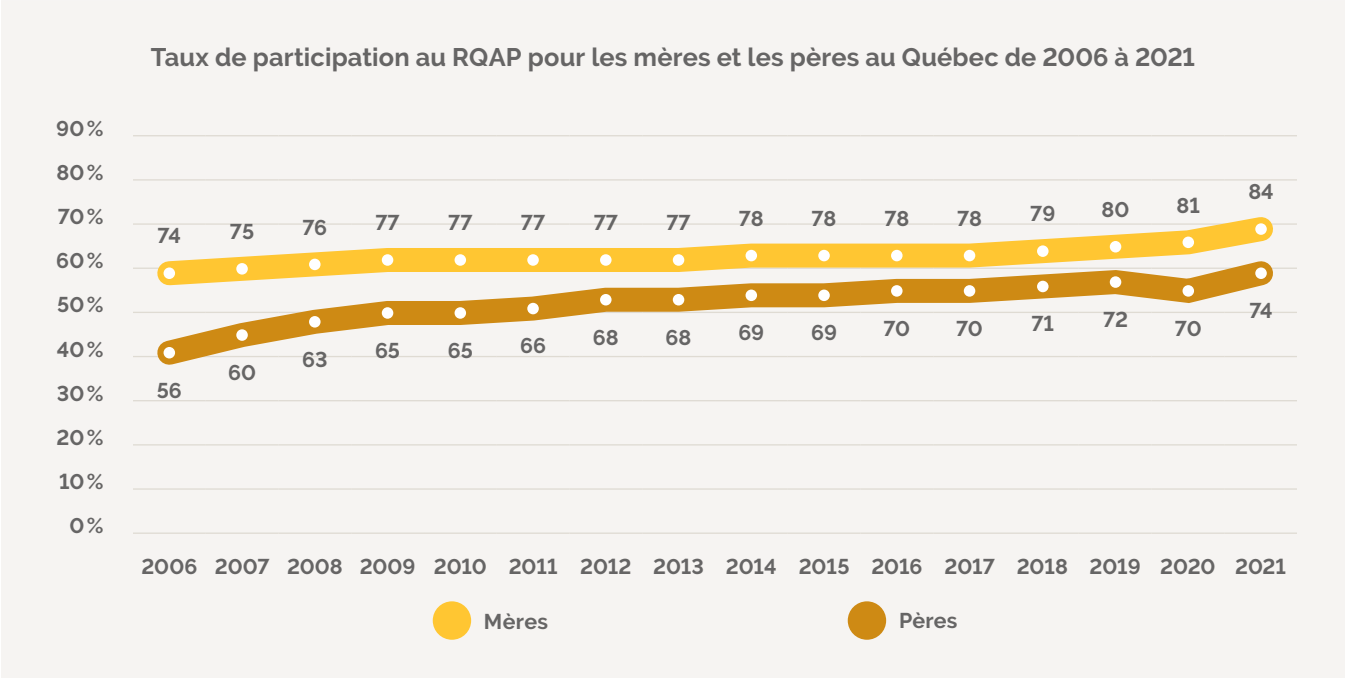

Note : Ce taux ne comprend que les naissances et exclut les adoptions.

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale, *Profil des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2021*.

Partage des prestations

Parmi l'ensemble des familles où les deux parents sont prestataires, on remarque une augmentation significative de la proportion des familles qui partagent les prestations parentales entre les deux parents après la naissance de leur enfant. **Cette proportion est passée de 27 % en 2020 à 35 % en 2021.**

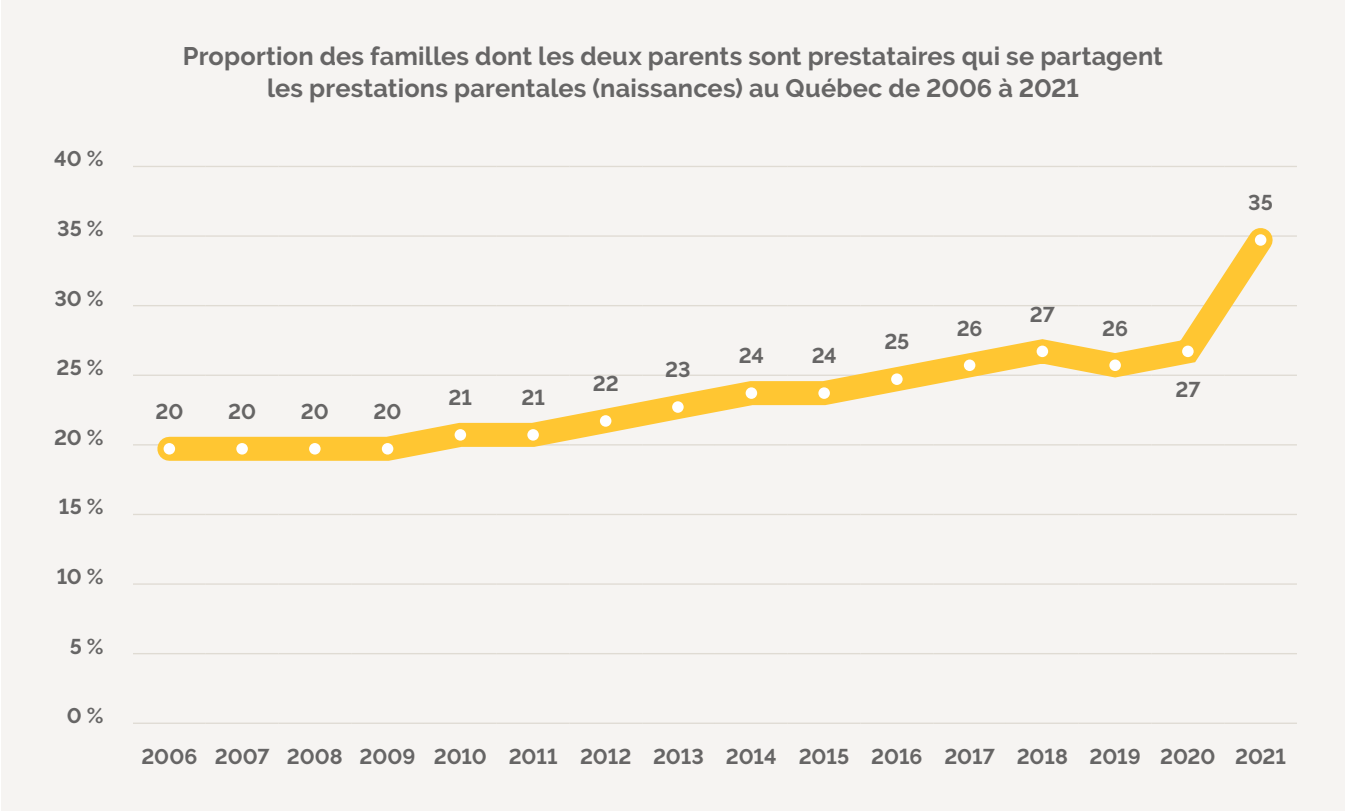

Note : Ce taux ne comprend que les naissances et exclut les adoptions.

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale, *Profil des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2021*.

Après plus de 15 ans d'existence, le RQAP a subi une refonte importante en 2020[22]. La plupart des nouvelles mesures sont entrées en vigueur le 1er janvier 2021. Parmi celles-ci, la mesure incitative pour encourager un meilleur équilibre dans le partage des semaines de prestations parentales* entre les deux parents semble porter fruit. Elle permet d'obtenir des semaines de prestations supplémentaires** lorsque les deux parents se partagent un nombre minimal de semaines de prestations partageables***.

* 32 semaines au régime de base et 25 semaines au régime particulier

** 4 semaines au régime de base et 3 semaines au régime particulier

*** 8 semaines au régime de base et 6 semaines au régime particulier

3. Caractéristiques de la famille

3.1	**Fratrie**	34
3.2	**Structure familiale et séparation**	35
	Type de famille	35
	Séparation des parents	36
3.3	**Langues parlées à la maison**	37
	Langue d'enseignement autre que la langue maternelle	37
	Langues parlées à la maison	38

3.1 Fratrie

En 2021, les tout-petits au Québec vivaient dans des familles comptant :

25,8 %
1 enfant

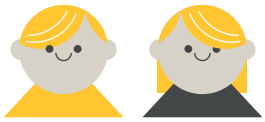

44,9 %
2 enfants

29,3 %
3 enfants ou plus

De 1996 à 2006, la proportion d'enfants de 0 à 5 ans du Québec vivant dans une famille qui compte un seul enfant a augmenté, pour ensuite diminuer de 2006 à 2021. **Durant la même période, la proportion de tout-petits vivant au sein d'une famille de 3 enfants ou plus a augmenté de 26,9 % à 29,3 %.**

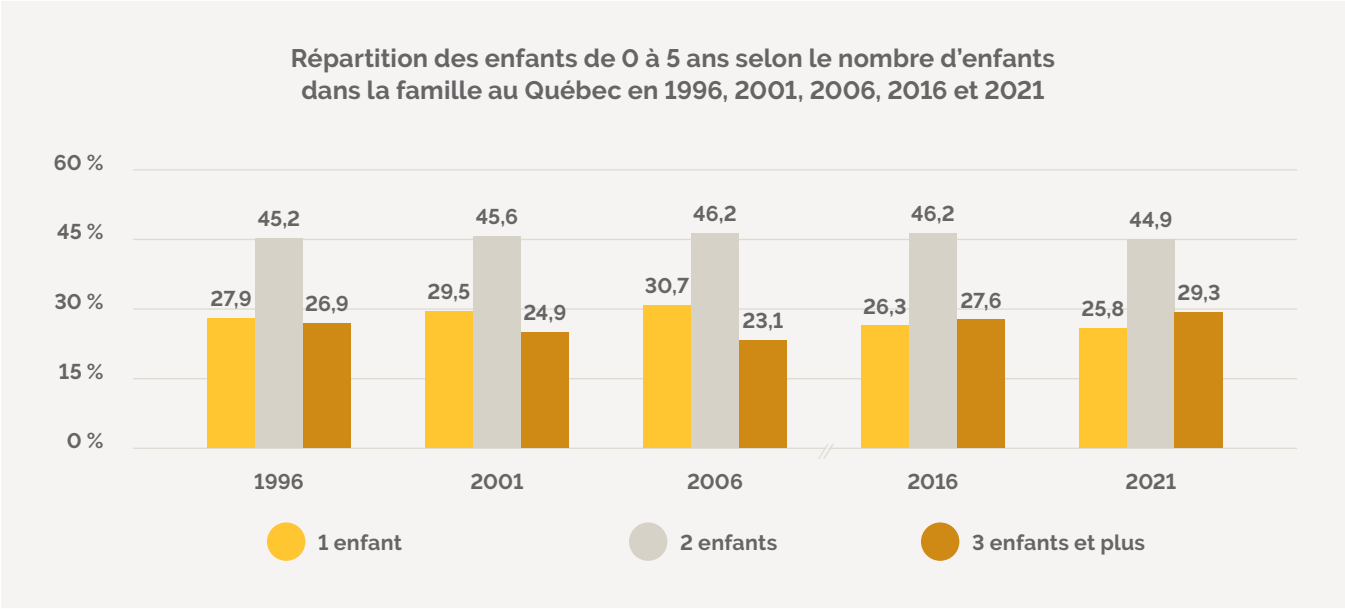

Note : Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996, 2001, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Structure familiale et séparation

Pourquoi s'en préoccuper ?

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, les enfants de maternelle qui vivent dans une famille monoparentale ou recomposée risquent davantage d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement que ceux qui vivent avec leurs deux parents[23].

Les difficultés financières qui peuvent découler de la séparation des parents contribuent, entre autres, à expliquer cette association avec le développement des tout-petits[24]. Les résultats de cette même enquête de 2022 montraient d'ailleurs que les enfants qui vivent dans une famille monoparentale sont plus nombreux à se trouver dans un ménage à faible revenu que ceux qui vivent dans une famille intacte[25].

Type de famille

En 2021, la majorité (76,6 %) des enfants de 0 à 5 ans vivait dans une famille dite intacte. Cette proportion n'a pas changé depuis 2016.

Répartition des enfants de 0 à 5 ans au Québec selon le type de famille en 2021

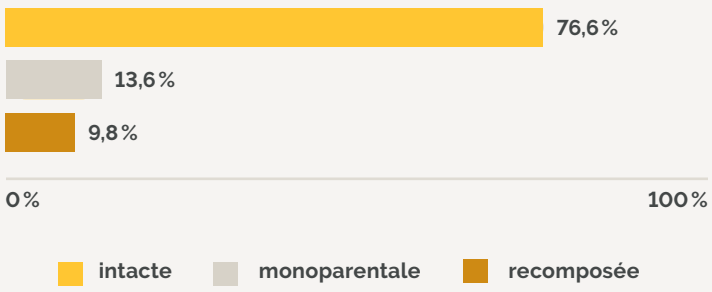

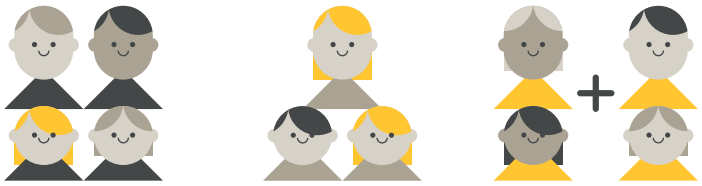

Famille intacte :
Composée de deux parents et d'enfants biologiques ou adoptifs, tous issus de cette union.

Famille monoparentale :
Composée d'un parent seul (père ou mère) vivant avec un ou plusieurs enfants biologiques ou adoptés.

Famille recomposée :
Au moins un des enfants n'est pas l'enfant biologique ou adoptif d'un parent.

Note : Sont exclus les enfants vivant avec au moins un grand-parent et aucun parent. En ce qui concerne les parents qui sont séparés, la famille considérée comme monoparentale sera celle du parent chez qui les enfants vivent la plupart du temps ou celle où se trouvaient les enfants à une date butoir précise au moment du recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Séparation des parents

En 2022, 16,7 % des enfants fréquentant la maternelle 5 ans ne vivaient pas avec leurs deux parents.

Répartition des enfants de maternelle 5 ans selon qu'ils vivent avec leurs deux parents ou l'âge qu'ils avaient au moment de la séparation* au Québec en 2022

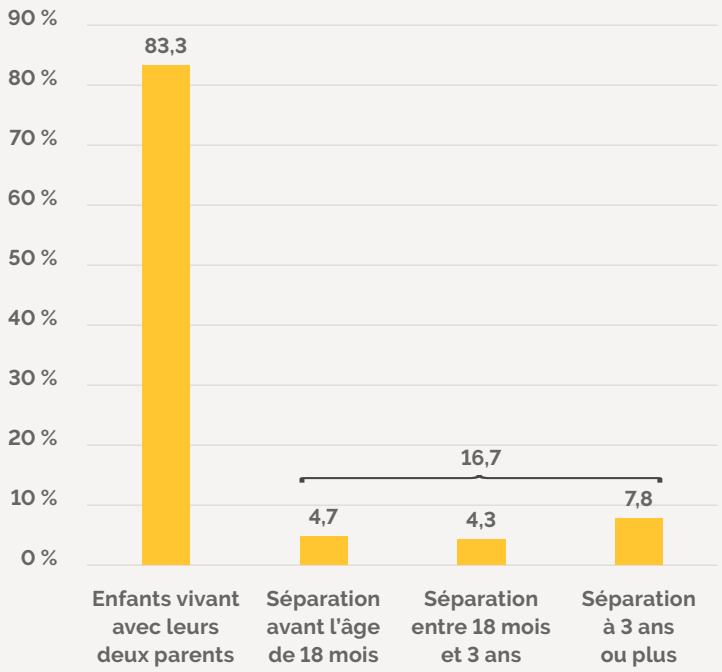

* Les proportions d'enfants dont les parents sont séparés incluent des enfants dont l'un des parents est décédé.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties ou à 100 %, selon la situation.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022.*

Effets de la pandémie

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, durant la période allant du début de la pandémie à la réalisation de l'enquête (soit de mars 2020 à la tenue de l'enquête d'avril à août 2022), les enfants de maternelle 5 ans issus d'une famille monoparentale ont été plus nombreux, en proportion, à vivre dans un ménage à la situation financière difficile ou très difficile (25 %) que ceux issus d'une famille recomposée (18 %) ou intacte (12 %)[26].

3.3 Langues parlées à la maison

Pourquoi s'en préoccuper ?

Grandir dans un environnement multilingue est une richesse et une source de stimulation cognitive importante qui pourrait avoir des effets positifs à long terme[27].

Toutefois, les bénéfices du multilinguisme ne sont pas toujours apparents à court terme. À titre d'exemple, selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, les enfants de maternelle dont le français n'est pas la langue parlée le plus souvent à la maison et qui sont scolarisés en français sont plus susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement[28].

Par ailleurs, toujours selon cette enquête, les enfants de maternelle dont l'anglais est la langue la plus parlée à la maison (avec ou sans autres langues, à l'exception du français) sont également plus susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement, dont le domaine des habiletés de communication et des connaissances générales[29].

La fréquentation de services de garde éducatifs pourrait contribuer à exposer les tout-petits au français avant leur entrée à l'école, ce qui faciliterait cette transition pour les enfants multilingues et favoriserait leur réussite à long terme[30].

Langue d'enseignement autre que la langue maternelle

En 2022, 11,3 % des enfants de maternelle 5 ans fréquentaient une école où la langue d'enseignement n'était pas la même que leur langue maternelle, soit la première langue apprise et encore comprise. **Cette proportion est en baisse par rapport à 2017, où cette proportion était de 17,9 %.**

Proportion d'enfants de maternelle 5 ans qui fréquentent une école dont la langue principale d'enseignement (français ou anglais) n'est pas leur langue maternelle, au Québec en 2017 et en 2022

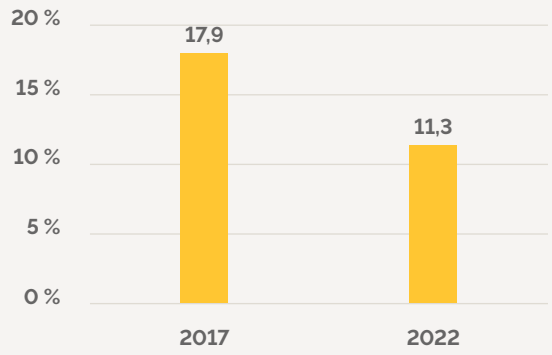

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017, 2022.*

Langues parlées à la maison

En 2021, pour la majorité des enfants de 0 à 5 ans au Québec (75,9 %), le français était la langue parlée le plus souvent à la maison. Pour 10,1 % des enfants de 0 à 5 ans, c'était l'anglais et pour 8,6 %, il s'agissait d'une langue autre que le français et l'anglais.

La proportion d'enfants de 0 à 5 ans dont la langue parlée le plus souvent à la maison est le français a légèrement diminué depuis les dernières années, **passant de 77,9 % en 2006 à 75,9 % en 2021**.

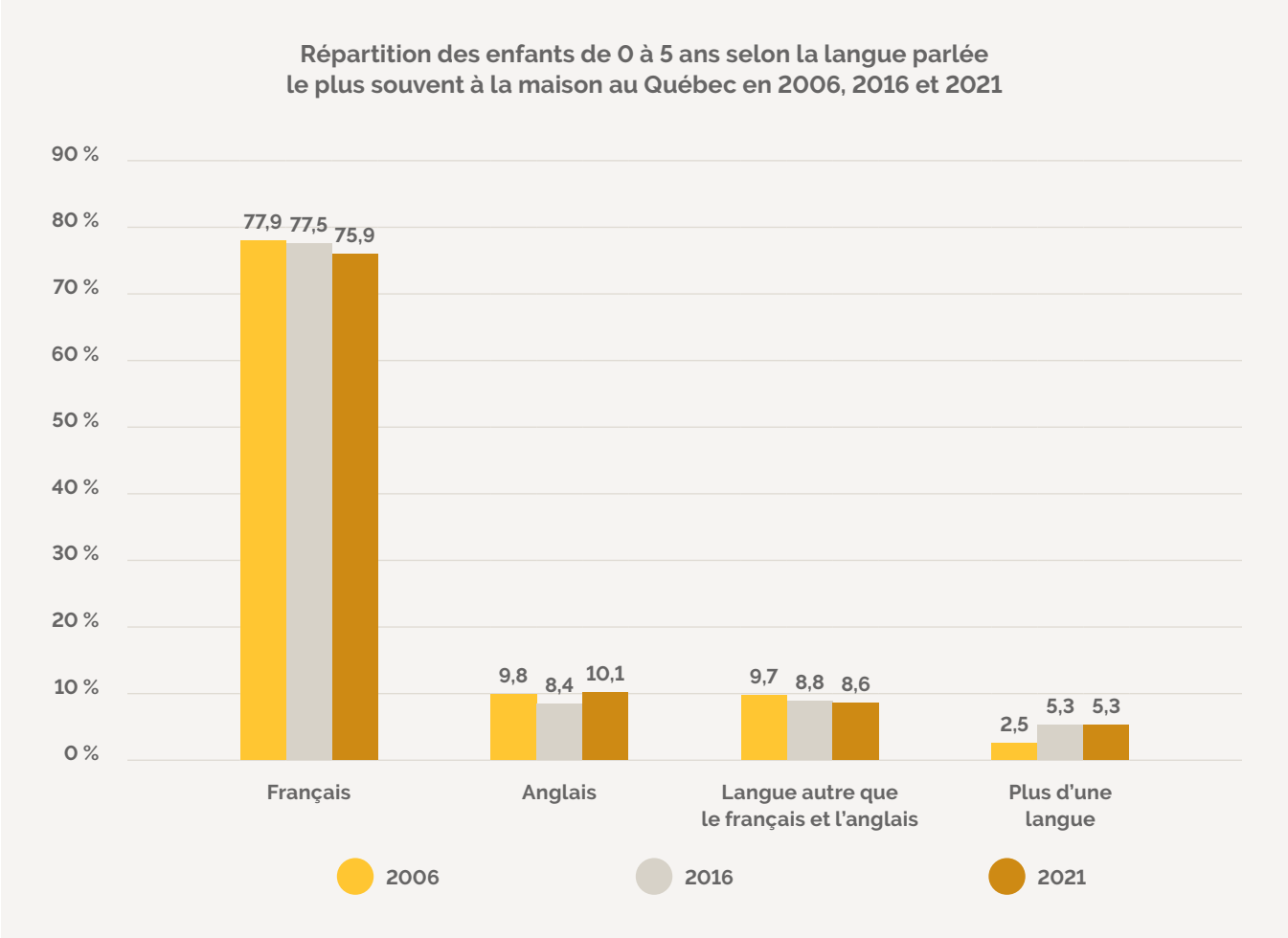

Notes : En raison d'un changement à la question sur les langues parlées à la maison, la comparaison entre les données de 2021 et celles des autres années doit être faite avec prudence, notamment pour la catégorie « Plus d'une langue parlée à la maison ». Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Sources : Statistique Canada, Recensements 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Situation socioéconomique des parents

4.1	**Immigration**	40
	Parents résidant au Canada depuis moins de 5 ans	40
	Parents nés à l'étranger	41
	Enfants immigrants et réfugiés	41
	Évolution des enfants immigrants admis	42
4.2	**Scolarité des parents**	43
	Scolarité des mères et des pères	44
	Scolarité de la mère à la naissance	45
4.3	**Emploi**	46
	Situation d'emploi	46
	Taux d'emploi des mères et des pères	48
4.4	**Revenu et pauvreté**	49
	Revenu médian	49
	Faible revenu	50
	Besoins de base	52
	Programmes d'assistance sociale	52
4.5	**Insécurité alimentaire**	53
	Banque alimentaire	54
	Coût du panier à provisions nutritif et économique	54

4.1 Immigration

Parents résidant au Canada depuis moins de 5 ans

En 2021, environ 15 600 tout-petits avaient au moins un parent qui résidait au Canada depuis moins de cinq ans.

Ce nombre représente 3,1 % des tout-petits. À titre comparatif, cette proportion était de 3,8 % en 2006 ainsi qu'en 2016.

Proportion d'enfants de 0 à 5 ans au Québec ayant des parents qui résidaient au Canada depuis moins de 5 ans en 2006, 2016 et 2021

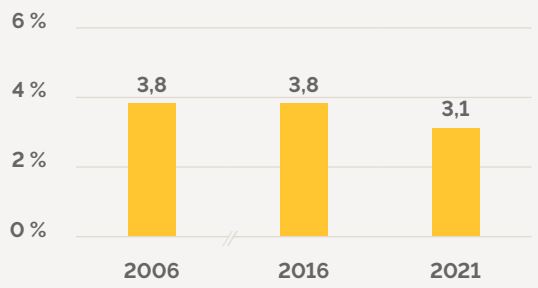

Note : Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Statistique Canada, Recensements 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les parcours des familles immigrantes sont variés. Alors que certaines d'entre elles rencontrent peu de difficultés, d'autres peuvent se trouver dans des conditions de vie précaires. Quoi qu'il en soit, l'arrivée dans un pays d'accueil engendre son lot de situations nouvelles et imprévues. En raison de cette instabilité, les experts soulignent que l'immigration peut influencer le développement des tout-petits[31].

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, les enfants nés à l'extérieur du Canada sont proportionnellement plus nombreux à être vulnérables dans au moins un domaine de développement que les enfants nés au Canada[32]. Or, ils sont moins susceptibles d'être vulnérables dans le domaine de la maturité affective[33].

Les enfants de deuxième génération réussissent mieux à l'école que les non-immigrants (troisième génération ou plus). L'avantage de l'immigration est plus marqué pour les Asiatiques et les enfants issus de communautés à faible statut socioéconomique[34].

Parents nés à l'étranger

En 2023, 37,1 % des bébés sont nés d'au moins un parent né à l'étranger.

Cette proportion a connu une augmentation puisqu'elle était de 23,1 % en 2003.

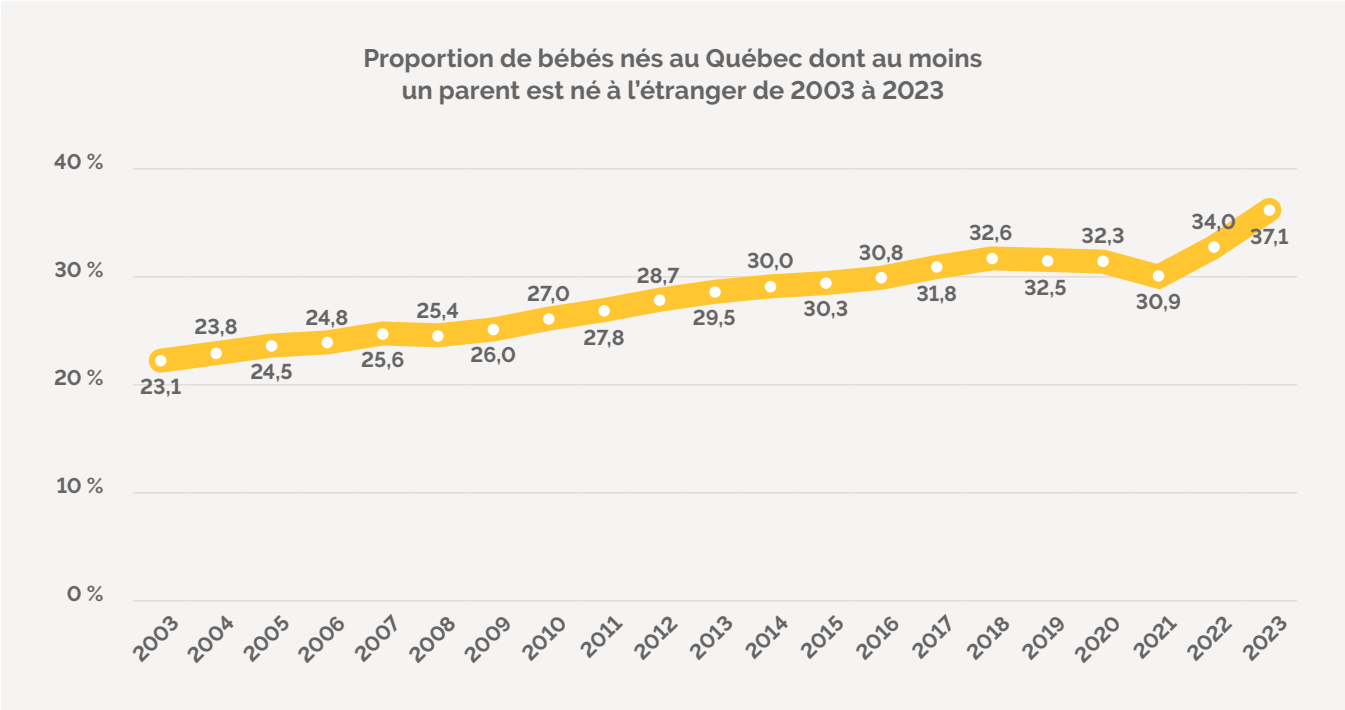

Note : Les données de 2023 sont provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques.

Enfants immigrants et réfugiés

En 2021, il y avait environ :

8 425

enfants immigrants de 0 à 5 ans habitant au Québec. Ce nombre représentait 1,6 % des tout-petits du Québec.

Le nombre d'enfants immigrants de 0 à 5 ans a baissé de 31 % par rapport à 2016[35].

Parmi ces enfants immigrants, environ :

1 465

étaient des réfugiés.

Le nombre d'enfants réfugiés a augmenté de 2,8 % par rapport à 2016[36].

Évolution des enfants immigrants admis

En 2022-2023, près de 3 400 immigrants de 0 à 5 ans ont été admis au Québec. Après une diminution de l'immigration en raison de la pandémie de COVID-19, le nombre d'enfants immigrants âgés de 0 à 5 ans admis dans la province est revenu au niveau prépandémique enregistré en 2018-2019.

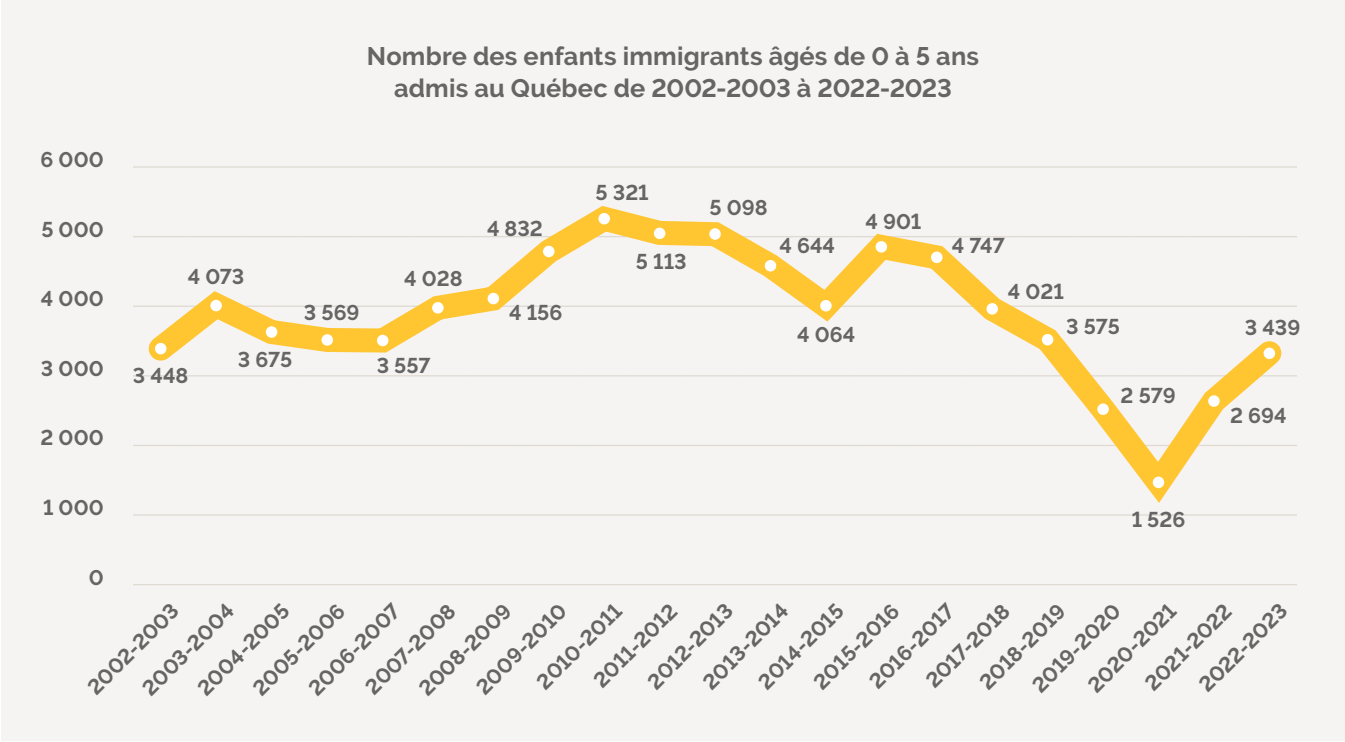

Note : Les données de 2022-2023 sont provisoires.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (février 2024), données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Scolarité des parents

Pourquoi s'en préoccuper ?

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, le fait d'avoir des parents qui sont faiblement scolarisés augmente le risque de vulnérabilité chez les enfants de maternelle. Plus précisément, ceux dont le ou les parents n'ont pas de diplôme ou dont le plus haut diplôme est de niveau secondaire sont plus susceptibles d'être considérés comme étant vulnérables dans chacun des domaines ainsi que dans au moins un domaine de développement, en comparaison avec les enfants dont le ou les parents ont obtenu un diplôme de niveau universitaire[37].

Le niveau de scolarité de la mère aurait également des effets sur la santé physique et le développement des enfants. Par exemple, les mères qui sont davantage scolarisées auraient de meilleures habitudes de vie pendant la grossesse, ce qui réduirait les risques de naissances prématurées et de faible poids à la naissance[38]. À long terme, il y aurait une association positive entre le niveau de scolarité de la mère et la persévérance scolaire de ses enfants, contribuant à lutter contre le décrochage scolaire[39].

En 2021, environ la moitié (51 %) des enfants de 0 à 5 ans au Québec avait au moins un parent possédant un diplôme universitaire. Cette proportion est en hausse depuis 2006. **La proportion d'enfants de 0 à 5 ans dont les parents ne possèdent aucun diplôme se maintient quant à elle autour de 6 % depuis 2016.**

Répartition des enfants de 0 à 5 ans selon le plus haut certificat, grade ou diplôme obtenu par l'un ou l'autre de leurs parents, au Québec en 2006, 2016 et 2021

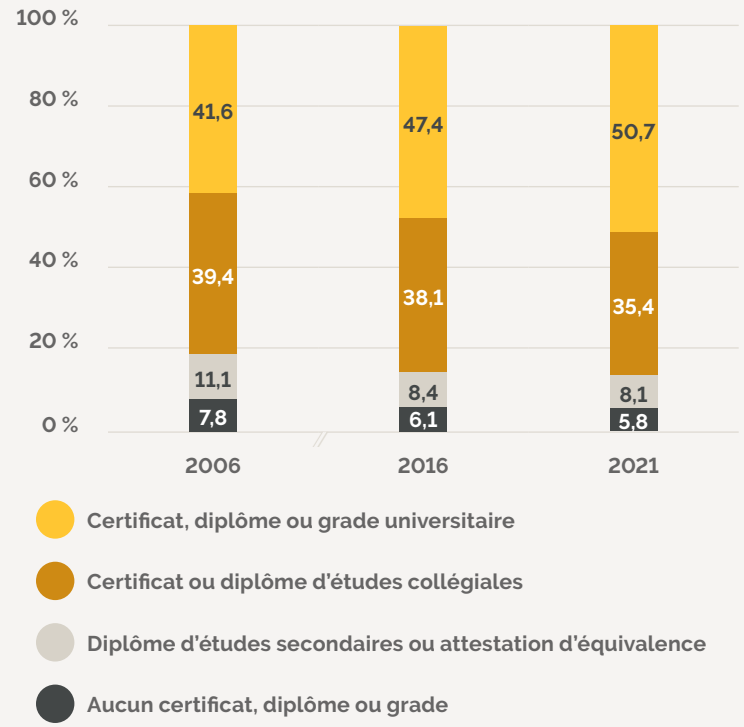

Note : Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Scolarité des mères et des pères

En 2021, les mères étaient proportionnellement plus nombreuses que les pères à détenir un diplôme de niveau universitaire et moins nombreuses que ceux-ci à n'avoir obtenu aucun diplôme. L'écart entre les mères et les pères détenant un diplôme de niveau universitaire s'est agrandi de 2006 à 2021, avec une différence de 3,4 points de pourcentage en 2006 et de 9,3 points de pourcentage en 2021.

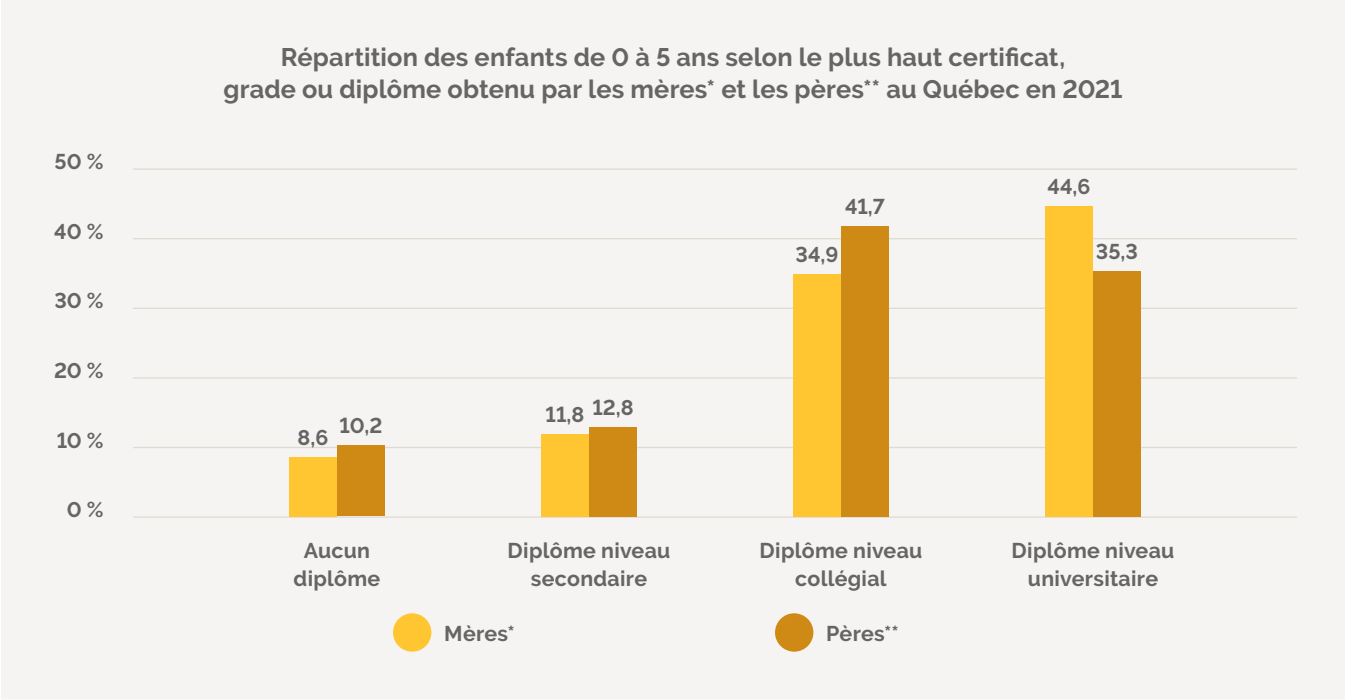

* La mère, le parent seul de genre féminin ou le parent 1 dans un couple de même genre (genre féminin). Les enfants ayant deux parents de même genre (genre masculin) et les enfants ayant un parent seul de genre masculin sont exclus.

** Le père, le parent seul de genre masculin ou le parent 1 dans un couple de même genre (genre masculin). Les enfants ayant deux parents de même genre (genre féminin) et les enfants ayant un parent seul de genre féminin sont exclus.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Scolarité de la mère à la naissance

La proportion de bébés nés d'une mère qui n'a pas terminé ses études secondaires a diminué de 2008 à 2023, passant de 7,9 % à 4,0 %. La proportion de bébés nés d'une mère dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau secondaire a également diminué de 2008 à 2023, passant de 29,5 % à 24,7 %.

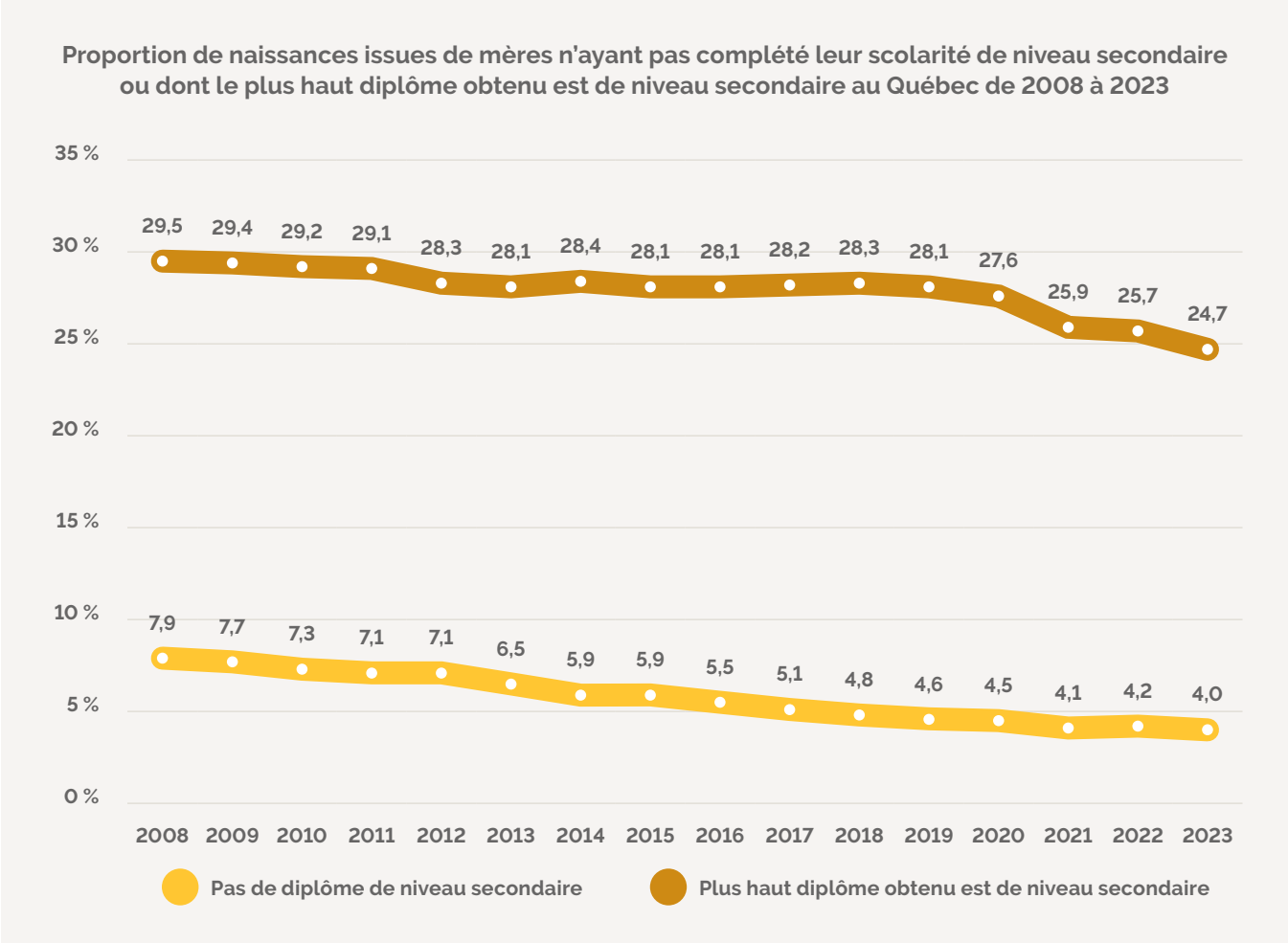

Note : Les données de 2023 sont provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques.

4.3 Emploi

Situation d'emploi

La majorité des familles (71,0 %) avec au moins un tout-petit comptait deux parents (ou le parent seul) qui travaillaient en 2021.

Répartition des familles avec au moins un enfant de 5 ans ou moins selon la situation d'emploi des parents au Québec en 2021

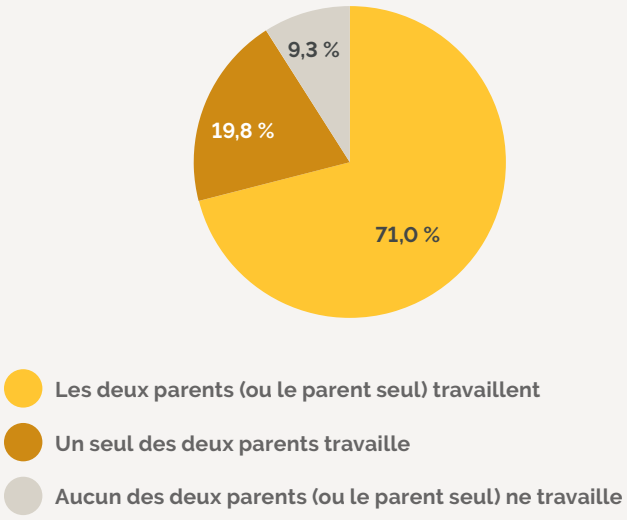

Source : Statistique Canada, Recensement 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Pourquoi s'en préoccuper ?

De manière générale, les enfants de maternelle dont les parents ne travaillent pas sont plus susceptibles d'être vulnérables sur le plan du développement[40].

Les parents qui occupent un emploi sont moins susceptibles de se trouver dans un ménage à faible revenu[41]. De plus, travailler permet aux parents de créer des liens avec d'autres adultes et de se sentir valorisés[42]. Les parents qui ont un plus haut niveau de scolarité sont également plus nombreux à avoir de bonnes conditions de travail et de nombreux avantages sociaux[43]. Bien que ces facteurs ne touchent pas directement les enfants, ils peuvent modifier leur milieu de vie et ainsi influencer leur développement[44].

Effets de la pandémie

La pandémie a entraîné des bouleversements économiques majeurs. Selon les données de l'*Enquête sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, 20 % des enfants à la maternelle ont au moins un parent qui a perdu son emploi ou son entreprise entre mars 2020 et la tenue de l'enquête (d'avril à août 2022). Pour environ 5 % des enfants de maternelle, ce sont les deux parents (ou le parent seul) qui ont perdu leur emploi ou leur entreprise[45].

En général, de 2001 à 2021, la situation d'emploi pour les parents avec au moins un enfant de 0 à 5 ans s'est améliorée.

La proportion des familles dont aucun des deux parents ne travaille **a diminué, passant de 14,2 % en 2001 à 9,3 % en 2021.**

La proportion des familles dont les deux parents travaillent **a augmenté, passant de 60,8 % en 2001 à 71,0 % en 2021.**

Répartition des familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans selon la situation d'emploi des parents au Québec en 2001, 2006, 2016 et 2021

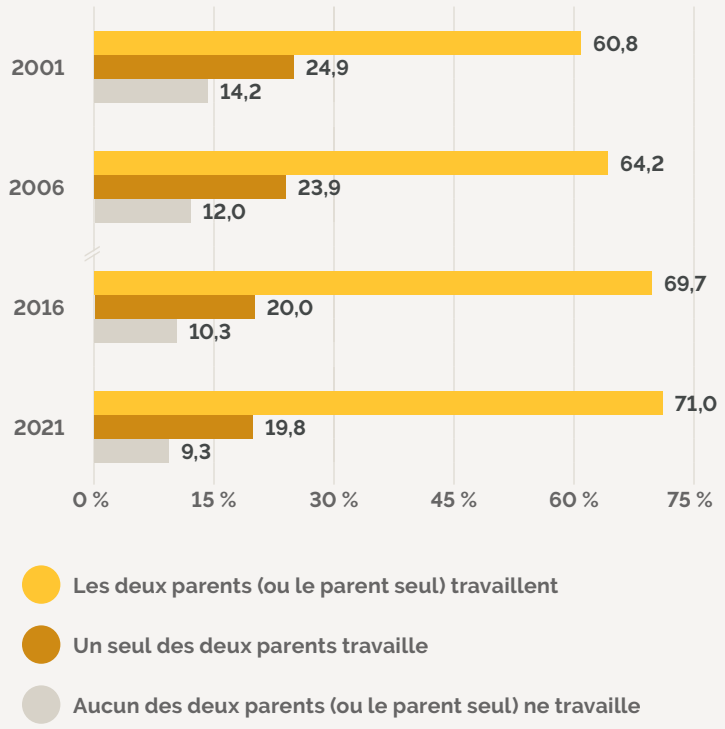

Note : Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux d'emploi des mères et des pères

De 2001 à 2021, le taux d'emploi des mères a augmenté de façon plus importante que celui des pères (hausse de 10 points de pourcentage chez les mères et de 2 points de pourcentage chez les pères). La proportion de pères en situation d'emploi demeure toutefois supérieure à la proportion de mères dans la même situation.

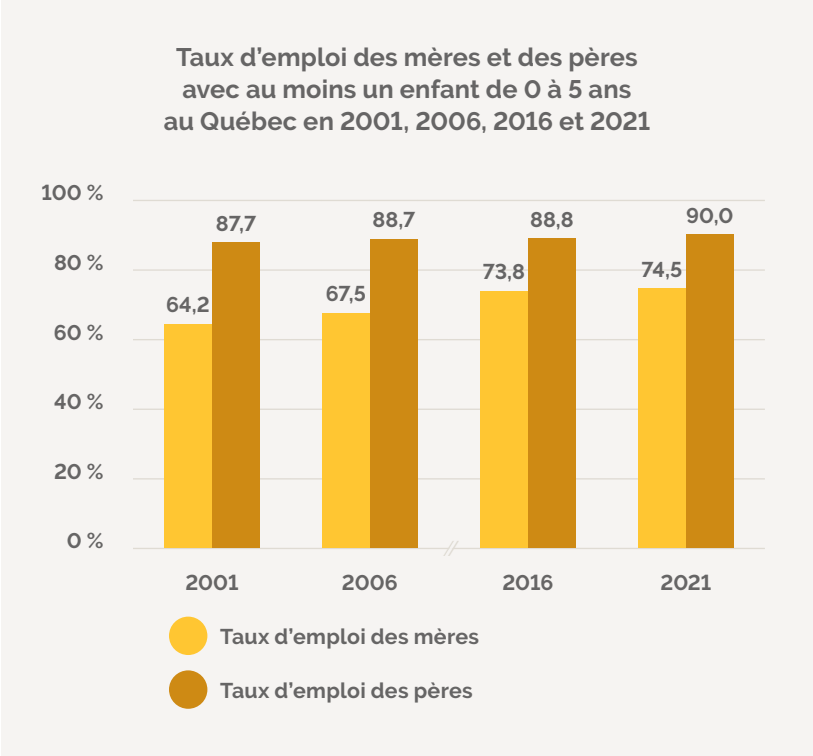

Note : Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Effets de la pandémie

Une étude basée sur les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada s'est penchée sur le taux d'emploi des parents au Canada entre les mois de février 2020, soit un mois avant le décret de l'urgence sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, et de mai 2020.

Pour les parents d'enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans), l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes est passé de 1 % en février 2020 à 2,5 % en mai 2020.

De manière générale, l'écart était plus grand chez les parents moins scolarisés. Ainsi, l'écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes qui avaient un diplôme d'études secondaires ou moins est passé de 2,5 % à 11,5 %[46].

4.4 Revenu et pauvreté

Pourquoi s'en préoccuper ?

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, les enfants qui vivent dans un ménage à faible revenu sont plus susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement[47].

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1re édition, a quant à elle démontré que les enfants issus d'un ménage à faible revenu obtiendraient des résultats scolaires inférieurs à la moyenne en première année[48].

Revenu médian

En 2020, au Québec, **le revenu médian pour les familles avec au moins un tout-petit était de 89 000 $ après impôts.** Cela signifie que la moitié des familles avait un revenu plus élevé que 89 000 $ et que l'autre moitié avait un revenu plus bas. Pour fins de comparaison, en 2005, ce montant aurait représenté une valeur de 63 100 $ (en dollars de 2020).

Revenu médian après impôt des familles avec au moins un enfant 0 à 5 ans au Québec en 2005, 2015 et 2020 (en dollars constants de 2020)

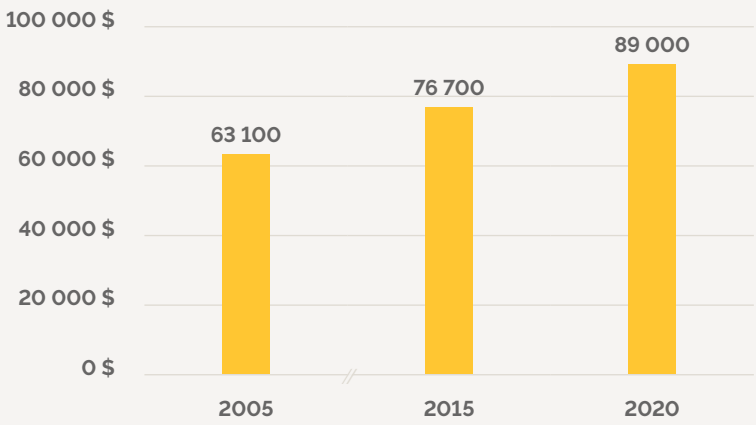

Note : Les données présentées sont en dollars constants de 2020. Elles ont donc été ajustées pour tenir compte de la variation du coût de la vie.

Il s'agit des familles de recensement dans les ménages privés propriétaires ou locataires, non agricoles et hors réserves, avec au moins un enfant de 0 à 5 ans.

Pour le recensement, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile précédente.

Les données de 2010 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Faible revenu

Les mesures d'aide financière temporaires versées aux familles pendant la pandémie (par exemple, la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique et les montants supplémentaires de l'allocation canadienne pour enfants) ont permis de compenser le contexte financier difficile en 2020 et en 2021[49]. **Ces mesures d'aide financière ont également contribué à la réduction importante du taux de faible revenu en 2020.**

En 2020, malgré le ralentissement économique, le taux de faible revenu a atteint un creux historique au Canada (9,1 % chez les enfants de 0 à 5 ans)[50]. Selon des estimations de Statistique Canada, ce taux aurait été de 21,9 % chez les enfants de 0 à 5 ans sans les mesures de soutien financier mises en place pour atténuer les répercussions de la pandémie[51].

Au Québec, la proportion d'enfants vivant dans une famille à faible revenu a diminué de 2011 à 2020, passant de 16,3 % à 8,7 %. **Cette proportion a ensuite connu une hausse de 2020 à 2022, atteignant une proportion de 11,4 % en 2022.**

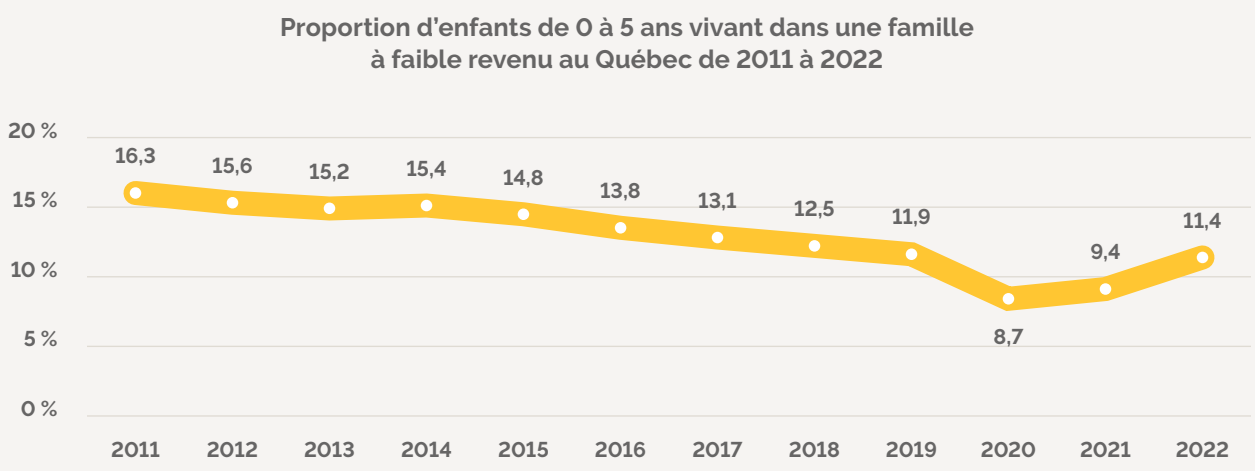

Note : La façon d'estimer le taux de faible revenu a été modifiée; les familles dont aucun membre n'est un résident permanent sont maintenant exclues. Les données pour toutes les années présentées ont été révisées afin d'en tenir compte.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

La proportion d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans une famille à faible revenu varie selon certaines caractéristiques. Par exemple, selon le recensement de 2021, la proportion d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans une famille à faible revenu est plus élevée parmi les enfants[52] :

qui vivent dans une **famille monoparentale (27,2 %)** que ceux qui vivent dans une **famille biparentale (4,7 %)**

dont les deux parents ou le parent monoparental résident au Canada **depuis moins de 5 ans (23,1 %)** que **lorsque ce n'est pas le cas* (7,3 %)**

* La catégorie « lorsque ce n'est pas le cas » inclut les situations suivantes : un parent est né au Canada et un parent réside au Canada depuis moins de 5 ans ; les deux parents (ou le parent seul) sont nés au Canada ; les deux parents (ou le parent seul) résident au Canada depuis 5 ans ou plus; un parent est né au Canada et un parent réside au Canada depuis 5 ans ou plus.

Note : Ces données incluent les enfants de 0 à 5 ans vivant dans les réserves et ceux vivant hors des réserves.

Coût de la vie

En 2019, l'augmentation annuelle moyenne des salaires était plus élevée que celle du prix des aliments et du logement. Or, depuis 2021, l'augmentation annuelle des prix des aliments et du logement dépasse l'augmentation annuelle moyenne des salaires. Cette situation perdurait en 2023.

	Hausse des prix 2019	Hausse des prix 2023
Aliments[53]	3,0 %	8,3 %
Logement[54]	2,0 %	6,2 %
Salaires[55]	3,7 %	4,6 %

Besoins de base

En 2022, **environ le quart (25,4 %) des parents d'enfants de 0 à 5 ans* considérait qu'il n'avait pas les moyens de subvenir aux besoins de base de sa famille**, soit l'alimentation, le logement et les vêtements[56].

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Programmes d'assistance sociale

En 2021, 3,3 % des familles avec enfants de 0 à 5 ans étaient prestataires des programmes d'assistance sociale. **De 2006 à 2021, on a observé une tendance à la baisse du recours à ces programmes.**

Proportion de familles avec enfants de 0 à 5 ans qui sont prestataires des programmes d'assistance sociale au Québec en 2006, 2016 et 2021

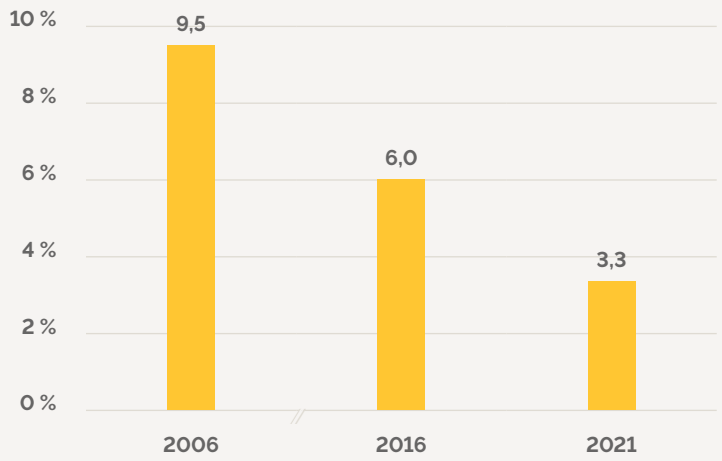

Note : Il s'agit des familles avec enfants de moins de 6 ans prestataires des programmes d'assistance sociale, au moins une fois durant l'année.

Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), Direction de l'analyse et de l'information de gestion, 2024. Statistique Canada, Recensements de 2006, 2016 et 2021. Données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Les familles monoparentales sont proportionnellement plus nombreuses que les familles biparentales à bénéficier des programmes d'assistance sociale.

En 2021, chez les familles avec enfants de 0 à 5 ans, on observait la répartition suivante des prestataires des programmes d'assistance sociale[57] :

16,4 %
parmi les familles monoparentales

1,0 %
parmi les familles biparentales

Note : Il s'agit des familles avec enfants de moins de 6 ans prestataires des programmes d'assistance sociale, au moins une fois durant l'année.

4.5 Insécurité alimentaire

Pourquoi s'en préoccuper ?

L'insécurité alimentaire consiste en un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières[58]. Les enfants qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire risquent plus de présenter, entre autres, des retards en ce qui a trait à leur développement cognitif, moteur et neurophysiologique. Ils seraient également plus susceptibles de développer des maladies chroniques telles que l'asthme et des allergies à l'adolescence et à l'âge adulte[59].

En 2022, environ un **cinquième (19,8 %) des ménages au Québec ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans était en situation d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave.**

Proportion de ménages ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire (marginale, modérée ou grave) au Québec de 2018 à 2022

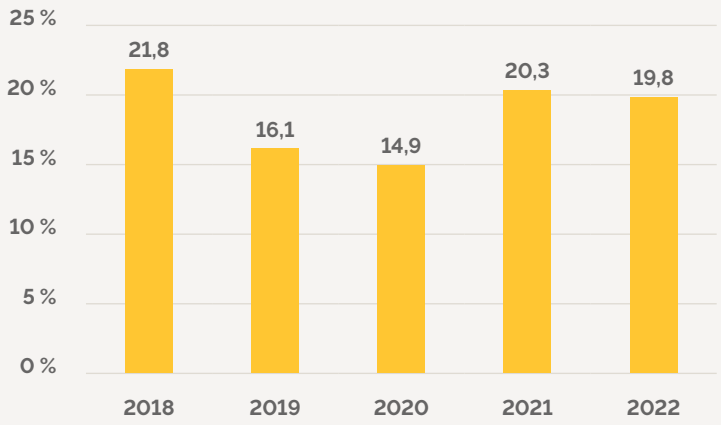

L'insécurité alimentaire inclut :

insécurité alimentaire marginale :
peur de manquer de nourriture en raison d'un manque de ressources financières

insécurité alimentaire modérée :
diminution de la quantité ou de la qualité des aliments consommés

insécurité alimentaire grave :
nécessité de devoir sauter des repas, de réduire son apport alimentaire ou même de passer plusieurs jours sans manger[60].

Note : Il n'y a pas de différence significative entre les différentes années. Il faut donc interpréter avec prudence l'évolution temporelle.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2018 à 2022, fichier maître, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

La proportion des ménages avec au moins un enfant de 0 à 5 ans en situation d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave varie selon certaines caractéristiques. En 2022, cette proportion **était plus élevée parmi**[61] **:**

les **familles monoparentales dont le chef de famille est une femme** (38,3 %)* que chez les familles biparentales (19,5 %)**

les ménages dont le **soutien principal est un résident permanent** (29,6 %)* que les ménages dont le soutien principal n'est pas un résident permanent (15,2 %)

les ménages dont le **soutien principal est une minorité visible** (29,9 %)* que les ménages dont le soutien principal n'est pas une minorité visible (15,3 %)

* Coefficient de variation de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

** Comme un ménage peut comprendre plus d'une famille, aux fins de l'analyse, uniquement les ménages composés d'une seule famille ont été retenus. C'est environ 6 % des ménages avec au moins un enfant de 0 à 5 ans qui ont donc été exclus pour les besoins de cette analyse. Par ailleurs, noter que ces ménages exclus étaient tous en situation de sécurité alimentaire. D'où la nécessité d'interpréter les données avec prudence.

Banque alimentaire

En 2022, 5,7 % des parents d'enfants de 0 à 5 ans* déclaraient avoir utilisé les services d'une banque alimentaire dans les douze mois précédant l'enquête[62].

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Effets de la pandémie

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir contribué à une légère augmentation de l'insécurité alimentaire globale au sein des ménages canadiens, particulièrement chez les groupes qui y étaient déjà vulnérables (par exemple, les mères monoparentales et leurs enfants, les populations autochtones et racisées)[64].

Coût du panier à provisions nutritif et économique (PPNE)

Le coût d'un panier alimentaire équilibré couvrant les besoins nutritionnels d'une famille avec deux jeunes enfants* était de 240 $ par semaine en juillet 2024 à Montréal. Ce coût était de 181 $ en octobre 2021, ce qui indique une augmentation de 32 % en moins de 3 ans pour les mêmes produits alimentaires. Ce sont environ 3 090 $ supplémentaires à débourser par an[63].

* Le coût du panier est présenté pour une famille comprenant une femme de 19 à 30 ans, un homme de 19 à 30 ans, un garçon de 4 à 8 ans et une fille de 1 à 3 ans.

5. Caractéristiques des parents

5.1 Âge de la mère à la naissance 56

Naissance chez les mères de moins de 20 ans 57

5.2 Santé générale des parents 58

Perception de la santé chez les parents 58

Problème de santé chez les parents 58

5.3 Santé mentale des parents 59

Perception de la santé mentale chez les parents 60

5.1 Âge de la mère à la naissance

Parmi les naissances au Québec **en 2023, 1,1 % des nouveau-nés avaient une mère âgée de moins de 20 ans**. La plus grande proportion des nouveau-nés (37,9 %) avait une mère âgée de 30 à 34 ans.

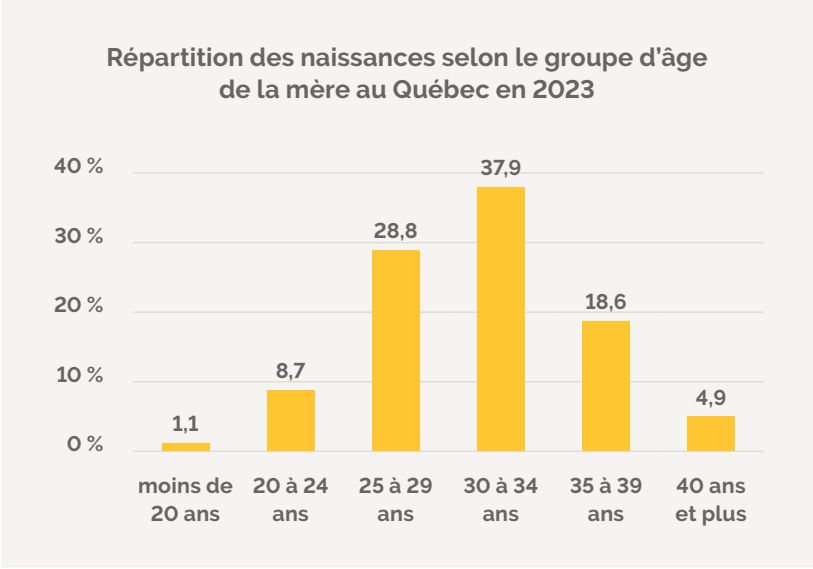

Note : Ces données sont provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Devenir mère à un jeune âge peut entraîner de nombreux défis, tant pour ces mères adolescentes que pour leurs enfants[65].

Plus la mère est jeune, plus l'enfant risque d'être vulnérable sur le plan du développement en général[66]. Les enfants dont la mère a moins de 20 ans seraient également plus susceptibles de présenter des problèmes de comportement[67].

L'âge de la mère à la naissance est aussi l'un des facteurs sociodémographiques les plus souvent associés à la prématurité. Le risque de naissances prématurées est plus élevé chez les femmes de moins de 18 ans et chez celles de plus de 40 ans[68]. Par ailleurs, les femmes enceintes âgées de plus de 35 ans sont davantage prédisposées à l'hypertension et au diabète de grossesse[69].

Enfin, les femmes devenues mères avant l'âge de 18 ans atteindraient des niveaux de scolarité moins élevés et seraient plus susceptibles de dépendre de l'aide financière gouvernementale que celles qui deviennent mères plus tard[70].

Naissance chez les mères de moins de 20 ans

En 2023, parmi les femmes de moins de 20 ans, moins de 4 femmes pour 1 000 ont donné naissance à un bébé (3,7 pour 1 000). **Il s'agit du plus faible taux de fécondité jamais enregistré au Québec dans ce groupe d'âge.** En 2013, il était de 7,9 pour 1 000.

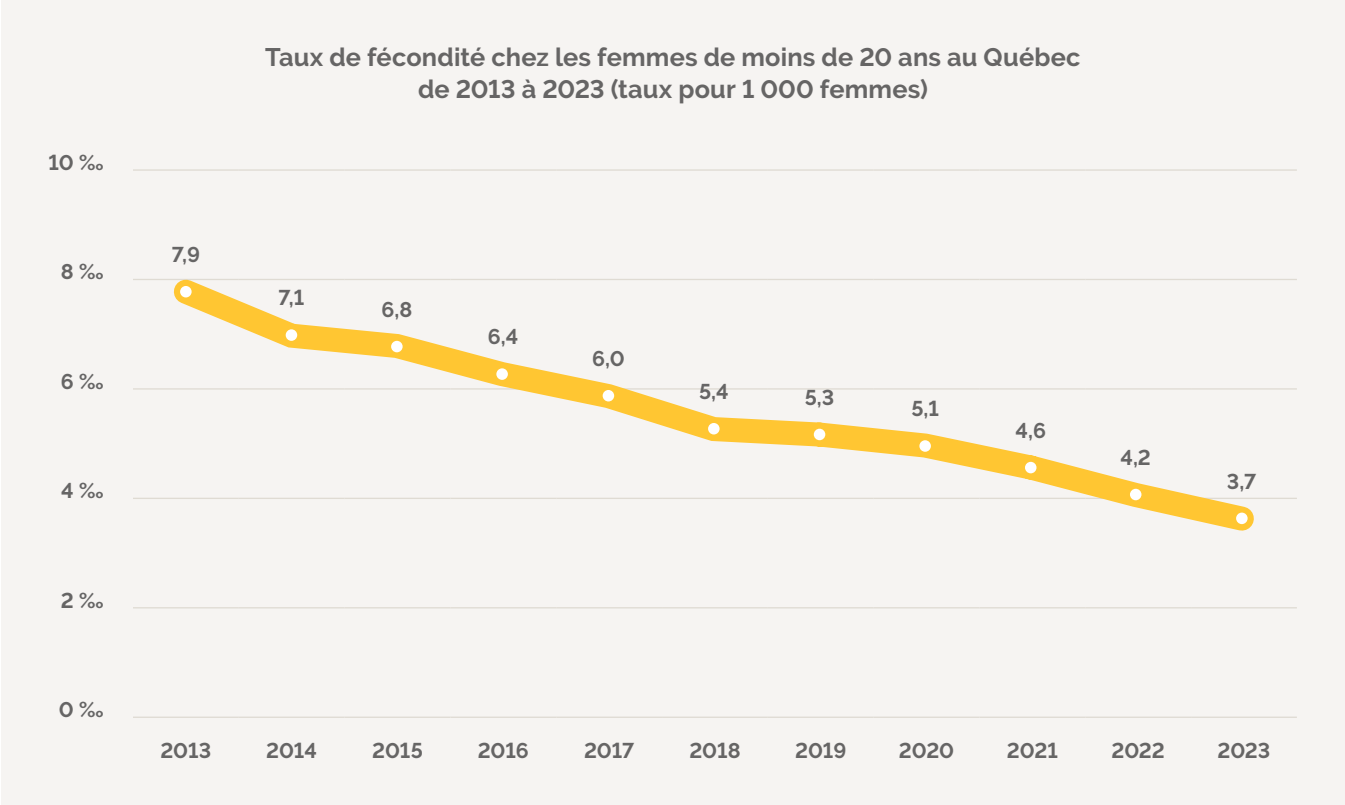

Note : Les données de 2023 sont provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques.

5.2 Santé générale des parents

Perception de la santé chez les parents

En 2022, une majorité des parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans* percevaient leur santé comme étant excellente (17,8 %), très bonne (38,0 %) ou bonne (34,6 %). **En comparaison, moins de 1 parent sur 10 percevait son état de santé comme étant passable ou mauvais (9,6 %).**

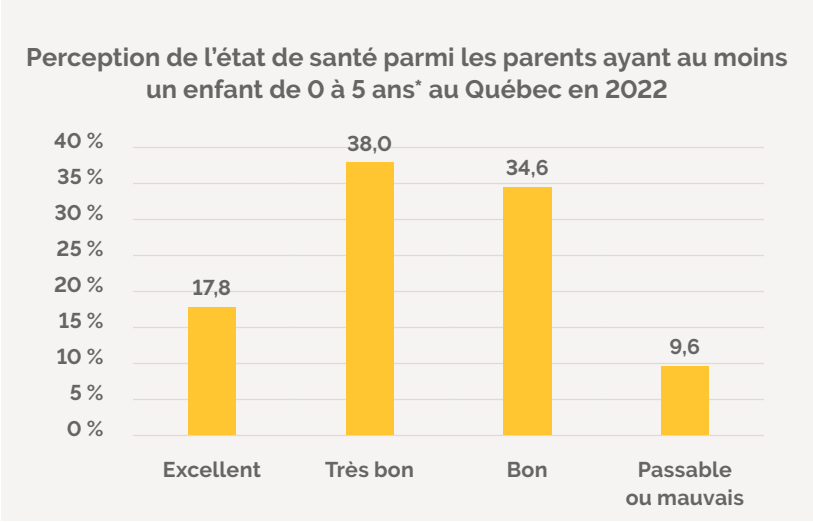

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale.

Problème de santé chez les parents

En 2022, 8,6 % des enfants de maternelle 5 ans vivaient avec au moins un parent dont l'incapacité, le problème de santé physique ou mentale ou le trouble chronique limitait ses activités quotidiennes à la maison[73].

Note : Cet indicateur n'est pas comparable à celui de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017* présenté dans le portrait *Dans quels environnements grandissent les tout-petits du Québec ?* publié en 2019.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les parents qui ont des problèmes de santé mentale ou physique peuvent avoir moins d'énergie et un niveau de stress plus élevé que la moyenne des parents[71]. Par conséquent, ils peuvent avoir plus de difficulté à réaliser leurs activités quotidiennes à la maison, ce qui peut influencer le développement des enfants.

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, la proportion d'enfants vulnérables à la maternelle dans le domaine de la santé physique et du bien-être est plus élevée chez ceux dont au moins un des parents a une incapacité ou un problème de santé chronique[72].

5.3 Santé mentale des parents

Pourquoi s'en préoccuper ?

La dépression chez les mères peut avoir des effets sur leurs responsabilités parentales, le temps qu'elles passent avec leurs enfants et la relation mère-enfant[74]. La dépression des pères aurait également des effets sur le développement des tout-petits, au même titre que celle des mères. En effet, tant chez les mères que chez les pères, les parents dépressifs interagiraient moins avec leurs enfants[75].

Les enfants dont la mère ou le père souffre de dépression risquent alors davantage de présenter des troubles anxieux, de la dépression, un trouble de l'opposition, de l'agressivité et de la colère[76]. Les tout-petits dont le parent est dépressif sont également plus susceptibles de présenter des difficultés sur le plan du développement socioaffectif[77].

Chez les familles dont la mère souffre de dépression, il a été démontré que l'implication du père auprès des jeunes enfants pourrait atténuer ces effets négatifs[78].

La dépression, l'anxiété et la détresse psychologiques sont les symptômes les plus souvent étudiés dans les recherches sur la santé mentale des parents, puisqu'ils sont largement répandus dans la population[79]. Or, il importe de préciser que d'autres troubles de santé mentale peuvent également nuire à l'exercice du rôle parental[80].

Perception de la santé mentale chez les parents

En 2021-2022, **les parents de la majorité des bébés d'environ 5 mois avaient une perception positive de leur santé mentale.** En effet, les pères de 7 bébés sur 10 (69,5 %) percevaient leur santé mentale comme étant très bonne ou excellente. En comparaison, les mères de près des deux tiers (64,2 %) de ces bébés percevaient leur santé mentale comme étant très bonne ou excellente.

Perception qu'ont les mères et les pères d'enfants d'environ 5 mois de leur santé mentale au Québec en 2021-2022

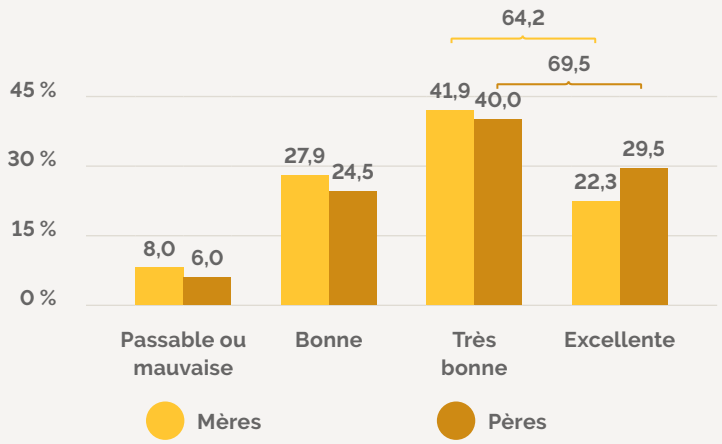

Note : « Mères » inclut les mères biologiques ou autres figures maternelles vivant dans le ménage rencontrées au moment de l'enquête. « Pères » inclut les pères biologiques ou autres figures paternelles vivant dans le ménage rencontrés au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

Effets de la pandémie

Selon une étude qui regroupe des données de plusieurs pays, durant la pandémie, les mères d'enfants de moins de 5 ans présentaient des symptômes de dépression et d'anxiété plus importants que les niveaux observés avant la pandémie chez des groupes similaires[81]. Une synthèse des connaissances réalisée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) à partir de données internationales souligne que l'état émotionnel négatif du parent durant la pandémie a pu nuire au développement socioaffectif des enfants de 0 à 6 ans à court terme[82]. Toutefois, certaines études montrent que les perturbations pandémiques sont peu associées à la santé physique et mentale des enfants de moins de 5 ans à moyen terme[83].

6. Habitudes de vie des parents et pratiques parentales

6.1 Consommation de tabac et de cigarette électronique 62
Consommation de tabac 62
Utilisation de la cigarette électronique 62

6.2 Consommation d'alcool 63
Consommation d'alcool chez les mères 63
Consommation d'alcool chez les pères 64

6.3 Consommation de cannabis 65
Consommation de cannabis chez les mères 65
Consommation de cannabis chez les pères 66

6.4 Utilisation des écrans par les parents 67
Interférence des écrans 67
Temps d'écran des parents 68
Perception des parents face à leur utilisation des écrans 68

6.5 Pratiques parentales favorisant la littératie des enfants 69
Lecture par le parent 69

6.6 Stress parental 70
Niveau de stress 71
Conciliation travail-famille 72
Absence du travail en raison d'obligations personnelles ou familiales 72

6.7 Soutien social 73
Soutien de l'entourage 73
Source du soutien 74

6.8 Services psychosociaux 75

6.9 Maltraitance 76
Signalements traités et retenus 77
Prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse 78
Prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse selon la problématique 79
Prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse selon le milieu de vie 80

6.1 Consommation de tabac et de cigarette électronique

Consommation de tabac

En 2021-2022, les parents de la grande majorité des bébés d'environ 5 mois ne fumaient jamais la cigarette. **Plus précisément, cette proportion s'élevait à 91,1 % chez les mères et à 84,9 % chez les pères.** En revanche, 9,6 % des pères et 5,4 % des mères fumaient la cigarette tous les jours.

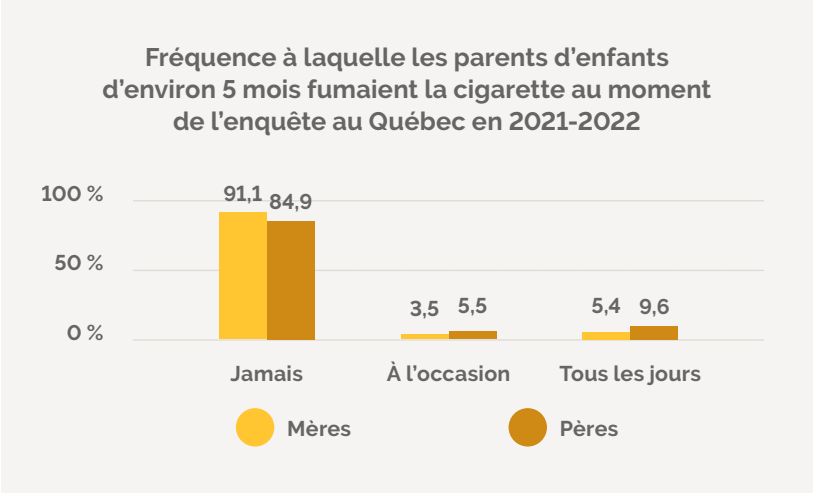

Note : « Mères » inclut les mères biologiques ou autres figures maternelles vivant dans le ménage rencontrées au moment de l'enquête. « Pères » inclut les pères biologiques ou autres figures paternelles vivant dans le ménage rencontrés au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

Utilisation de la cigarette électronique

En 2021-2022, les mères d'une grande majorité des bébés (97,6 %) affirmaient n'avoir jamais utilisé la cigarette électronique pendant leur grossesse. En revanche, les mères de près de 1 bébé sur 100 (0,9 %) en faisaient l'usage tous les jours[88].

Pourquoi s'en préoccuper ?

La consommation de tabac pendant la grossesse peut présenter des risques importants pour le bébé. Des études montrent une association entre le tabagisme et le risque de mortalité périnatale, de naissance prématurée, de faible poids à la naissance, d'anomalies congénitales ainsi que de mort subite du nourrisson[84].

À plus long terme, les enfants ayant été exposés au tabac pendant la grossesse sont plus susceptibles de présenter des troubles de comportement et de moins bien réussir à l'école[85].

L'exposition à la fumée secondaire pendant l'enfance peut également nuire à la santé et au développement des tout-petits. La fumée secondaire augmente le risque de développer des maladies respiratoires, des infections à l'oreille, des cancers, des troubles neurocognitifs ainsi que des troubles du comportement[86].

À ce jour, il existe très peu de données sur les effets de l'utilisation de la cigarette électronique chez les femmes enceintes. L'Institut national de santé publique du Québec déconseille son utilisation pendant la grossesse[87].

6.2 Consommation d'alcool

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les bébés qui sont exposés à l'alcool durant la grossesse risquent plus de développer des malformations physiques, une déficience intellectuelle, de l'irritabilité, de l'hyperactivité, des problèmes de sommeil, des retards de développement ainsi que des difficultés d'apprentissage ou des troubles de comportement qui peuvent persister à long terme[89].

Les mères qui consomment de l'alcool durant leur grossesse risquent également de faire une fausse couche, d'accoucher prématurément et d'accoucher d'un bébé mort-né[90].

Plus la quantité d'alcool consommée est grande, plus les risques sont élevés. Et même de très faibles quantités peuvent engendrer des conséquences sur la grossesse et le bébé[91].

Par ailleurs, la consommation abusive d'alcool chez les parents est liée à des difficultés chez les tout-petits. Elle favorise notamment l'apparition de troubles d'attachement, de comportement et de gestion des émotions[92].

Consommation d'alcool chez les mères

Pendant la grossesse

En 2021-2022, les **mères de la grande majorité (88,1 %) des bébés d'environ 5 mois ont indiqué ne pas avoir bu d'alcool pendant leur grossesse**. En comparaison, les mères d'un peu plus de 1 bébé sur 10 ont indiqué avoir bu de l'alcool, soit une fois par mois ou moins (10,2 %) ou plus d'une fois par mois (1,8 %).

Fréquence à laquelle les mères d'enfants d'environ 5 mois ont consommé de l'alcool durant la grossesse au Québec en 2021-2022

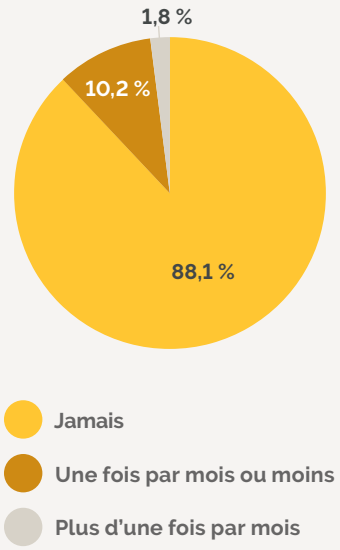

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties ou à 100 %, selon la situation.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

Après la naissance du bébé

En 2021-2022, les mères de plus des deux tiers (67,2 %) des bébés d'environ 5 mois ne buvaient jamais d'alcool de façon excessive (soit quatre verres ou plus lors d'une même occasion). **En comparaison, les mères d'environ un dixième (10,9 %) de ces bébés consommaient de l'alcool de façon excessive, soit une fois par mois (6,0 %) ou plus d'une fois par mois (4,9 %).**

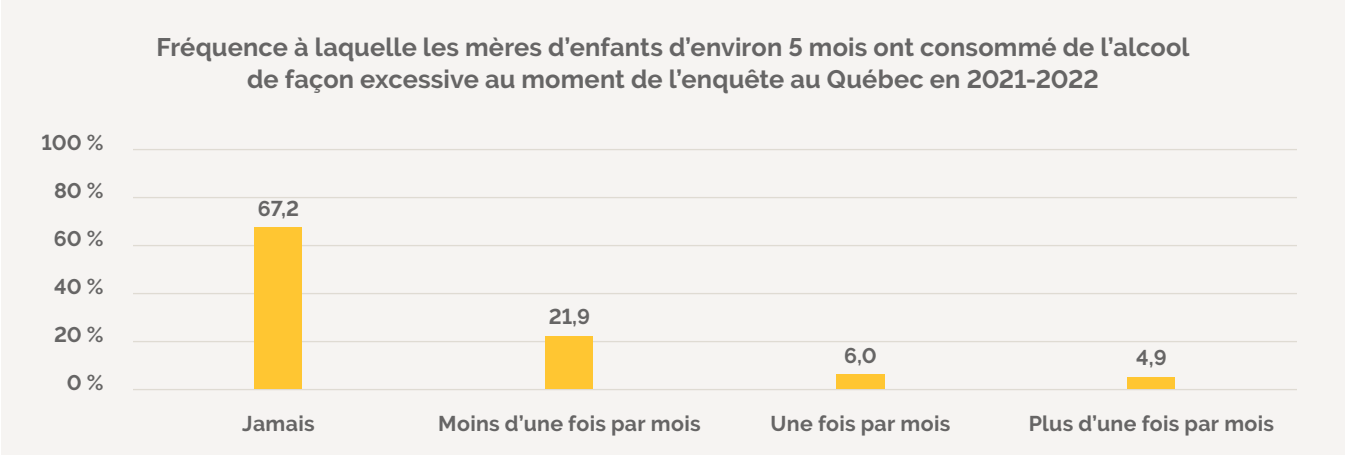

Note : Le terme « mères » inclut les mères biologiques ou autres figures maternelles vivant dans le ménage rencontrées au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

Consommation d'alcool chez les pères

En 2021-2022, les pères de plus du tiers (37,3 %) des bébés d'environ 5 mois ne buvaient jamais d'alcool de façon excessive (soit cinq verres ou plus lors d'une même occasion). **En comparaison, les pères de plus du quart (26,2 %) de ces bébés ont consommé de l'alcool de façon excessive, soit une fois par mois (11,8 %) ou plus d'une fois par mois (14,4 %).**

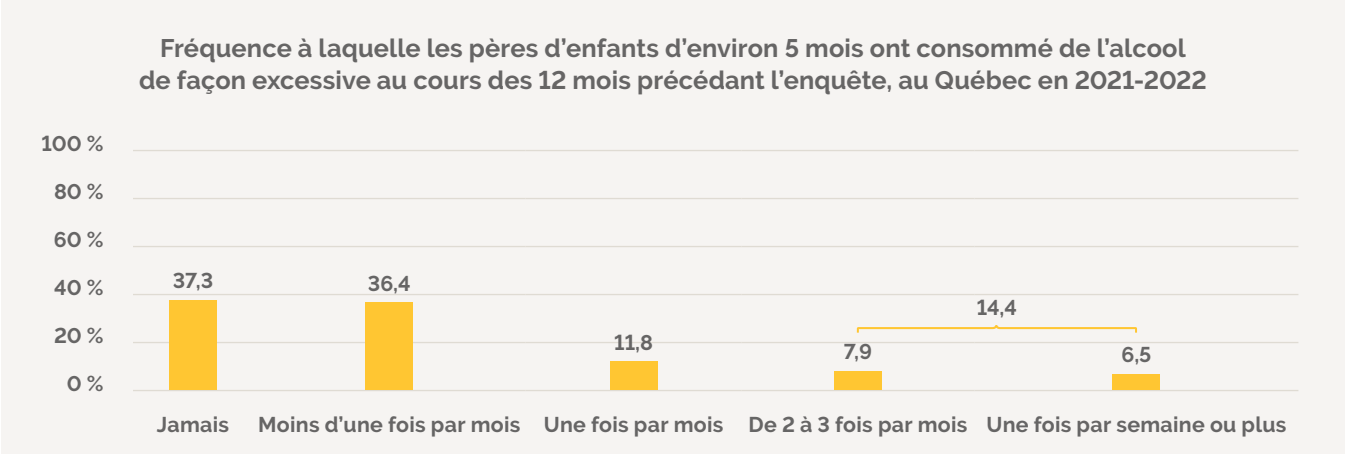

Note : Le terme « pères » inclut les pères biologiques ou autres figures paternelles vivant dans le ménage rencontrés au moment de l'enquête. En raison de l'arrondissement des données, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties ou à 100 %, selon la situation.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

6.3 Consommation de cannabis

Pourquoi s'en préoccuper ?

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada recommande aux mères de ne pas consommer de cannabis pendant leur grossesse ainsi que pendant l'allaitement[93].

Les bébés qui ont été exposés au cannabis pendant la grossesse risqueraient de présenter un faible poids à la naissance[94]. Un faible poids à la naissance peut être associé à des problèmes de santé qui peuvent perdurer tout au long de la vie d'un enfant, comme un risque plus élevé de développer du diabète de type II, de l'hypertension, des maladies cardiovasculaires et des problèmes respiratoires[95]. L'exposition prénatale au cannabis augmenterait également les risques de développer des troubles cognitifs et mentaux durant l'enfance[96].

Il existe aussi un risque associé à la consommation de cannabis durant l'allaitement, puisque le THC et le CBD qu'il contient peuvent se retrouver dans le lait maternel et ainsi être absorbés par le nourrisson[97].

Enfin, la consommation de cannabis par les parents peut compromettre les interactions parent-enfant. D'une part, des études montrent une association entre l'usage de cette drogue et des comportements parentaux insensibles, colériques ou hostiles, qui peuvent avoir un effet sur le développement socioaffectif des tout-petits[98]. D'autre part, la consommation de cannabis nuirait à la vigilance, à la compréhension et au jugement des parents[99]. L'exposition des tout-petits à la fumée secondaire de cannabis pourrait nuire à leur développement en raison des produits chimiques qu'elle contient[100].

Consommation de cannabis chez les mères

Pendant la grossesse

Selon l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition conduite en 2021-2022, **les mères de 2,3 % des bébés d'environ 5 mois ont indiqué avoir consommé du cannabis à un moment ou à un autre durant leur grossesse**[101].

Après la naissance du bébé

En 2021-2022, les mères de la grande majorité des bébés d'environ 5 mois (94,0 %) n'avaient jamais consommé de cannabis depuis leur naissance.

Proportion d'enfants d'environ 5 mois selon la fréquence à laquelle la mère consommait du cannabis depuis leur naissance au Québec en 2021-2022

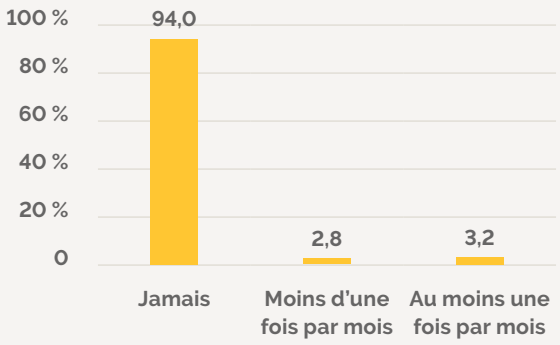

Note : « Mère » inclut la mère biologique ou autre figure maternelle vivant dans le ménage rencontrée au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

Consommation de cannabis chez les pères

En 2021-2022, les pères de plus des trois quarts (76,9 %) des bébés d'environ 5 mois n'avaient jamais consommé de cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête. **Les pères de plus de 1 bébé sur 10 (14,3 %) en ont consommé au moins une fois par mois au cours de la même période.**

Proportion d'enfants d'environ 5 mois selon la fréquence à laquelle le père a consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête au Québec en 2021-2022

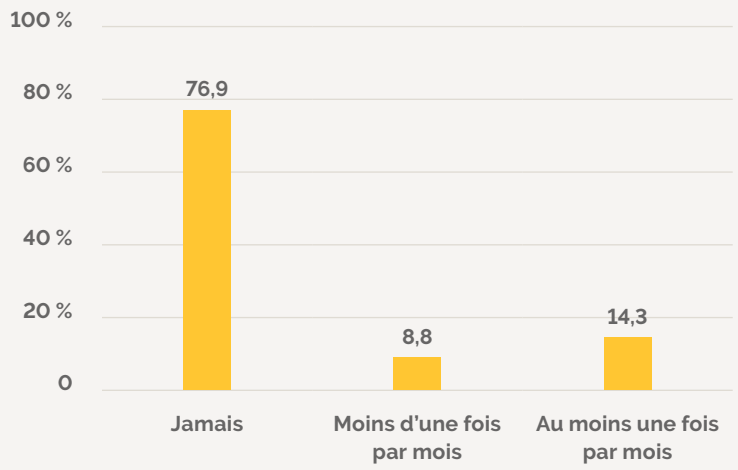

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

Effets de la pandémie

Le stress, l'anxiété, l'isolement et le changement de routine font partie des facteurs qui peuvent entraîner une hausse de la consommation de cannabis, de tabac et d'alcool[102]. Selon un rapport du Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, chez les femmes ayant de jeunes enfants (moins de 13 ans), 37 % d'entre elles rapportent avoir accru leur usage d'alcool et 48 % d'entre elles, leur usage de cannabis pendant la pandémie. Ces proportions sont plus élevées que chez les hommes ayant de jeunes enfants[103].

6.4 Utilisation des écrans par les parents

Pourquoi s'en préoccuper ?

Consulter régulièrement un appareil mobile en présence d'un tout-petit modifierait le comportement du parent et pourrait présenter des risques pour la sécurité de l'enfant et pour son développement socioaffectif, cognitif et langagier. Ce phénomène s'appelle la technoférence parentale[104].

En effet, un parent qui consulte son écran peut réduire la quantité et la qualité des interactions avec son tout-petit[105]. Le parent pourrait être moins sensible et attentif aux demandes et aux besoins de l'enfant[106]. Il parlerait moins à son tout-petit et utiliserait des phrases plus courtes[107]. Il risquerait également d'être distrait par l'appareil, réduisant ainsi son attention et sa surveillance[108].

Interférence des écrans

En 2022, pour la majorité des parents d'enfants de 0 à 5 ans*, **l'interférence des écrans dans la relation parent-enfants était considérée comme étant faible (59,1 %).**

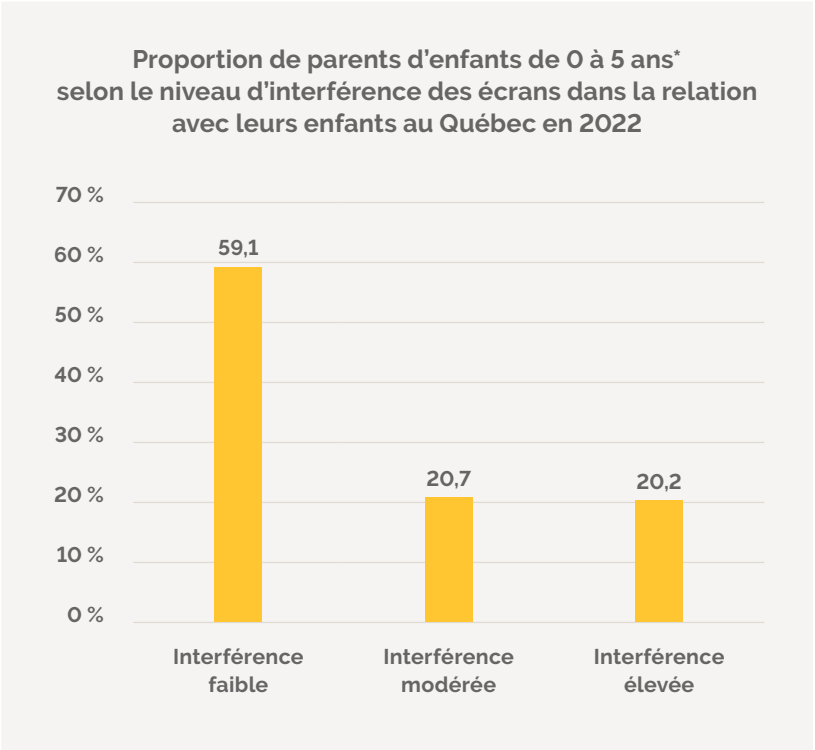

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale.

Temps d'écran des parents

En 2021-2022, les mères de la moitié des bébés d'environ 5 mois estimaient passer de 2 à 4 heures par jour à regarder des écrans en dehors du travail pendant la semaine (49,9 %) et la fin de semaine (46,6 %). En comparaison, les pères de plus de la moitié de ces bébés (53,5 %) estimaient passer de 2 à 4 heures à regarder des écrans hors du travail pendant la semaine.

Proportion d'enfants d'environ 5 mois selon le temps moyen par jour (semaine et fin de semaine) passé par leurs parents (mère ou père) à regarder la télévision ou à utiliser des écrans en dehors du travail au Québec en 2021-2022

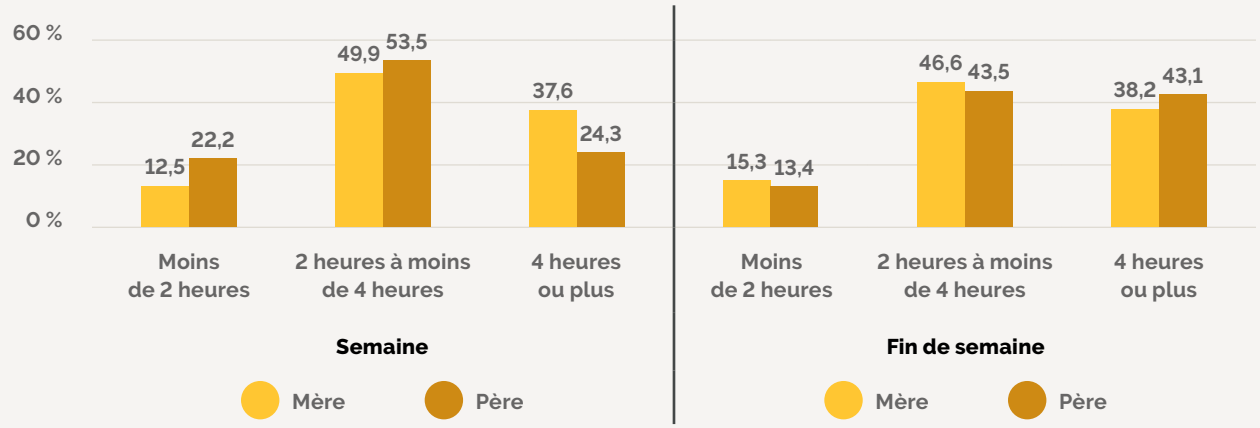

Notes : Par « écrans », l'ELDEQ 2 entend les différents appareils numériques utilisés par les parents tels que la télévision, les téléphones cellulaires, les tablettes, les ordinateurs et les consoles de jeux vidéo. « Mère » inclut la mère biologique ou autre figure maternelle vivant dans le ménage rencontrée au moment de l'enquête. « Père » inclut le père biologique ou autre figure paternelle vivant dans le ménage rencontré au moment de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

Perception des parents face à leur utilisation des écrans

L'*Enquête québécoise sur la parentalité 2022* révèle que parmi les parents d'au moins un enfant de 0 à 5 ans* :

51,3 % trouvent qu'ils **utilisent trop leur cellulaire** lorsqu'ils passent du temps avec leur enfant

32,9 % trouvent **difficile de ne pas regarder leur cellulaire** lorsqu'ils sont avec leur enfant

39,2 % disent qu'il leur arrive de **consulter leur téléphone** alors qu'ils pourraient être en train de jouer ou d'interagir avec leur enfant

18,2 % **pensent à ce qu'ils pourraient faire sur leur cellulaire** ou aux messages et aux notifications qu'ils pourraient recevoir lorsqu'ils sont avec leur tout-petit[109]

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

6.5 Pratiques parentales favorisant la littératie des enfants

Pourquoi s'en préoccuper ?

Plusieurs études ont démontré que les parents peuvent jouer un rôle important dans l'éveil à la lecture et à l'écriture de leur enfant[110].

Le fait de lire ou de montrer fréquemment des images à un enfant dès sa naissance[111] en discutant avec lui contribuerait à le préparer à son entrée à l'école, notamment sur le plan de ses habiletés de communication et de ses connaissances générales[112].

La littérature scientifique démontre également qu'il existe un lien entre la lecture faite par les parents et l'acquisition de vocabulaire et les habiletés de communication orale chez les enfants en bas âge[113].

Les bienfaits de l'éveil à la lecture peuvent perdurer à long terme. Selon l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1re édition, les enfants qui feuilletaient des livres tous les jours vers l'âge de 2 ans et demi avaient un niveau de motivation en lecture plus élevé au primaire que ceux qui en feuilletaient une fois ou moins par semaine. Par ailleurs, le niveau de motivation en lecture au primaire était associé à la réussite éducative à l'âge de 15 ans[114].

Lecture par le parent

En 2022, 34,4 % des enfants de maternelle 5 ans s'étaient fait lire un livre par un adulte avant l'âge de 6 mois. **En comparaison, 39,6 % d'entre eux avaient plus de 12 mois lorsqu'un adulte a commencé à leur faire la lecture.**

Répartition des enfants de maternelle 5 ans au Québec selon l'âge auquel un adulte a commencé à leur faire la lecture, en 2022

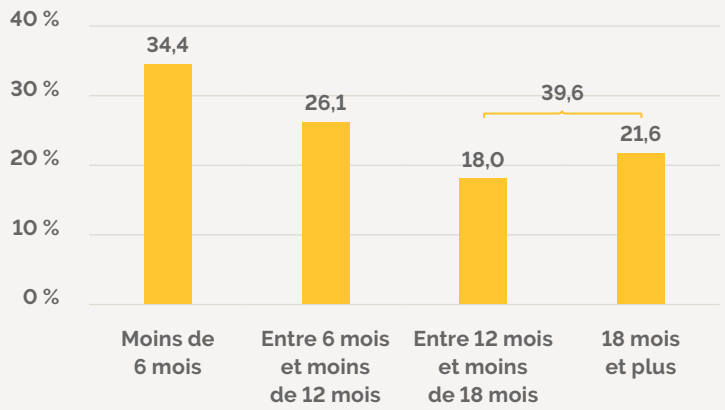

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties ou à 100 %, selon la situation.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*.

6.6 Stress parental

L'*Enquête québécoise sur la parentalité 2022* révèle que parmi les parents avec au moins un enfant de 0 à 5 ans* :

65,2 %
trouvent que prendre soin de leurs enfants leur demande parfois **plus de temps et d'énergie qu'ils en ont à donner**

15,8 %
estiment que leurs enfants sont la **principale source de stress** dans leur vie

18,7 %
ont de la **difficulté à trouver un équilibre** entre leurs différentes responsabilités en raison de leurs enfants

7,6 %
se **sentent dépassés** par la responsabilité d'être parents[115]

* Compilation spéciale. Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Jongler avec son rôle de parent et son rôle de travailleur peut générer du stress. Les parents de tout-petits auraient davantage de difficultés sur le plan de la conciliation travail-famille, puisqu'ils doivent consacrer plus de temps aux soins que requièrent les jeunes enfants[116]. Bien que la vie familiale puisse parfois interférer avec la vie professionnelle, les études tendent à démontrer que ce sont davantage les responsabilités professionnelles qui nuisent à la vie familiale que l'inverse[117].

Un parent qui vit un stress chronique et intense risquerait plus de se désengager à l'égard de son enfant. Sous l'emprise de tels niveaux de stress, le parent peut développer une perception négative de sa relation avec son enfant. Il peut aussi éprouver des difficultés à gérer ses émotions et à répondre adéquatement aux signaux de détresse de son enfant[118].

Niveau de stress

En 2022, environ **le quart (25,8 %) des parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans affichait un niveau de stress parental élevé.** Cette proportion était plus élevée chez les mères que chez les pères :

Toujours en 2022, les parents détenant un diplôme de niveau collégial (26,6 %) ou universitaire (28,0 %) présentaient un niveau de stress parental plus élevé que les parents sans aucun diplôme (19,2 %).

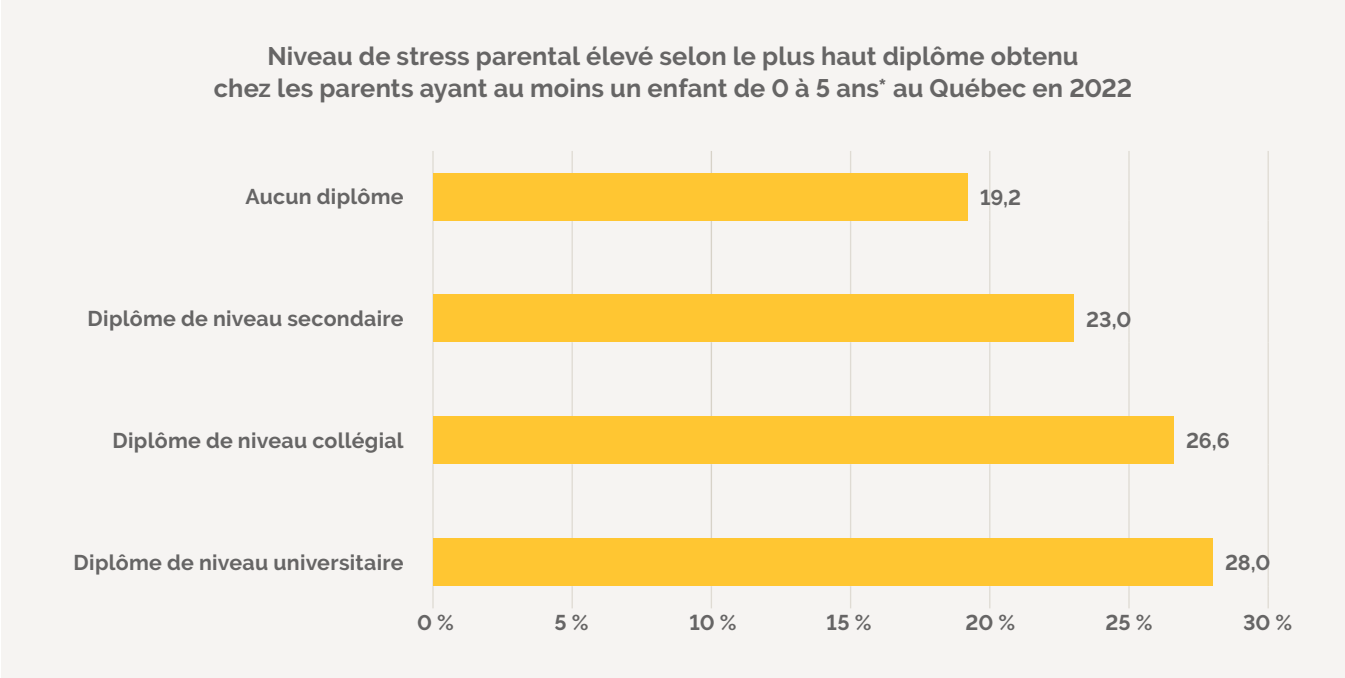

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale.

Conciliation travail-famille

En 2022, **près d'un cinquième (19,1 %) des parents d'au moins un enfant de 0 à 5 ans* affirmait avoir un niveau de conflit travail-famille élevé**[119].

En ce qui concerne les mesures qui peuvent faciliter la conciliation travail-famille, en 2022, environ la moitié des parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans* a utilisé un horaire de travail flexible (52,1 %), plus de 4 parents sur 10 ont utilisé une banque de temps (43,4 %) et 2 parents sur 10 ont fait un aménagement de réduction du temps de travail (20,6 %).

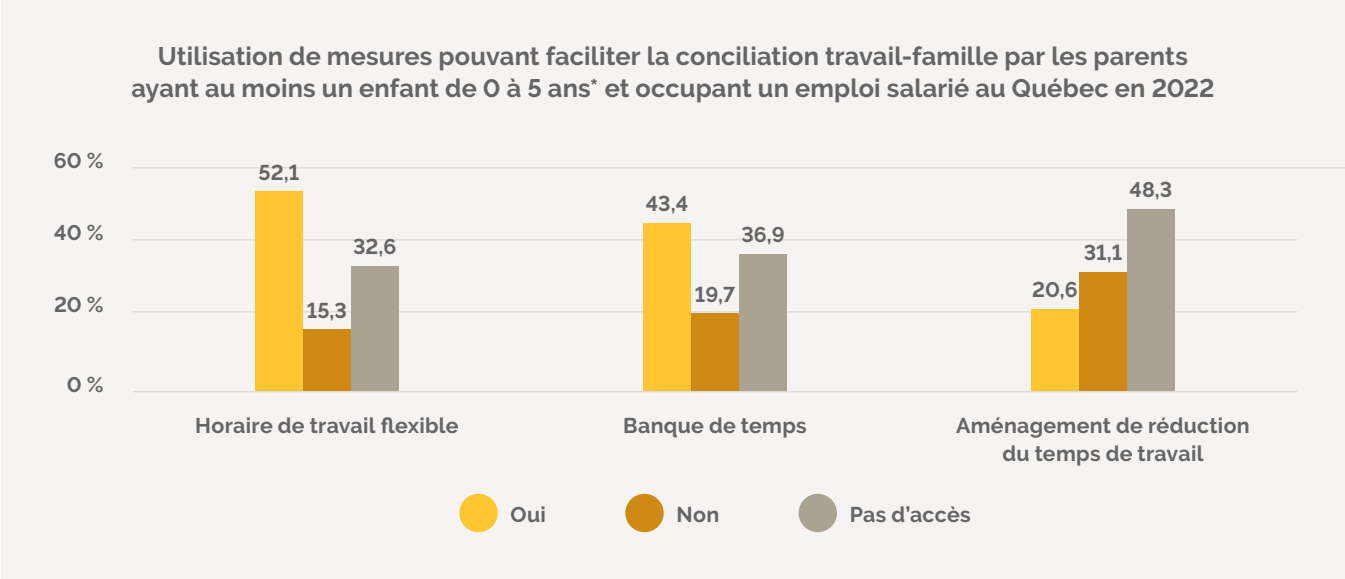

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale.

Absence du travail en raison d'obligations personnelles ou familiales

En 2023, les employés à temps plein ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans se sont proportionnellement plus fréquemment absentés du travail en raison d'obligations personnelles ou familiales (4,9 %) que les employés n'ayant pas d'enfants (2,1 %).

Note : La fréquence des absences est le pourcentage des employés à temps plein qui s'absentent au cours de la semaine de référence. Dans le calcul de la fréquence, on ne tient pas compte de la durée de l'absence – qu'il s'agisse d'une heure, d'une journée ou d'une semaine complète.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active* (EPA), 2023, compilation spéciale, adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

6.7 Soutien social

Pourquoi s'en préoccuper ?

Le soutien social renvoie à la perception de se sentir entouré et soutenu par les personnes que l'on côtoie et en qui on a confiance[120].

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, les enfants de maternelle qui vivent dans une famille dont l'entourage est peu disponible en cas de besoin sont plus susceptibles d'être vulnérables sur le plan du développement, particulièrement dans les domaines « Santé physique et bien-être », « Compétences sociales » et « Maturité affective »[121].

Les bienfaits du soutien social sur le développement des tout-petits sont plus importants chez ceux qui vivent dans des quartiers défavorisés ou qui se trouvent en situation de pauvreté, chez ceux dont les parents souffrent de dépression ou chez les enfants qui sont victimes de négligence. En effet, le soutien social représente un facteur de protection pour les tout-petits dont les parents vivent beaucoup de stress ou dont la famille est en situation de précarité. Lorsque les parents ne sentent pas qu'ils peuvent s'appuyer sur le soutien de leur entourage, ils peuvent se sentir dépassés. Ce grand sentiment de stress pourrait nuire à leur relation avec leur enfant[122].

À l'inverse, les parents qui se sentent bien entourés vivraient leur parentalité de manière plus positive, seraient moins stressés et arriveraient à concilier leurs obligations quotidiennes plus facilement[123].

Soutien de l'entourage

En 2022, **plus du quart (26,5 %) des parents d'au moins un enfant de 0 à 5 ans* ne se sentait jamais ou rarement soutenu par son entourage** quand il n'en pouvait plus.

Fréquence à laquelle les parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans* se sentent soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus au Québec en 2022

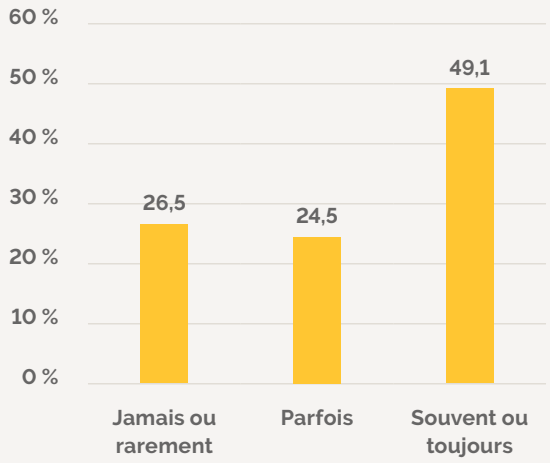

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, données adaptées par l'Observatoire des tout-petits, compilation spéciale.

Source du soutien

En 2022,

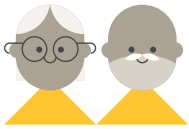

33,1 % des parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans* pouvaient toujours compter sur le soutien de leurs propres parents lorsqu'ils avaient besoin d'aide.

Par ailleurs, parmi les parents en couple, cette proportion est plus élevée chez les mères (56 %) que chez les pères (47 %).

Fréquence à laquelle les parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans* peuvent compter sur différentes sources de soutien lorsque leur famille a besoin d'aide au Québec en 2022

	Jamais ou ne s'applique pas	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours
Vos propres parents	22,8 %	10,4 %	14,4 %	19,3 %	33,1 %
Les parents de votre conjoint ou conjointe**	32,4 %	11,3 %	13,9 %	20,3 %	22,1 %
Les autres membres de votre famille	24,6 %	17,8 %	24,2 %	20,6 %	12,7 %
Vos ami(e)s et collègues	26,5 %	23,5 %	27,3 %	14,8 %	7,9 %
Les gens du voisinage	51,9 %	20,4 %	16,5 %	7,7 %	3,4 %

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

** Sont exclus les parents vivant dans une famille monoparentale.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale.

6.8 Services psychosociaux

En 2021-2022, l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition a interrogé des parents de bébés d'environ 5 mois concernant leurs recours à des services psychosociaux de la part d'organisations des secteurs public, privé et communautaire. Les services psychosociaux incluent les services pour des problèmes personnels, conjugaux ou familiaux liés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues. Les résultats montrent que dans les 12 mois précédant l'enquête[124].

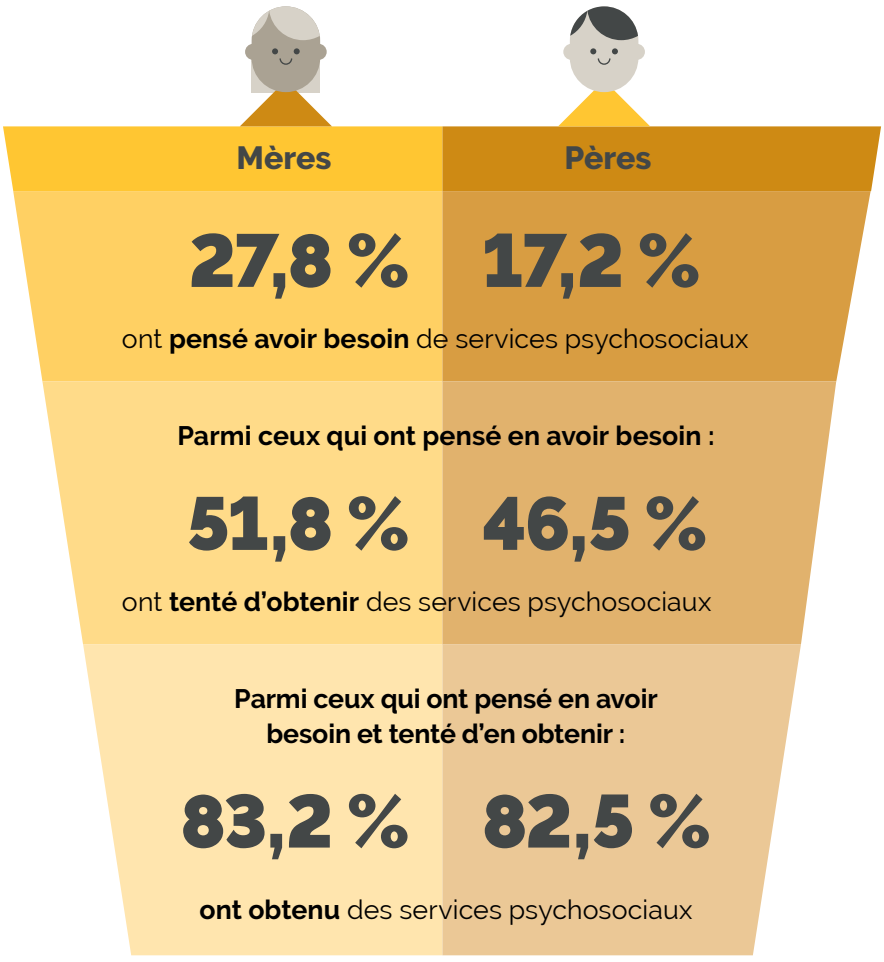

Parmi les parents **qui ont pensé avoir besoin de services psychosociaux**, certains groupes présentaient des proportions plus élevées :

Mères

- nées au Canada (31 %)
- vivant dans une famille monoparentale (39 %)
- vivant dans une famille comprenant deux enfants (31 %)

Pères

- nés au Canada (20 %)
- issus d'un ménage à revenus moyens-élevés ou élevés (20 %)
- vivant dans une famille comprenant deux enfants (21 %)

6.9 Maltraitance

Traitement d'un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse

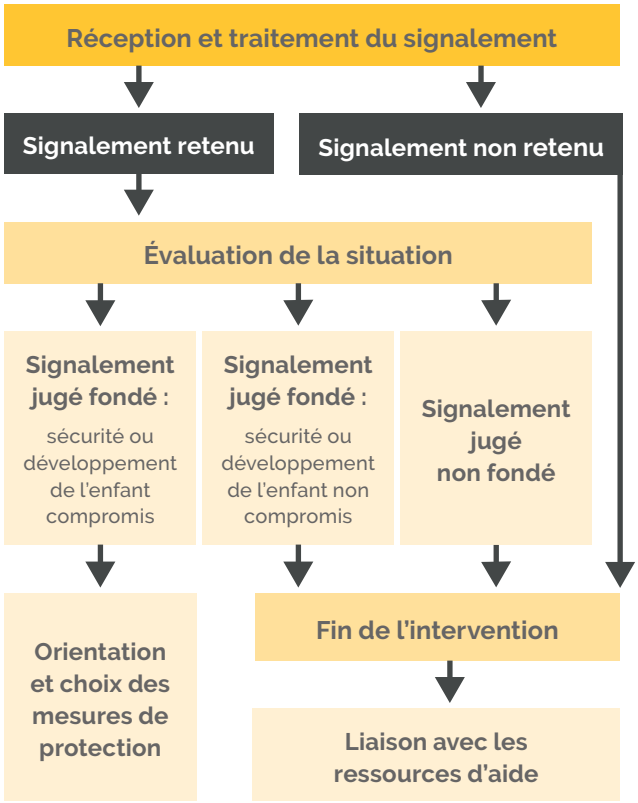

Inspiré de la brochure *On a signalé la situation de votre enfant au DPJ – Que devez-vous savoir maintenant ?* produite par la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Pourquoi s'en préoccuper ?

La maltraitance inclut l'abandon, la négligence, les mauvais traitements physiques et psychologiques ainsi que les abus sexuels[125].

La négligence traduit des besoins non satisfaits au sein des familles et des communautés. En d'autres termes, elle découle généralement d'une absence de réponse aux besoins d'un enfant, faute de ressources, plutôt que d'abus ou de violence dirigés contre lui[126].

Plus la maltraitance survient tôt, plus ses conséquences sont importantes[127]. Elle peut avoir des effets sur le développement du langage et causer des problèmes d'attention et de mémoire[128]. Sur le plan socioaffectif, la maltraitance peut augmenter les risques de développer de l'anxiété, des comportements dépressifs et une faible estime de soi. Elle peut également être associée à de la colère, à de l'agressivité et à de la difficulté à contrôler ses émotions[129]. En ce qui concerne le développement physique, les bébés ayant été secoués peuvent présenter des modifications de la structure de leur cerveau ainsi que des dommages neurologiques permanents[130].

De plus, de nombreuses études ont démontré que les expériences vécues durant la petite enfance, comme la maltraitance ou la pauvreté, modifient le cerveau des tout-petits, faisant en sorte que certaines structures sont sous-développées, alors que d'autres sont surdéveloppées[131].

Les conséquences de la maltraitance durant l'enfance peuvent persister à long terme. En effet, elle est associée à des comportements anxieux et dépressifs, au décrochage scolaire, à l'abus de substances, à des troubles alimentaires, à de la violence dans les relations intimes ainsi qu'à des idées suicidaires[132].

Au Québec, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) doit intervenir lorsque la sécurité ou le développement des enfants est compromis. Lorsqu'un enfant fait l'objet d'un signalement, la DPJ peut décider de le retenir ou non. Si le dossier est retenu, la situation est évaluée plus profondément. Lorsque cette évaluation statue que la sécurité ou le développement de l'enfant sont compromis, l'enfant sera pris en charge et pourra être sujet à la mise en place de mesures de protection de la DPJ. Dans certaines situations, l'enfant peut être placé en dehors de sa famille.

Signalements traités et retenus

En 2023-2024, le taux de signalements traités était de 73,4 pour 1 000 enfants. De ce nombre, 27,3 signalements pour 1 000 ont été retenus. Le taux de signalements traités a augmenté de 29 % de 2017-2018 à 2023-2024. **Les signalements retenus ont aussi suivi une tendance à la hausse au cours de cette période, avec une augmentation de 11 %.**

Taux de signalements traités et retenus, enfants de 0 à 5 ans au Québec de 2017-2018 à 2023-2024 (taux pour 1 000 enfants)

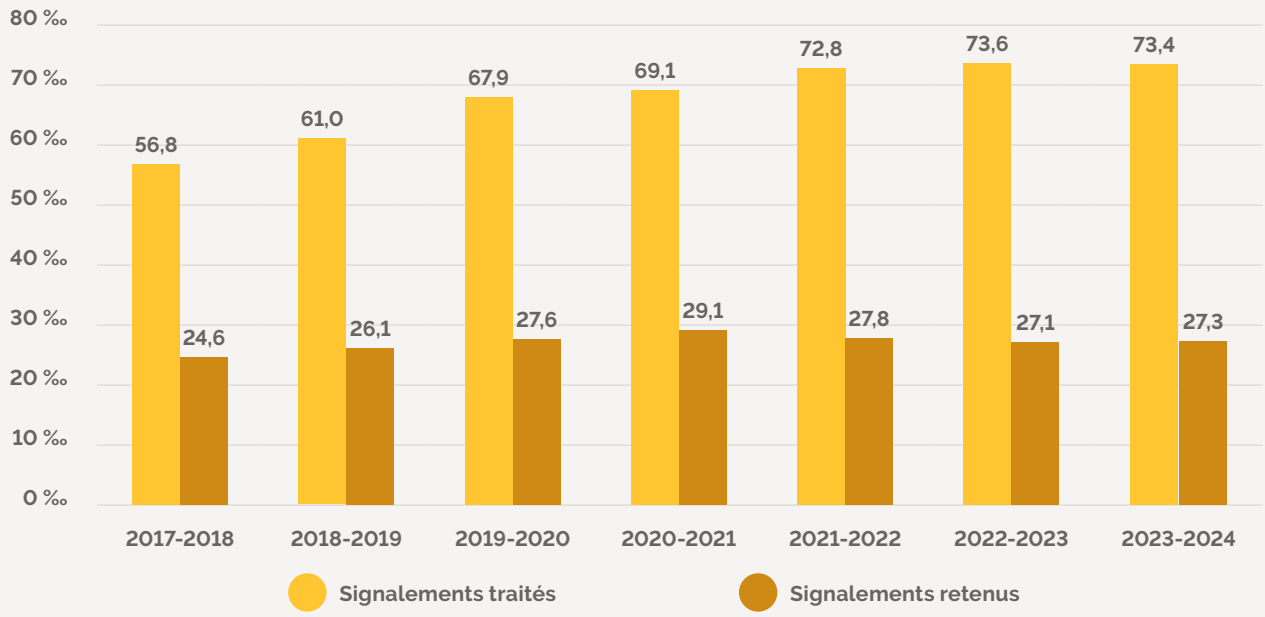

Note : Il s'agit des établissements du Québec excluant ceux du Nunavik. Année financière du 1er avril au 31 mars.

Sources : Tableau de bord – Bilan DPJ PROD – Power BI, MSSS : dernière mise à jour, 31 mars 2024 ; Institut de la statistique du Québec, estimations et projections de population : série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023.

Prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse

En 2023-2024, 20,0 enfants de 0 à 5 ans pour 1 000 étaient pris en charge par les services de protection de la jeunesse, **un taux plus élevé que celui noté en 2019-2020 (17,1 enfants pour 1 000).**

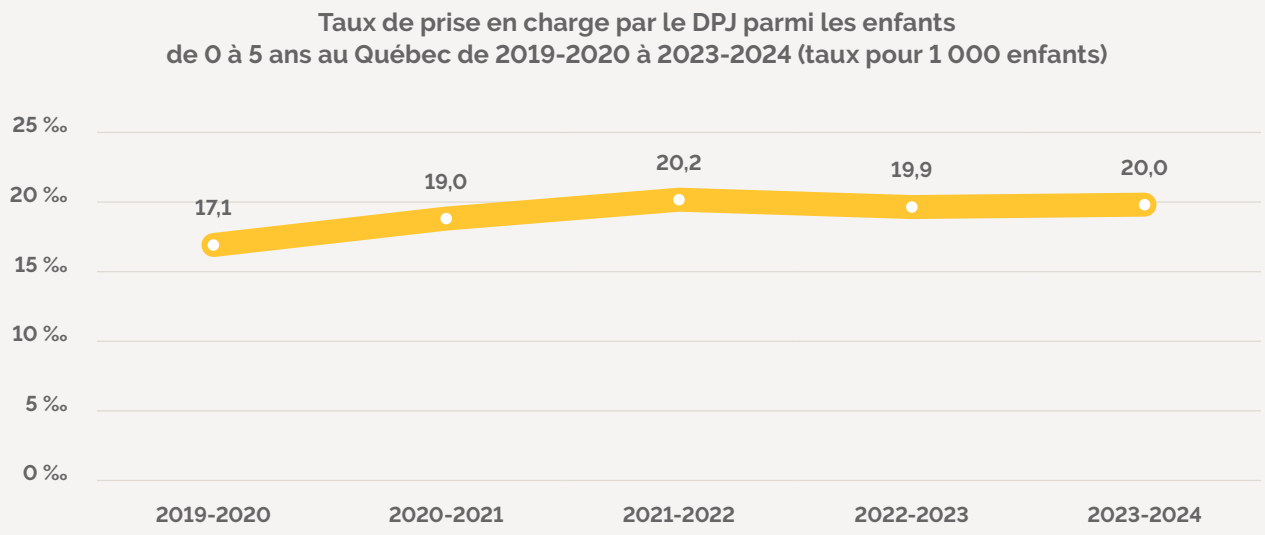

Enfants pris en charge : enfants pour qui la DPJ a statué, après avoir retenu un signalement et l'avoir évalué, que leur sécurité ou leur développement étaient compromis et qu'ils nécessitaient une prise en charge, que ce soit dans le cadre de mesures volontaires ou de mesures ordonnées par la Chambre de la jeunesse[133].

Note : Il s'agit des établissements du Québec excluant ceux du Nunavik. Année financière du 1er avril au 31 mars. Ces données correspondent aux prises en charge actives, et non aux nouvelles prises en charge. En d'autres termes, il s'agit des enfants qui sont pris en charge à un moment ou à un autre dans l'année, et non des nouveaux enfants qui sont pris en charge chaque année. Un même enfant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, d'année en année, si sa prise en charge s'étend sur une longue période. Ainsi, une augmentation dans le taux de prises en charge actives peut aussi bien refléter un allongement des prises en charge qu'une augmentation dans le taux de nouvelles prises en charge. À titre indicatif, au Québec en 2023, un taux de 1 pour 1 000 correspond à un peu plus de 500 enfants.

Sources : Tableau de bord – Bilan DPJ PROD – Power BI, MSSS : dernière mise à jour, 31 mars 2024 ; Institut de la statistique du Québec, estimations et projections de population : série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023.

Les recherches scientifiques ont démontré qu'aucun facteur de risque n'est responsable à lui seul de la maltraitance. Les causes sont en général multiples et étroitement associées entre elles. Plus le nombre de facteurs de risque auxquels l'enfant est exposé est grand, plus la pression augmente au sein de la famille, et plus le risque global de violence et de maltraitance augmente. Parmi les facteurs de risque auxquels les familles font face, on retrouve : un logement non convenable, la pauvreté, un faible soutien social, un haut niveau de stress parental, un parent aux prises avec un trouble de santé mentale[134].

Prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse selon la problématique

En 2023-2024, **les motifs les plus fréquents de prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse étaient la négligence** (5,1 pour 1 000) et le risque sérieux de négligence (7,1 pour 1 000), suivis par les mauvais traitements psychologiques (3,2 pour 1 000) et l'exposition à la violence conjugale (1,3 pour 1 000).

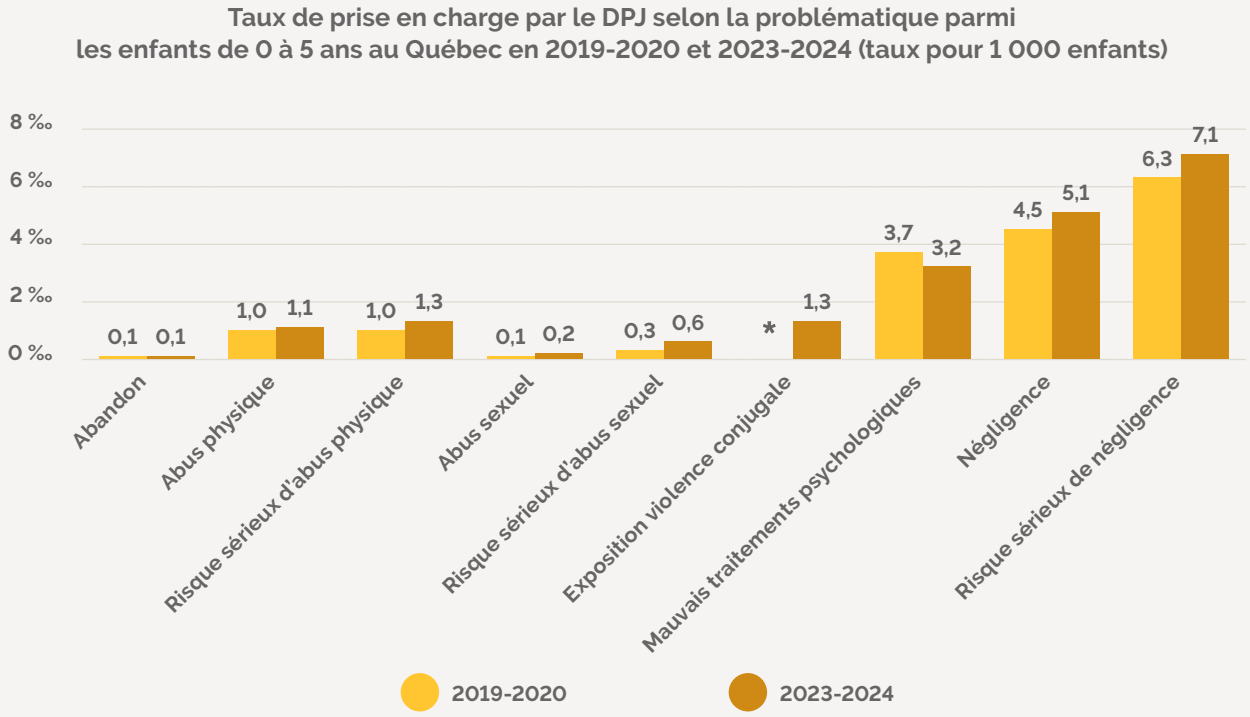

La négligence peut être définie comme la difficulté des parents à subvenir aux besoins de base de leurs enfants. Ces besoins fondamentaux peuvent être d'ordre physique (se loger, se nourrir, se vêtir), sanitaire (recevoir des soins) et/ou éducatif (aller à l'école)[135].

* « Exposition violence conjugale » est entrée en vigueur en avril 2023. Avant cette date, l'exposition à la violence conjugale était incluse dans la catégorie des mauvais traitements psychologiques. Ce changement peut expliquer que les taux de prise en charge ont augmenté dans le temps pour toutes les problématiques sauf pour celle concernant les mauvais traitements psychologiques.

Note : La catégorie « Troubles de comportement sérieux » a été retirée du graphique puisqu'il n'y a eu aucune prise en charge selon cette problématique en 2019-2020 et en 2023-2024. Ces données correspondent aux prises en charge actives, et non aux nouvelles prises en charge. En d'autres termes, il s'agit des enfants qui sont pris en charge à un moment ou à un autre dans l'année, et non des nouveaux enfants qui sont pris en charge chaque année. Un même enfant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, d'année en année, si sa prise en charge s'étend sur une longue période. À titre indicatif, au Québec en 2023, un taux de 1 pour 1 000 correspond à un peu plus de 500 enfants.

Il s'agit des établissements du Québec excluant ceux du Nunavik. Année financière du 1er avril au 31 mars.

Sources : Tableau de bord – Bilan DPJ PROD – Power BI, MSSS : dernière mise à jour, 31 mars 2024; Institut de la statistique du Québec, estimations et projections de population : série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023.

Prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse selon le milieu de vie

Au 31 mars 2024, **8,1 enfants de 0 à 5 ans pour 1 000 qui étaient pris en charge par la DPJ continuaient à vivre avec leurs parents et étaient suivis dans leur milieu familial. Depuis 2018, ce taux a augmenté de 30 %.** Par ailleurs, 3,4 enfants de 0 à 5 ans pour 1 000 étaient placés dans une famille d'accueil, une augmentation de 17 % depuis 2018.

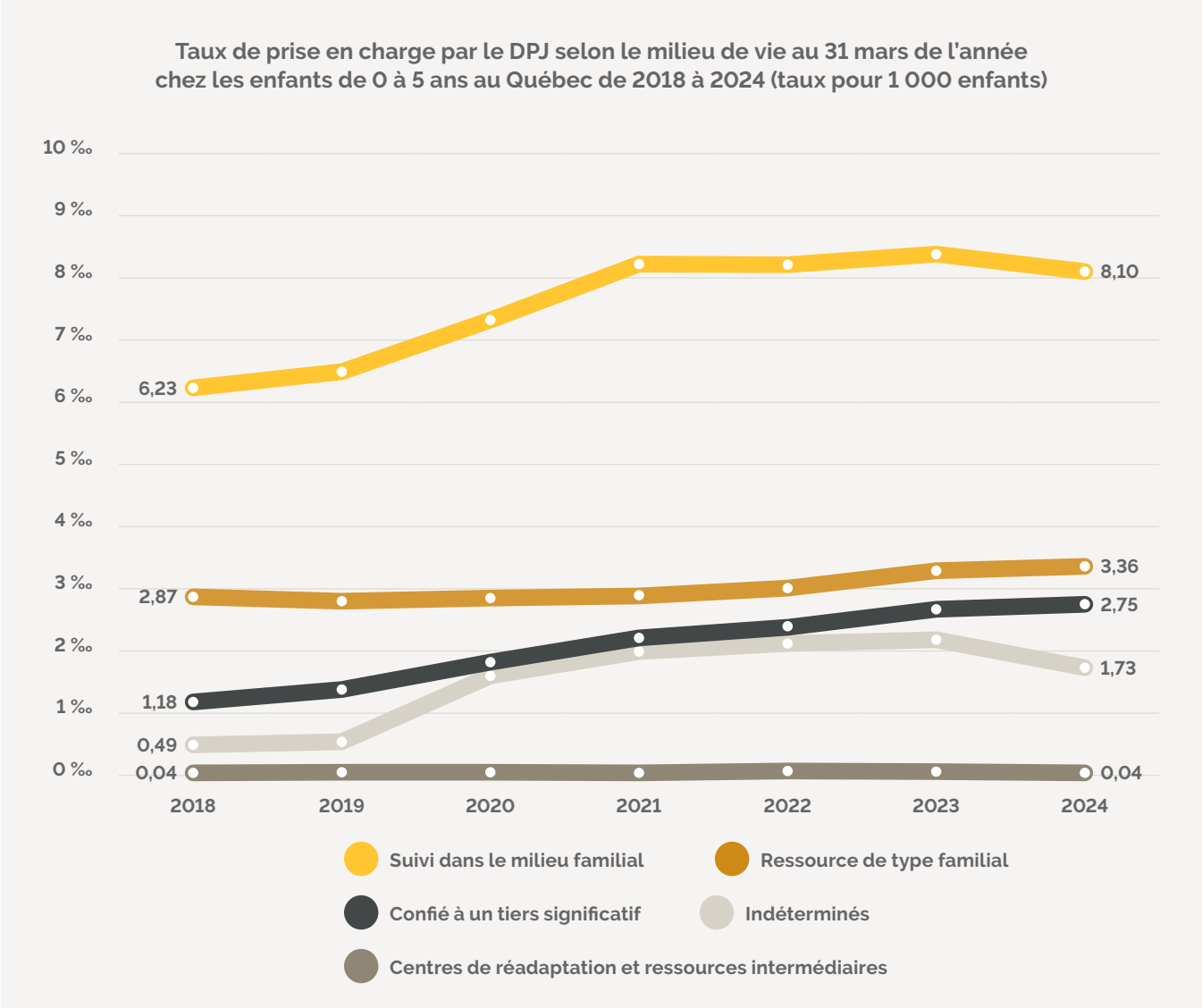

Note : « Ressource de type familial » est le terme utilisé pour désigner les familles d'accueil. Comme il n'y a eu aucun placement dans la catégorie « Autres ressources » de 2018 à 2024, elle a été retirée du graphique. Il s'agit des établissements du Québec excluant ceux du Nunavik. Résultats au 31 mars de l'année financière. Ces données correspondent aux prises en charge actives, et non aux nouvelles prises en charge. En d'autres termes, il s'agit des enfants qui sont pris en charge à un moment ou à un autre dans l'année, et non des nouveaux enfants qui sont pris en charge chaque année. Un même enfant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, d'année en année, si sa prise en charge s'étend sur une longue période. À titre indicatif, au Québec en 2023, un taux de 1 pour 1 000 correspond à un peu plus de 500 enfants.

Sources : Tableau de bord – Bilan DPJ PROD – Power BI, MSSS : dernière mise à jour, 31 mars 2024; Institut de la statistique du Québec, estimations et projections de population : série produite en juillet 2023, révisée en novembre 2023.

Effets de la pandémie

L'augmentation des sources de stress et l'isolement social pendant les périodes de confinement ont créé des situations favorisant les risques d'abus et de négligence chez les enfants. Par ailleurs, la fermeture des services de garde éducatifs et des écoles ainsi que la réduction des services sociaux et des programmes de soutien à domicile ont compliqué la détection des cas de maltraitance des enfants[136].

En effet, au Québec, une diminution des signalements liés à des cas d'abus physique et de négligence a été observée au cours de la première vague. Cette baisse coïncide avec l'implantation de mesures de confinement et la fermeture des écoles[137].

L'augmentation des risques de maltraitance infantile et la baisse des signalements ont aussi été rapportées dans la littérature internationale. Les auteurs d'une revue systématique de la littérature menée de mars à octobre 2020 concluent que les droits des enfants ont pu être mis en péril pendant la pandémie parce qu'ils n'ont pas été désignés comme un groupe à risque sur le plan de la santé[138].

L'environnement familial
Faits saillants

La situation familiale des tout-petits au Québec est encourageante sur plusieurs aspects.

De plus en plus de pères et de mères profitent du Régime québécois d'assurance parentale

- En 2021, pour 2 naissances sur 3 (66,2 %), ce sont les deux parents qui ont bénéficié d'un congé payé par le RQAP.

Moins de mères sans diplôme d'études secondaires

- La proportion de bébés nés d'une mère qui n'a pas terminé ses études secondaires a diminué de 2008 à 2023, passant de 7,9 % à 4,0 %.

Moins de parents sans emploi

En général, de 2001 à 2021, la situation d'emploi pour les parents avec au moins un enfant de 0 à 5 ans s'est améliorée.

- La proportion des familles dont aucun des deux parents ne travaille a diminué, passant de 14,2 % en 2001 à 9,3 % en 2021.

Le revenu médian des familles a augmenté

- En 2020, au Québec, le revenu médian pour les familles avec au moins un tout-petit était de 89 000 $ après impôts. Il a augmenté depuis 2005, où il était de 63 100 $ (en dollars constants de 2020).

Moins de ménages à faible revenu

- Au Québec, la proportion d'enfants vivant dans une famille à faible revenu a diminué de 2011 à 2020, passant de 16,3 % à 8,7 %. Cette proportion a ensuite connu une hausse de 2020 à 2022, atteignant une proportion de 11,4 % en 2022.

Moins de naissances chez les femmes de moins de 20 ans

- En 2023, parmi les femmes de moins de 20 ans, moins de 4 pour 1 000 ont donné naissance à un bébé (3,7 pour 1 000). Il s'agit du plus faible taux de fécondité jamais enregistré au Québec dans ce groupe d'âge. En 2013, il était de 7,9 pour 1 000.

Certains aspects sont **toutefois préoccupants**.

Le coût de la vie est à la hausse

- Depuis 2021, l'augmentation annuelle des prix des aliments et du logement dépasse l'augmentation annuelle moyenne des salaires. Par exemple, en 2023, le prix des aliments a augmenté de 8,3 %, et celui du logement de 6,2 %. Pour la même période, l'augmentation annuelle moyenne des salaires a été de 4,6 %. À titre comparatif, en 2019, l'augmentation annuelle moyenne des salaires était plus élevée que celle du prix des aliments et du logement.
- En 2022, environ le quart (25,4 %) des parents d'enfants de 0 à 5 ans considérait qu'il n'avait pas les moyens de subvenir aux besoins de base de leur famille, soit l'alimentation, le logement et les vêtements.

L'insécurité alimentaire persiste

- En 2022, environ un cinquième (19,8 %) des ménages au Québec ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans était en situation d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave.

Des parents stressés

- En 2022, environ le quart des parents d'enfants de 0 à 5 ans (25,8 %) affichait un niveau de stress parental élevé.

Une conciliation travail-famille difficile

- En 2022, près d'un cinquième (19,1 %) des parents d'au moins un enfant de 0 à 5 ans affirmait avoir un niveau de conflit travail-famille élevé.

Des parents qui ne se sentent pas soutenus par leur entourage

- En 2022, plus du quart (26,5 %) des parents d'au moins un enfant de 0 à 5 ans ne se sentait jamais ou rarement soutenu par son entourage quand il n'en pouvait plus.

Certains aspects sont **toutefois préoccupants** (suite).

Les parents préoccupés par leur utilisation des écrans en présence de leur tout-petit

- En 2022, 51,3 % des parents d'enfants de 5 ans ou moins trouvaient qu'ils utilisaient trop leur cellulaire lorsqu'ils passaient du temps avec leur enfant.
- En 2022, 39,2 % des parents d'enfants de 5 ans ou moins disaient qu'il leur arrivait de consulter leur téléphone alors qu'ils auraient pu être en train de jouer ou d'interagir avec leur enfant.

Un éveil à la lecture tardif

- En 2022, près de 40 % (39,6 %) des enfants de maternelle 5 ans avaient plus de 12 mois lorsqu'un adulte a commencé à leur faire la lecture.

Les signalements à la DPJ sont en hausse

- Le taux de signalements traités a augmenté de 29 % de 2017-2018 à 2023-2024. Les signalements retenus ont aussi suivi une tendance à la hausse au cours de cette période, avec une augmentation de 11 %.

La négligence est le principal motif de prise en charge par la DPJ

- Durant l'année 2023-2024, 20,0 enfants de 0 à 5 ans pour 1 000 étaient pris en charge par les services de protection de la jeunesse, un taux plus élevé que celui noté en 2019-2020 (17,1 enfants pour 1 000).
- En 2023-2024, les motifs les plus fréquents de prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse étaient la négligence (5,1 pour 1 000) et le risque sérieux de négligence (7,1 pour 1 000).

Il est possible d'agir

Les projets, les mesures et les politiques publiques présentés ci-après sont soit prometteurs, soit documentés ou évalués. Dans la mesure du possible, ils s'inscrivent dans une logique d'action sociale ou collective, et non individuelle. Nous les présentons à titre d'inspiration afin d'alimenter les réflexions autour des actions possibles en petite enfance et de proposer des avenues de réflexion aux décideurs.

Bonifier les mesures de soutien financier aux familles

Des mesures comme l'allocation canadienne pour enfants et l'Allocation famille du gouvernement du Québec peuvent amoindrir le fardeau du manque d'argent, surtout pour les familles les plus défavorisées. Le soutien financier permet aux familles de mieux répondre à leurs besoins de base et réduit le risque d'insécurité alimentaire, notamment.

- Le gouvernement fédéral a annoncé, en juillet 2024, une augmentation de 4,7 % du montant maximal annuel de l'allocation canadienne pour enfants pour l'année de prestations 2024-2025[139].
- Le Régime québécois d'assurance parentale est une autre mesure qui assure une certaine sécurité financière chez les familles pendant le retrait d'un ou des deux parents du marché du travail. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), c'est durant la période allant de la naissance au quatrième anniversaire de l'enfant que le revenu des familles change le plus[140].
- Il peut être difficile pour les parents avec un enfant ayant besoin de soutien particulier de concilier une participation au marché du travail en même temps que de composer avec les exigences liées à la situation de leur tout-petit[141]. L'Allocation famille prévoit une aide financière additionnelle, le Supplément pour enfant handicapé. Cette mesure a pour but d'aider les familles à assumer la garde, les soins et l'éducation d'un enfant dont le handicap ou l'incapacité le limite de façon importante dans la réalisation de ses habitudes de vie[142].

Se préoccuper de la santé mentale des parents

Des interventions en santé mentale qui offrent un soutien émotionnel et psychologique durant la période périnatale peuvent aider les parents à mieux gérer les défis liés à la parentalité et à prévenir la dépression périnatale[143].

- L'intervention Toi, Moi, Bébé, adaptée du programme éprouvé « Mothers and Babies », est un programme qui vise à favoriser la santé mentale et le bien-être des futurs et nouveaux parents. Les thèmes abordés sont la gestion du stress, le soutien social et la coparentalité saine. Le programme a été déployé dans toute la province en juin 2024[144].
- Élaboré par une équipe de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le projet STEP (Soutenir la Transition et l'Engagement dans la Parentalité) soutient les besoins particuliers des futurs parents qui ont vécu des expériences difficiles pendant l'enfance. Ce projet vise à soutenir leur adaptation au cours de cette période de stress important et à favoriser le développement de leur enfant[145].

Faciliter l'intégration des parents issus de l'immigration

Accompagner les parents des tout-petits issus de l'immigration, ou ayant un statut de réfugié, dans leur parcours d'intégration culturelle, sociale et professionnelle. L'intégration des familles immigrantes dans leur société d'accueil n'est pas toujours un parcours sans embûches. Elles doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, notamment en ce qui a trait à leur rôle parental.

- Il est donc important que le personnel des services de garde éducatifs, du réseau de la santé et des services sociaux, du milieu scolaire et communautaire soit sensibilisé à leur situation afin de mieux comprendre leurs besoins[146].
- Espace parents propose des activités réunissant de petits groupes de parents immigrants. Le programme est offert dans toutes les régions du Québec. Son évaluation a démontré qu'il favorise le soutien social, l'utilisation des services de santé et l'adaptation des participants. Espace parents propose également des ressources pour les personnes qui travaillent avec et pour les parents immigrants[147].

Assurer un accès à des hébergements de transition pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants

L'accès à un logement sûr et abordable est essentiel pour aider les femmes à quitter une situation d'abus, réduire les risques de revictimisation et les aider à reconstruire leur vie. Soulignons qu'au Québec, l'exposition à la violence conjugale fait partie des catégories les plus fréquentes d'incidents fondés en protection de la jeunesse[148].

Répondre aux besoins chroniques des familles pour prévenir la maltraitance

La négligence est le motif le plus fréquent de signalement dans les services de protection de la jeunesse. Elle est souvent le fruit d'un manque de ressources de la part des parents. Miser sur la prévention en soutenant les parents avant que les situations ne s'aggravent et que le développement des tout-petits soit compromis permettrait de réduire le recours à la DPJ. En effet, actuellement, la DPJ est la porte d'entrée vers les services, alors qu'elle devrait se situer en fin de trajectoire et se consacrer aux situations exceptionnelles[149].

- Certaines mesures permettent de soutenir les parents dès la naissance de l'enfant et sont susceptibles d'avoir un effet préventif sur la maltraitance. C'est le cas des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE), qui prévoient l'accompagnement des familles vulnérables par l'entremise de visites à domicile ainsi que la création d'environnements favorables à ces familles[150].
- Il existe un lien direct entre la pauvreté et les signalements ainsi que la prise en charge récurrente par les services de protection de la jeunesse[151]. Ainsi, toutes les mesures qui permettent d'améliorer les conditions de vie des familles et de diminuer le cumul de facteurs de stress contribuent à la prévention de la maltraitance[152].

Sensibiliser les parents sur les effets de leur utilisation des écrans en présence de leurs tout-petits

- Une campagne de communication sociétale s'adressant aux familles avec des tout-petits pourrait contribuer à sensibiliser les parents sur leur usage des écrans. La campagne PAUSE, destinée aux jeunes et pilotée par Capsana, est un exemple de ce type de mesure. Cette initiative inclut aussi un événement de déconnexion de 24 heures en famille et des outils pour les parents.
- Le personnel du réseau de la santé et des services sociaux peut également jouer un rôle en amorçant le dialogue sur les écrans lors de leurs interactions avec les parents de tout-petits. Par exemple, le programme Agir tôt, déployé dans le réseau de la santé et des services sociaux, pourrait offrir des occasions de discuter des écrans avec les parents.

Offrir un soutien et des services adaptés aux besoins des familles isolées

- Le projet Constellation, porté par Concertation Montréal, vise à soutenir les organisations locales dans leurs changements de pratiques pour mieux rejoindre les familles isolées et répondre à leurs besoins. En soutenant les acteurs de terrain dans leurs pratiques et en leur offrant des outils concrets, Constellation permet de mieux comprendre les besoins des personnes isolées et les obstacles auxquels elles se heurtent, ainsi que d'adapter les pratiques par des actions concrètes.
- L'approche de proximité est efficace pour établir et maintenir les liens. Elle implique, entre autres, un partenariat entre les différents organismes présents sur un territoire afin de mieux répondre aux besoins de la population. Cette approche permet de rejoindre certaines clientèles qui se heurtent à des barrières pour accéder aux services. Par exemple, les agents de milieux en Estrie facilitent l'arrimage entre les familles et les différents services disponibles dans la région. Cette approche ouvre des possibilités de référencement et de partenariat entre les ressources dans l'intérêt des familles et crée un filet de sécurité sociale. Elle a également des retombées sur les familles en favorisant l'accès aux services et le rehaussement du lien de confiance envers le réseau, notamment en améliorant le sentiment d'autoefficacité et d'estime de soi et en brisant l'isolement[153].

Faciliter la conciliation famille-travail

Les mesures de conciliation famille-travail sont variées et nombreuses et ont un effet important sur le quotidien des parents travailleurs. Peu importe le secteur d'activité d'une organisation, il est possible de mettre en place des mesures qui seront adaptées à la réalité organisationnelle tout en répondant aux besoins des employés. Celles-ci peuvent toucher à l'aménagement du temps et du lieu de travail, aux congés pour responsabilités familiales, au soutien aux employé(e)s et à leur famille et à l'adaptabilité de l'organisation.

- L'initiative Concilivi du Réseau pour un Québec famille accompagne les employeurs souhaitant mettre en place des mesures de conciliation travail-famille avec la démarche d'obtention du Sceau Concilivi, une reconnaissance pour les organisations qui veulent se démarquer en ce sens sur le marché. Concilivi œuvre globalement à outiller et à sensibiliser le milieu des affaires aux besoins évolutifs des travailleurs afin qu'ils contribuent à leur échelle à améliorer la qualité de vie des familles.

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Le quartier dans lequel les tout-petits vivent, jouent et tissent des relations exerce une influence importante sur leur développement et leur bien-être. Et il en va de même pour le logement qu'ils habitent[154]. La qualité des espaces physiques auxquels a accès l'enfant (ex. : terrains de sport, bibliothèques) lui donne également l'occasion d'explorer et d'apprendre.

7. Caractéristiques du milieu de résidence

7.1 Milieu urbain ou rural 92

7.2 Perception de la qualité du milieu de vie 93

Perception du milieu de résidence 93

Sécurité du quartier 93

7.3 Fréquentation des ressources et accessibilité 94

Organismes communautaires 94

Lieux publics et espaces verts 95

Bibliothèques 97

Fréquentation des bibliothèques 97

Effet de la fréquentation d'une bibliothèque sur le développement 98

7.1 Milieu urbain ou rural

En 2021, la majorité (82,1 %) des tout-petits vivait en milieu urbain. Depuis les 20 dernières années, cette proportion a généralement augmenté.

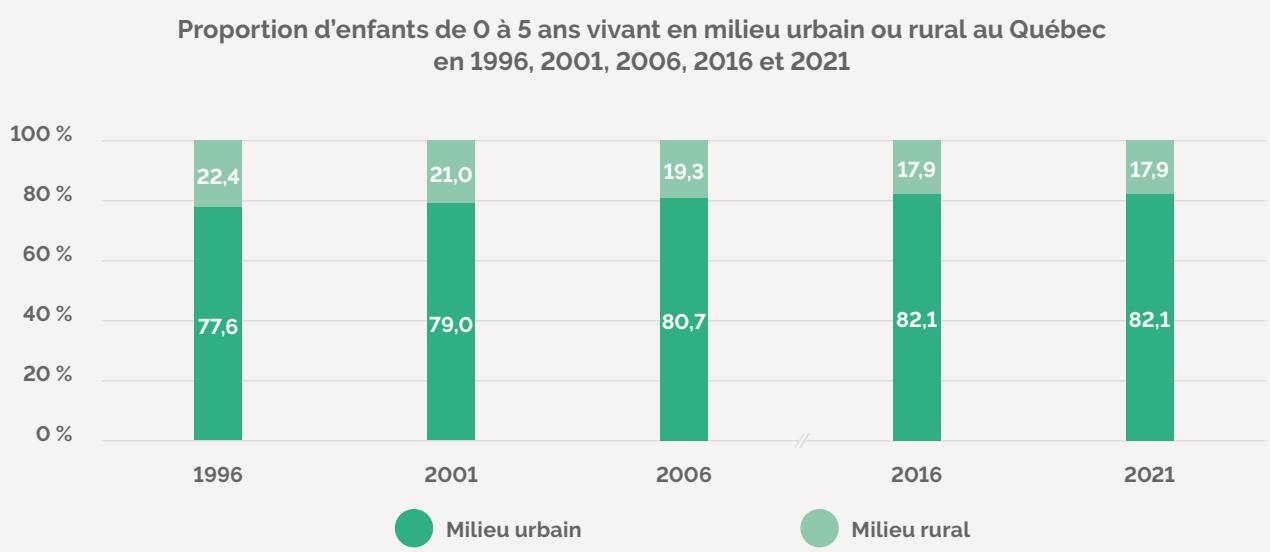

Milieu urbain : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres et qui sont situées autour d'un grand centre urbain comptant 10 000 habitants ou plus.

Milieu rural : Villes et municipalités situées à l'extérieur des grands centres urbains.

Note : Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996, 2001, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

7.2 Perception de la qualité du milieu de vie

Pourquoi s'en préoccuper ?

Un quartier peut être considéré comme étant sécuritaire si on peut y marcher seul sans crainte le soir ou la nuit, si les enfants peuvent jouer librement dehors pendant la journée, et si les parcs et terrains de jeux sont sécuritaires pour les enfants[155].

Les enfants qui vivent dans un quartier qui n'est pas sécuritaire sont plus susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement en comparaison avec ceux qui habitent un quartier sécuritaire. Plus précisément, les enfants qui vivent dans un quartier non sécuritaire présenteraient davantage de problèmes de comportement, d'hyperactivité ou de difficultés sur le plan émotionnel[156].

Enfin, vivre dans un quartier sécuritaire avec une bonne cohésion sociale, c'est-à-dire où il y a peu de conflits et où les gens s'entraident, peut être bénéfique pour le développement et le bien-être des tout-petits. En effet, le soutien social permet aux parents de réduire leur niveau de stress et d'offrir à leurs enfants un environnement familial plus harmonieux[157].

Perception du milieu de résidence

En 2022, parmi les parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans* :

86,6 % avaient une bonne perception de la **sécurité** de leur quartier ou de leur milieu de vie

85,2 % avaient une bonne perception de la **facilité à se déplacer** dans leur quartier (présence de trottoirs, accessibilité du transport en commun, etc.)

86,4 % avaient une bonne perception de leur relation avec le voisinage

76,8 % avaient une bonne perception de leur milieu de vie en ce qui a trait aux bruits provenant du voisinage ou de l'extérieur

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale.

Sécurité du quartier

La perception de sécurité du quartier varie selon le niveau de revenu familial. En **2022, plus de 1 parent de tout-petits* sur 5 (21,1 %) ayant un faible revenu habitait dans un quartier ou un milieu de vie perçu comme peu sécuritaire.** Cette proportion était de 8,9 % chez les parents ayant un revenu moyen-élevé ou élevé[158].

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

7.3 Fréquentation des ressources et accessibilité

Organismes communautaires

En 2022 :

16,7 %
des parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans* **ont fréquenté un organisme communautaire Famille quelques fois dans l'année ou plus**

32,6 %
des parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans* **ont fréquenté un centre de loisirs ou un centre communautaire quelques fois dans l'année ou plus**[159]

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Pourquoi s'en préoccuper ?

De manière générale, les organismes communautaires visent à contrer l'exclusion et à promouvoir l'égalité[160]. Ils œuvrent dans plusieurs secteurs qui contribuent à améliorer les conditions de vie des familles et des enfants. Par exemple, les organismes communautaires Famille ont pour mission de soutenir les parents dans leur rôle par des actions de soutien social, d'éducation populaire et d'assistance matérielle qui sont adaptées aux réalités et aux besoins des familles[161].

La fréquentation d'organismes communautaires par les familles peut avoir plusieurs effets positifs sur le développement des tout-petits. Tout d'abord, les ressources offertes par ces organismes permettent aux parents de développer leur autonomie et d'enrichir leur expérience parentale[162]. Ce soutien est particulièrement bénéfique pour les familles en situation de vulnérabilité, notamment celles qui ont un faible revenu, qui ont un enfant ayant besoin de soutien particulier ou qui sont issues de l'immigration[163].
De plus, les organismes communautaires favorisent l'entraide[164] et contribuent à améliorer les conditions de vie matérielles des familles[165]. Enfin, les intervenants des organismes communautaires peuvent jouer un rôle d'accompagnement lorsque les familles les plus vulnérables doivent rencontrer un professionnel pour discuter du développement de leurs enfants[166].

Pourquoi s'en préoccuper ?

Le jeu actif permet au tout-petit de développer ses habiletés motrices tout en lui donnant confiance en ses capacités physiques. De plus, les habitudes de vie acquises durant la petite enfance, telles qu'être physiquement actif, ont tendance à perdurer à l'adolescence et à l'âge adulte et peuvent contribuer à la santé globale[167].

Laisser les tout-petits jouer à l'extérieur, particulièrement dans la nature, comporte de nombreux avantages. En effet, le jeu actif en plein air joue un rôle important pour leur développement, leur santé, leur bien-être général et leur réussite scolaire. Le contact avec la nature leur permet notamment de développer leur curiosité et leurs sens, en touchant, en observant et en sentant ce qui les entoure[168]. Le fait d'être à l'extérieur les inciterait aussi à courir, à sauter et à grimper. Ils peuvent également prendre de petits risques, par exemple en montant sur une roche, ce qui leur permet de tester leurs limites et de développer leur confiance en soi ainsi que leur autonomie[169]. Enfin, le jeu à l'extérieur, en comparaison avec le jeu à l'intérieur, a tendance à durer plus longtemps et à être plus actif et imaginatif[170].

Lieux publics et espaces verts

Les parcs sont populaires auprès des enfants de maternelle 5 ans. **En 2022, près des trois quarts (72,0 %) d'entre eux les avaient souvent fréquentés** dans les douze mois précédant l'enquête. Cette proportion s'élevait à 29,7 % pour les arénas ou les terrains de sport et à 29,5 % pour les piscines, les pataugeoires et les jeux d'eau publics.

Répartition des enfants de maternelle 5 ans selon la fréquence de fréquentation de certains lieux publics (parc, aréna, piscine publique) au Québec en 2022

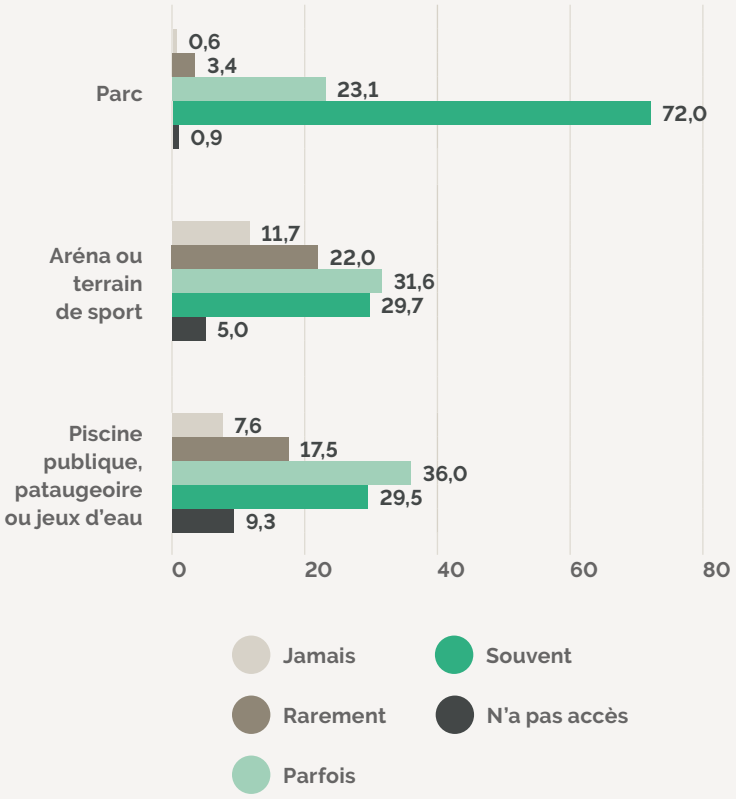

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*.

La fréquentation des lieux publics varie selon le niveau de revenu familial.

Enfants de maternelle 5 ans vivant dans une famille à…

	Faible revenu	Revenu élevé
Parc	71,4 %	77,0 %
Aréna ou terrain de sport	24,1 %	37,8 %
Piscine publique, pataugeoire ou jeux d'eau*	32,4 %	29,8 %

* Pour la catégorie « piscine publique, pataugeoire ou jeux d'eau », la comparaison entre les enfants vivant dans une famille à faible revenu et ceux vivant dans une famille à revenu élevé doit être interprétée avec prudence, car la différence n'est pas significative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*.

Effets de la pandémie

Une étude canadienne menée en avril 2020 rapporte que le temps moyen passé à l'extérieur et le temps moyen du jeu extérieur chez les enfants de 5 à 11 ans ont diminué par rapport à la période prépandémique[171]. Or, il semble que la proportion d'enfants et de jeunes canadiens qui jouent régulièrement dehors tarde à augmenter depuis. Elle n'a pas encore atteint le niveau prépandémique[172].

Pourquoi s'en préoccuper ?

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, les tout-petits qui fréquentent rarement ou jamais une bibliothèque publique avec leurs parents sont proportionnellement plus nombreux à être considérés comme vulnérables sur le plan du développement que ceux qui vont parfois ou souvent à la bibliothèque[173].

La littérature scientifique montre que le fait de fréquenter une bibliothèque avec son enfant contribue à réduire les risques qu'il échoue en lecture et en écriture ainsi qu'à faciliter sa réussite éducative de manière générale. En effet, selon la Société canadienne de pédiatrie, le fait d'exposer les tout-petits aux livres leur permet de développer le plaisir de lire et favorise leur éveil à la lecture et à l'écriture. Stimuler cet éveil avant l'entrée à l'école permet ultimement de contribuer à prévenir le décrochage scolaire[174].

Bibliothèques

Fréquentation des bibliothèques

En 2022, **près de la moitié (47,6 %) des enfants de maternelle 5 ans avaient rarement ou n'avaient jamais fréquenté une bibliothèque** dans les douze mois précédant l'enquête. De plus, 3,6 % des enfants de maternelle n'avaient pas accès à ce type de service dans leur quartier ou leur municipalité.

Répartition des enfants de maternelle 5 ans selon la fréquence des visites à la bibliothèque au Québec en 2022

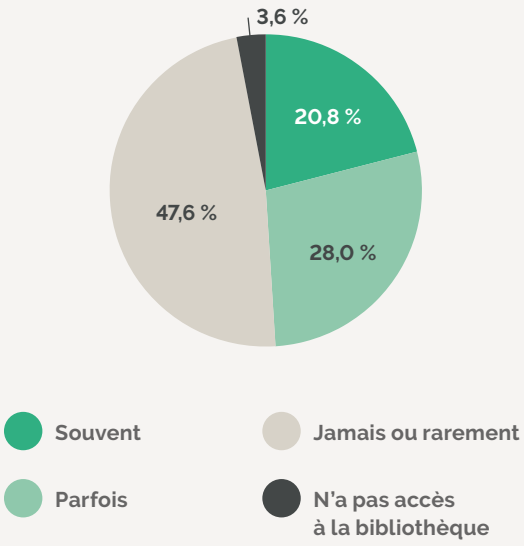

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*.

Effet de la fréquentation d'une bibliothèque sur le développement

En 2022, **parmi les enfants de maternelle qui n'ont jamais ou ont rarement fréquenté une bibliothèque** dans les douze mois précédant l'enquête, **près de 1 enfant sur 3 (32,6 %) était vulnérable dans au moins un domaine de développement.** En comparaison, parmi les enfants qui fréquentaient souvent la bibliothèque, c'est environ 1 enfant sur 5 (21,5 %) qui était vulnérable dans au moins un domaine de développement.

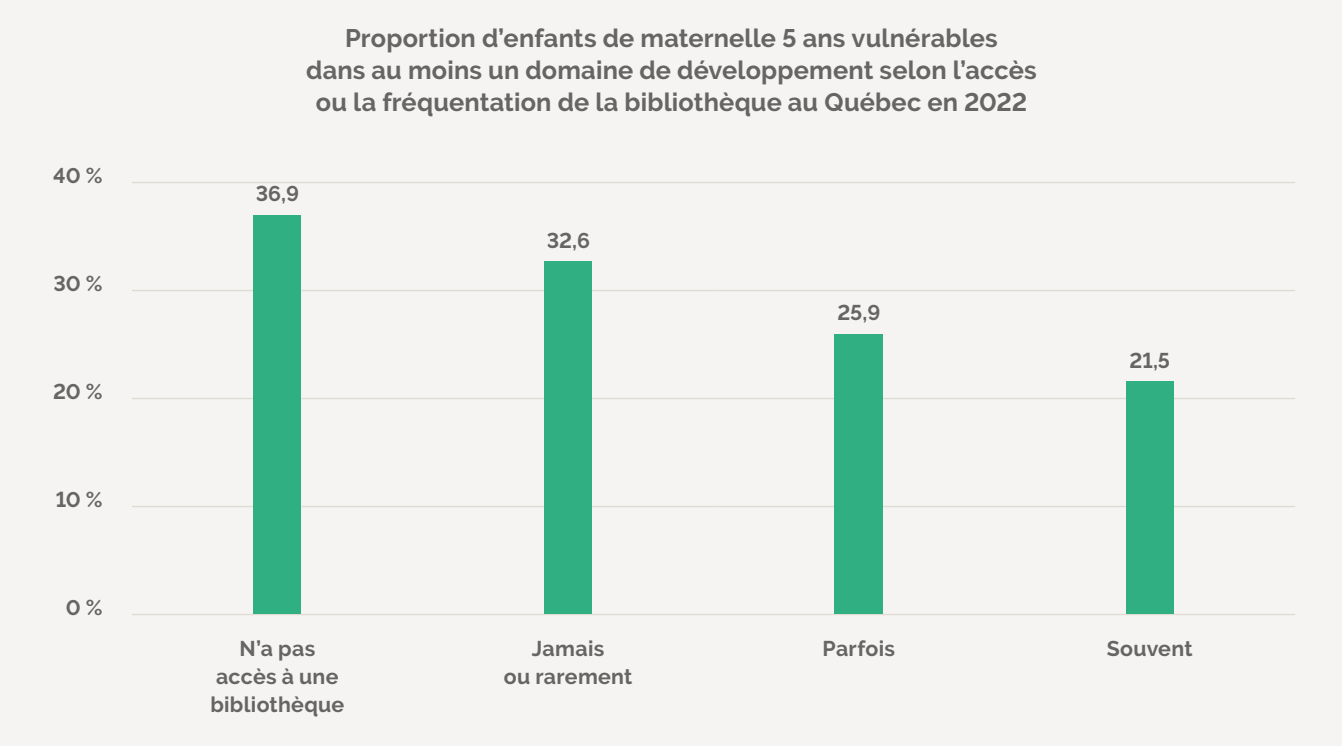

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, compilation spéciale.

8. Logement

8.1	**Caractéristiques du logement**	100
	Logement non acceptable	101
	Mode d'occupation	103
	Formes de nuisance	104
	Prix des loyers	104
8.2	**Déménagements**	105
	Nombre de déménagements	105

8.1 Caractéristiques du logement

Selon l'*Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, **le quart des parents d'enfants de 0 à 5 ans* considère qu'ils n'ont pas les moyens de subvenir aux besoins de base de leur famille, dont se loger**[175]. Exacerbée par la crise de l'habitation qui sévit au Québec, cette préoccupation s'ajoute à d'autres sources de stress que vivent les parents. Cette accumulation de facteurs de stress peut avoir des répercussions sur les tout-petits, puisqu'elle peut rendre les parents moins disposés à bien répondre aux besoins de leurs enfants[176].

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Les dernières années ont été marquées par une crise du logement au Québec[177]. Plus précisément, on assiste à une pénurie de logements locatifs abordables et adéquats (taille, état des lieux). Il est donc important de prendre en considération ce contexte lors de l'interprétation des données, particulièrement celles du recensement de 2021.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les caractéristiques des logements dans lesquels vivent les tout-petits peuvent également influencer leur développement. Notamment, le fait de vivre dans un logement non abordable est associé à un plus grand risque de retard de développement sur les plans physique, émotif, cognitif, langagier et social[178]. Par exemple, en ce qui a trait au développement physique, les tout-petits qui habitent dans un logement trop dispendieux pour leurs parents ont souvent un plus petit poids que les autres enfants du même âge. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les parents ont alors moins d'argent à consacrer à l'alimentation de leurs tout-petits[179].

De plus, il existe un lien entre les caractéristiques d'un logement et le risque qu'un enfant soit victime de maltraitance. Des études font une association entre les caractéristiques d'un logement (ex. : bruit, surpeuplement, nombreux va-et-vient) et la qualité des interactions verbales parent-enfant, la sensibilité parentale et le sentiment de compétence parentale[180].

Enfin, en ce qui a trait à la salubrité, les enfants de maternelle qui vivent dans un logement dans lequel on trouve au moins une forme de nuisance (présence de moisissure ou d'odeurs, problèmes d'insectes ou de rongeurs) sont plus vulnérables sur le plan du développement que ceux qui vivent dans un milieu sans nuisance[181]. Les enfants en bas âge qui vivent dans des logements insalubres sont plus susceptibles de développer des problèmes de santé, tels que l'asthme[182].

Logement non acceptable

Un logement non acceptable est un logement qui n'atteint pas au moins l'une des trois normes suivantes* :

Abordabilité

Un logement est **non abordable** si le ménage consacre **plus de 30 % de son revenu** avant impôt aux frais de logement.

Taille

Un logement est de **taille insuffisante** s'il ne compte pas **suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage** étant donné sa taille et sa composition**.

Nécessité de réparations majeures

Il s'agit notamment de logements où la **plomberie ou l'installation électrique est défectueuse**, et de logements qui ont besoin de **réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds**.

* Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
** D'après les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO).

En 2021, **1 famille sur 4 avec au moins un enfant de 0 à 5 ans (25,7 %) vivait dans un logement non acceptable. Cette proportion est en baisse depuis 2006, où elle était de 31,6 %.**

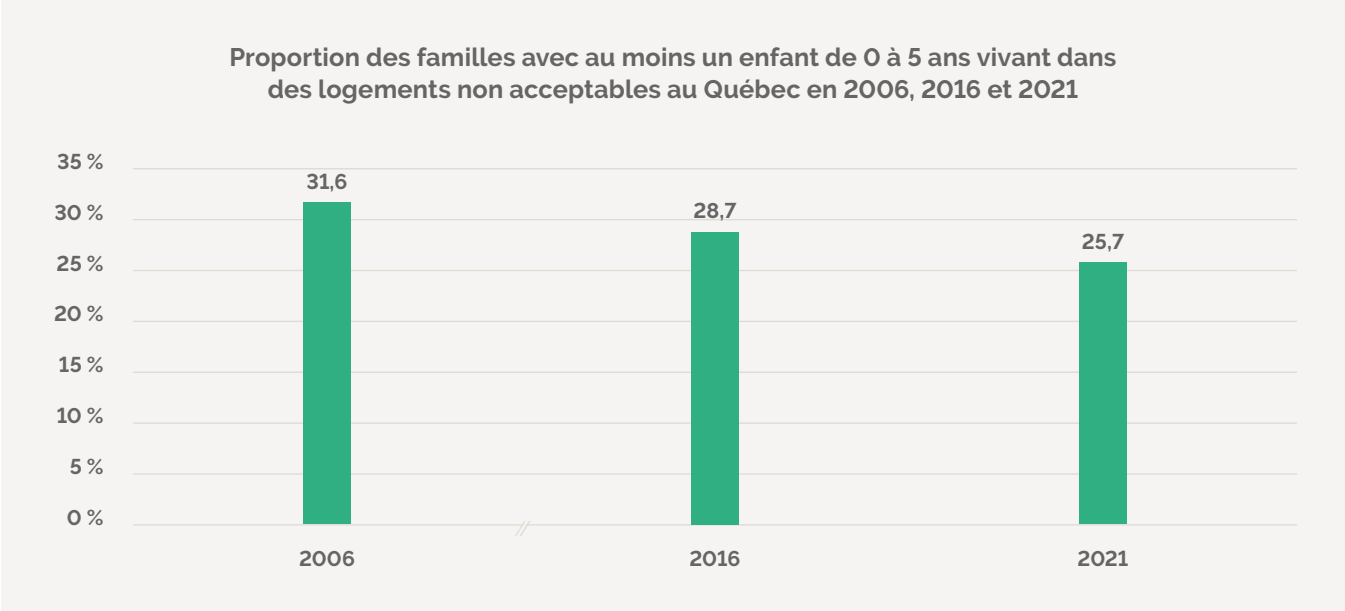

Note : Il s'agit des familles de recensement dans les ménages privés propriétaires ou locataires, non agricoles et hors réserves, avec au moins un enfant de 0 à 5 ans.

Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2021, parmi les familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans[183] :

8,7 %
habitaient dans un **logement non abordable**

12,7 %
habitaient dans un **logement de taille insuffisante**

7,8 %
habitaient dans un **logement nécessitant des réparations majeures**

Note : Il s'agit des familles de recensement dans les ménages privés propriétaires ou locataires, non agricoles et hors réserves, avec au moins un enfant de 0 à 5 ans. Certaines familles peuvent habiter un logement qui présente plus d'une norme de non-acceptabilité.

La proportion des familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans vivant dans un logement non acceptable varie selon certaines caractéristiques. Par exemple, en 2021, cette proportion était plus élevée parmi :

les familles monoparentales (46,6 %) **que** chez les familles biparentales (22,0 %)

les familles **dont au moins un membre est immigrant** (38,3 %) **que** lorsqu'aucun membre n'est immigrant (20,2 %)[184]

Note : Il s'agit des familles de recensement dans les ménages privés propriétaires ou locataires, non agricoles et hors réserves, avec au moins un enfant de 0 à 5 ans.

Effets de la pandémie

Les effets néfastes d'un logement de mauvaise qualité sur la santé physique et mentale sont exacerbés pendant les périodes de confinement. Durant ces périodes, les ménages disposant d'un espace extérieur privé ont pu bénéficier d'activités extérieures, tandis que les ménages défavorisés sur le plan matériel ont vu leur accès aux espaces extérieurs restreint[185].

La situation quant à l'abordabilité des logements s'est améliorée de 2001 à 2021 pour les familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans. La proportion de ces familles qui occupaient un logement de taille insuffisante ou un logement nécessitant des réparations majeures est demeurée stable.

Proportion des familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans selon les normes d'acceptabilité du logement qu'elles habitent, au Québec en 2001, 2006, 2016 et 2021

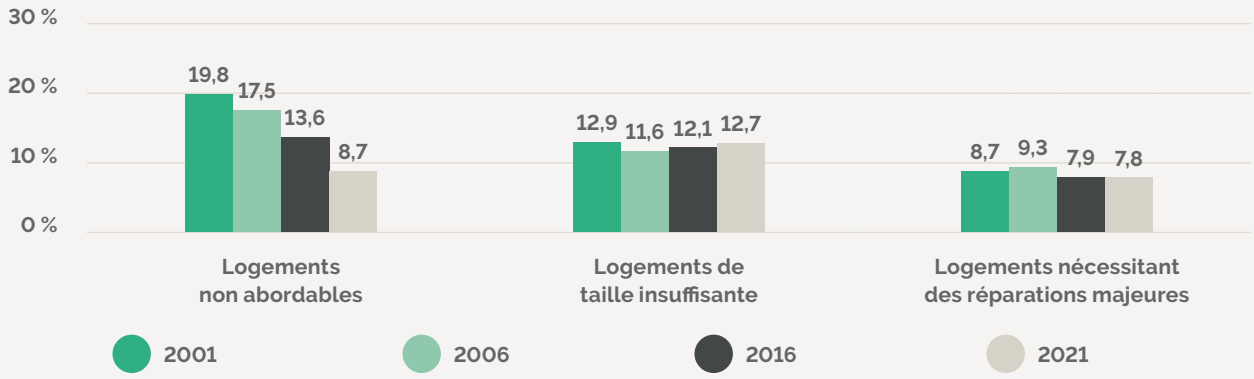

Note : Les données de 2011 ne sont pas présentées, car les changements méthodologiques apportés en 2011 dans le programme de recensement limitent le potentiel de comparaison avec les années précédentes et subséquentes.

Il s'agit des familles de recensement dans les ménages privés propriétaires ou locataires, non agricoles et hors réserves, avec au moins un enfant de 0 à 5 ans.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Mode d'occupation

En 2021, environ deux tiers (65,6 %) des familles avec des enfants de 0 à 5 ans étaient propriétaires de leur logement. L'autre tiers en était locataire, majoritairement dans des logements non subventionnés (31,7 %). La proportion des ménages propriétaires et locataires a peu varié depuis 2006, alors qu'elle était de 64,9 % pour les ménages propriétaires et de 35,1 % pour les ménages locataires.

Répartition des familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans selon le mode d'occupation du logement au Québec en 2021

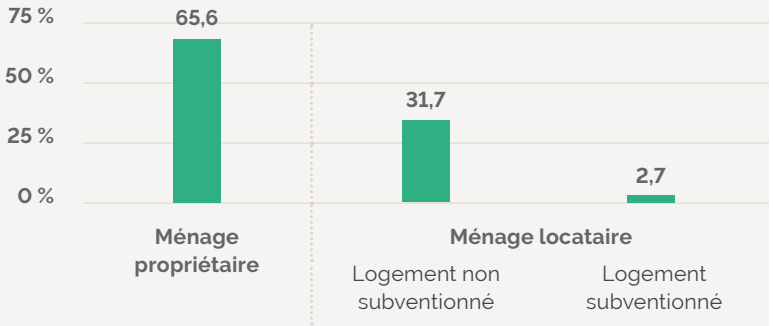

Note : Il s'agit des familles de recensement dans les ménages privés propriétaires ou locataires, non agricoles et hors réserves, avec au moins un enfant de 0 à 5 ans.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Formes de nuisance

En 2022, au Québec, **plus de 1 enfant de maternelle sur 10 (10,6 %) vivait dans un logement où on retrouvait au moins une forme de nuisance,** comme de la moisissure, des odeurs ou des problèmes d'insectes ou de rongeurs dans les douze mois précédant l'enquête[186].

Proportionnellement, certains groupes d'enfants de maternelle sont plus nombreux à vivre dans un logement avec au moins une forme de nuisance[187] :

- ceux qui ont **au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté** (13,6 %)
- ceux qui sont **nés à l'extérieur du Canada** (20,4 %)
- ceux qui vivent dans **un ménage à faible revenu** (17,8 %)

Prix des loyers

De **2020 à 2023, le loyer moyen pour tous les types de logements locatifs dans la province est passé de 868 $ à 1 022 $, soit une hausse de 17,7 %** (ou 154 $) sur trois ans.

Plus précisément, le loyer moyen a augmenté de 18,3 % (ou 161 $) pour les **4 ½** et de 15,7 % (ou 167 $) pour les **5 ½**, logements qui sont souvent privilégiés par les familles.

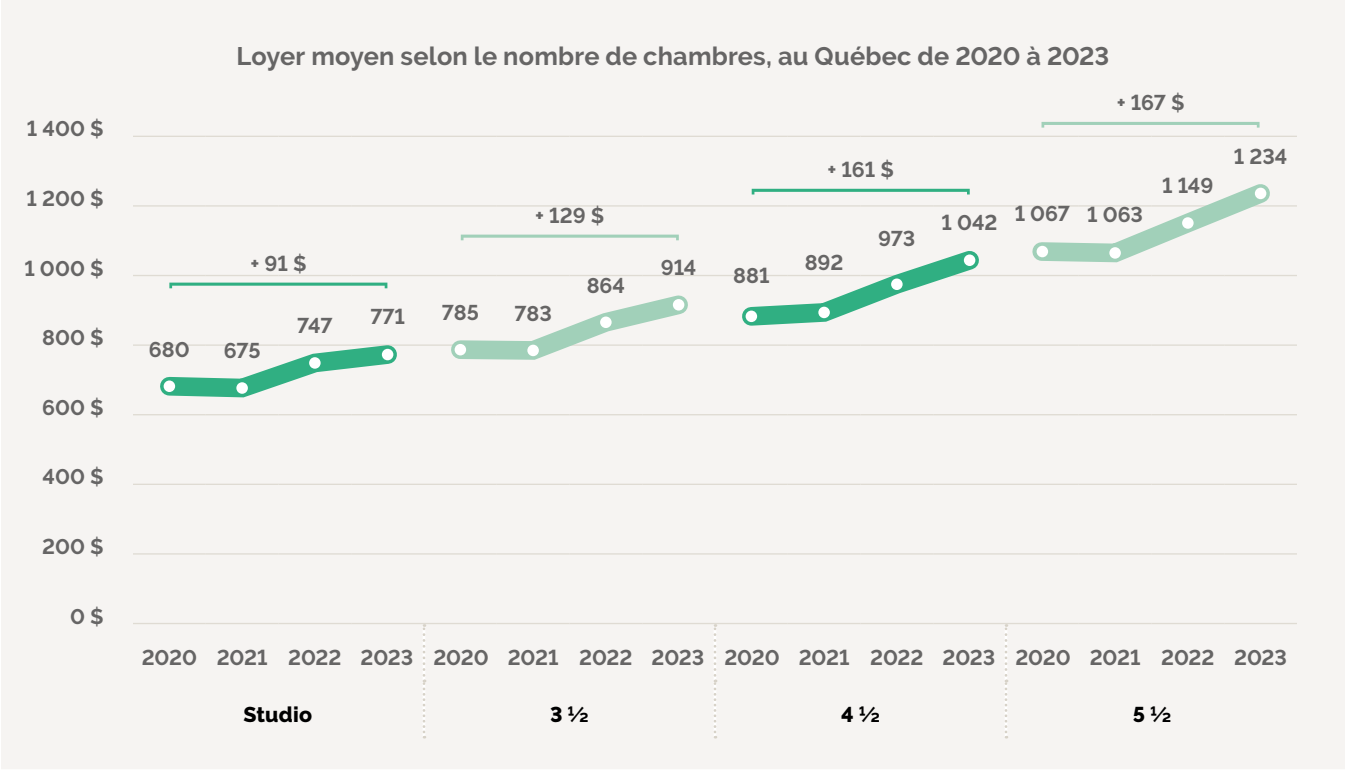

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), *Enquête sur les logements locatifs*, 2020 à 2023.

8.2 Déménagements

Pourquoi s'en préoccuper ?

De manière générale, une plus grande instabilité résidentielle serait associée à des difficultés sur les plans socioaffectif et comportemental chez les tout-petits, ce qui peut se traduire par de la difficulté à gérer leurs émotions, de l'anxiété, de l'impulsivité ou de l'opposition. Une grande fréquence de déménagements peut également causer des difficultés d'apprentissage et des retards scolaires qui peuvent perdurer[188].

Or, ces effets négatifs sur les tout-petits dépendent avant tout des circonstances dans lesquelles les changements se produisent. Par exemple, les déménagements causés par une séparation ou une perte d'emploi peuvent faire en sorte que les familles se retrouvent dans des logements de moindre qualité ou dans des voisinages moins favorisés en ressources ou en services publics[189].

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants à la maternelle 2022*, les enfants qui ont déménagé, peu importe le nombre de fois, au cours des dernières années sont plus susceptibles d'être considérés comme étant vulnérables dans les domaines de développement « Santé physique et bien-être », « Compétences sociales » et « Maturité affective », en comparaison avec ceux qui sont restés au même lieu de résidence[190].

Les déménagements peuvent aussi avoir des effets positifs sur le développement des tout-petits. C'est notamment le cas si le nouveau logement correspond davantage aux besoins de la famille, par exemple s'il se trouve dans un quartier plus sécuritaire ou moins défavorisé[191].

Nombre de déménagements

En 2022, **plus de la moitié (53,5 %) des enfants de maternelle 5 ans n'avait pas déménagé dans les 5 dernières années.**

De 2017 à 2022, le pourcentage d'enfants de maternelle 5 ans qui ont vécu un déménagement a augmenté, passant de 26,2 % à 30,9 %. La proportion d'enfants de maternelle 5 ans ayant vécu trois déménagements ou plus dans les 5 dernières années a diminué de 2017 à 2022, passant de 7,3 % à 5,7 %.

Répartition des enfants de maternelle 5 ans selon le nombre de déménagements vécus au cours des 5 dernières années au Québec en 2017 et en 2022

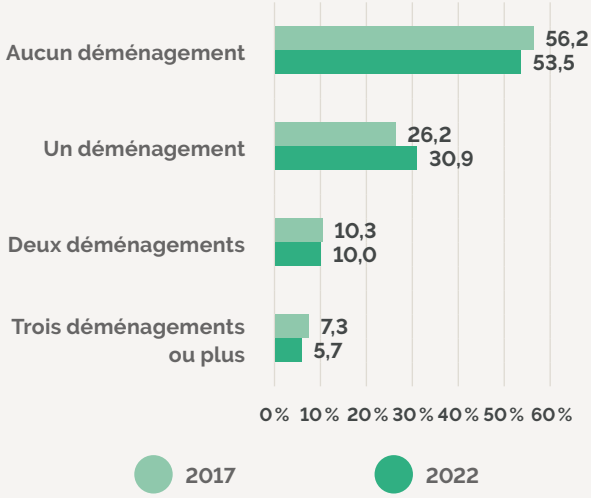

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle*, 2017 et 2022.

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants à la maternelle 2022*, 5,7 % des enfants de maternelle 5 ans ont déménagé trois fois ou plus dans les cinq dernières années. Cette proportion est plus élevée chez[192] :

les enfants qui vivent dans un ménage à faible revenu
10,9 %

les enfants dont les parents (ou le parent seul) n'ont aucun diplôme
14,6 %

les enfants qui vivent dans une famille monoparentale
12,0 %

les enfants nés à l'extérieur du Canada
19,7 %

les enfants qui vivent dans une famille recomposée
11,0 %

9. Contaminants environnementaux

9.1	**Concentrations de plomb**	108
9.2	**Pesticides**	109
9.3	**Polluants éternels**	110

9.1 Concentrations de plomb

Les concentrations de plomb dans le sang des enfants de 3 à 5 ans au Québec ont diminué de 40 % entre les périodes 2009-2013 et 2016-2019. Plus précisément, elles sont passées de 0,93 à 0,56 µg/dL.

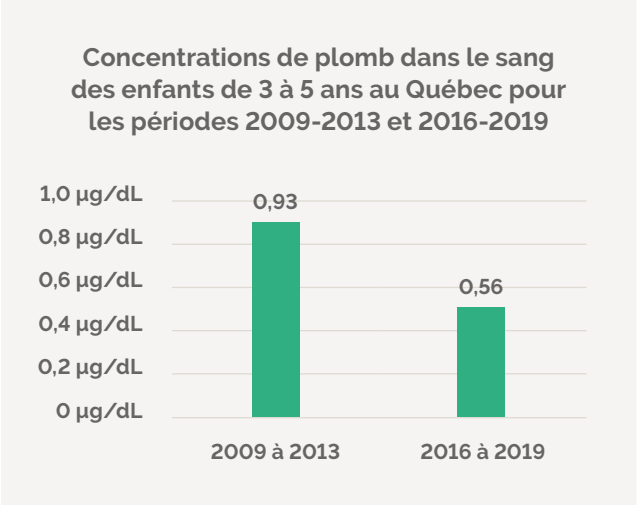

Note : Les données de 2009-2011 ont été combinées à celles de 2012-2013, et celles de 2016-2017 ont été combinées à celles de 2018-2019 pour augmenter la taille de l'échantillon nécessaire aux analyses statistiques. Les concentrations sont présentées sous forme de moyenne géométrique.

Source : Santé Canada, *Enquête canadienne sur les mesures de la santé,* 2024, compilation spéciale.

Présence de plomb dans les services de garde éducatifs à l'enfance

En date du 15 décembre 2023,

16 % des services de garde éducatifs (CPE, garderies subventionnées et non subventionnées) visités présentaient des concentrations de plomb dans l'eau qui dépassaient la norme pour l'eau potable[193].

Pourquoi s'en préoccuper ?

Tant les adultes que les enfants sont exposés quotidiennement à un grand nombre de substances chimiques dans l'air, l'eau, les aliments, les sols, la poussière et les produits de consommation[194]. Ces substances, dont la présence dans l'environnement peut être d'origine naturelle ou attribuable à l'humain, peuvent représenter un risque pour la santé[195].

Le plomb est une substance toxique qui s'accumule dans le corps. Les nourrissons et les enfants y sont principalement exposés par la consommation d'aliments et d'eau potable contaminés[196]. Alors que le plomb était historiquement présent dans de nombreux produits de consommation, les mesures de santé publique et la réglementation ont permis de réduire l'exposition des tout-petits à ce contaminant. Par exemple, la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*[197] et son *Règlement sur les bijoux pour enfants*[198] limitent l'utilisation du plomb dans les jouets, les bijoux, les vêtements, les accessoires et produits destinés aux enfants ainsi que dans la vaisselle en céramique et en verre.

Le plomb peut aussi se trouver dans le lait maternel et être transféré au nourrisson lors de l'allaitement[199].

Selon l'Organisation mondiale de la santé, les fœtus, les nourrissons, les tout-petits et les enfants sont particulièrement sensibles aux effets nocifs du plomb sur le développement neurologique[200]. À ce jour, il n'existe pas de seuil d'exposition sécuritaire pour ce contaminant[201].

9.2 Pesticides

En 2021-2022, **près de 1 bébé de 5 mois sur 10 vivait dans une résidence où des pesticides avaient été utilisés pour traiter une infestation d'insectes nuisibles ou de mauvaises herbes à l'extérieur,** durant la grossesse de sa mère (9,3 %) ou depuis sa naissance (9,2 %). De plus, près de 1 bébé de 5 mois sur 20 (4,9 %) habitait depuis sa naissance dans un logement situé à proximité d'un milieu agricole ou d'un terrain de golf où l'on appliquait des pesticides.

Utilisation d'insecticides ou de pesticides dans différents lieux dans l'environnement d'enfants d'environ 5 mois (pendant la grossesse ou après la naissance de l'enfant) au Québec en 2021-2022

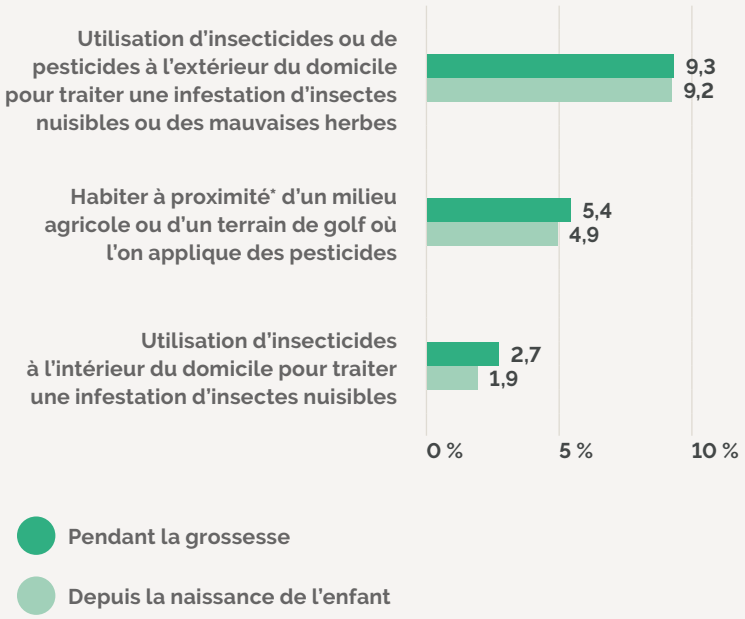

* C'est-à-dire un terrain ou un milieu visible du logement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 2e édition, 2021-2022.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les enfants peuvent être exposés à des pesticides, soit par la consommation d'aliments ou d'eau contaminés, ou alors par contact cutané avec ces substances chimiques ou par inhalation lors de leur utilisation[202]. Certaines études ont montré une association entre l'exposition à certains pesticides chez les jeunes enfants et des troubles du développement du cerveau[203]. Il y aurait également un lien entre l'exposition à certains pesticides durant la grossesse et un faible poids à la naissance[204].

9.3 Polluants éternels

De 2016 à 2019, **des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) ont été détectées dans le plasma sanguin (la composante liquide du sang) des enfants de 3 à 5 ans au Québec.** Les concentrations moyennes mesurées pour trois PFAS répandues (PFNA, PFOA et PFOS) variaient de 0,5 à 1,4 µg/L.

Concentrations de trois substances chimiques de la famille des PFAS dans le plasma sanguin des enfants de 3 à 5 ans au Québec pour la période 2016-2019

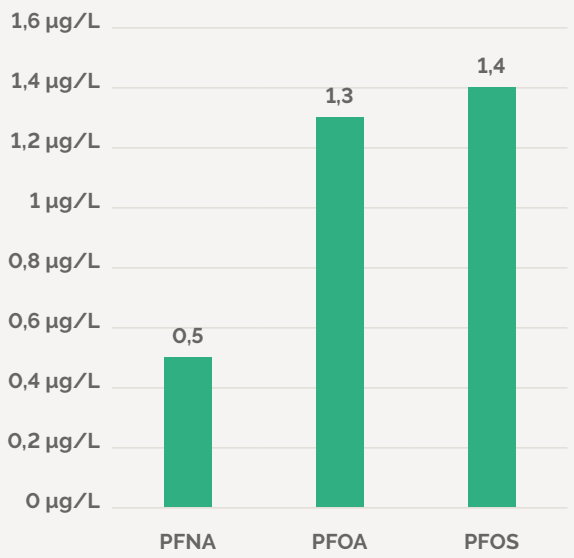

Note : Les concentrations de trois substances chimiques de la famille des PFAS sont présentées (PFNA = acide perfluorononanoïque, PFOA = acide perfluorooctanoïque, PFOS = sulfonate de perfluororooctane). Les données de 2016-2017 et de 2018-2019 ont été combinées pour augmenter la taille de l'échantillon nécessaire aux analyses statistiques. Les concentrations sont présentées sous forme de moyenne géométrique.

Source : Santé Canada, *Enquête canadienne sur les mesures de la santé,* 2024, compilation spéciale.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les PFAS, aussi surnommées « polluants éternels » en raison du fait qu'elles sont difficiles à dégrader, se trouvent dans une panoplie de produits du quotidien, comme des produits antitaches (appliqués sur certains meubles rembourrés et tapis), certains tissus et vêtements, les poêles antiadhésives et les sacs de maïs soufflé[205]. Les jeunes enfants sont exposés aux PFAS par plusieurs voies, notamment la consommation d'aliments et d'eau potable contaminés[206]. Ces substances ont également été détectées dans le lait maternel et le sang de cordon ombilical, indiquant une exposition qui débute dès la période prénatale[207]. Certaines études ont montré un lien entre l'exposition des enfants aux PFAS et des effets néfastes comme la diminution de la réponse immunitaire aux vaccins et une augmentation du cholestérol sanguin[208]. À ce jour, il n'existe pas de seuil de toxicité en dessous duquel les risques pour la santé seraient nuls.

L'environnement physique
Faits saillants

Plusieurs aspects associés au milieu de résidence des tout-petits sont encourageants.

Les familles estiment que leur quartier est sécuritaire

En 2022, parmi les parents ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans :

- 86,6 % avaient une bonne perception de la **sécurité** de leur quartier ou de leur milieu de vie.

Une grande fréquentation des parcs par les tout-petits

- En 2022, près des trois quarts (72 %) des enfants de maternelle 5 ans avaient souvent fréquenté les parcs dans l'année précédant leur entrée à la maternelle.

De moins en moins de plomb dans le sang des enfants

- Les concentrations de plomb dans le sang des enfants de 3 à 5 ans au Québec ont diminué de 40 % entre les périodes 2009-2013 et 2016-2019.

Certains aspects **sont toutefois préoccupants** pour le développement général des enfants.

Un sentiment de sécurité moindre chez les familles à faible revenu

- En 2022, plus de 1 parent de tout-petits sur 5 (21,1 %) ayant un faible revenu habitait dans un quartier ou un milieu de vie perçu comme peu sécuritaire. Cette proportion était de 8,9 % chez les parents ayant un revenu moyen-élevé ou élevé.

De nombreux tout-petits fréquentent rarement ou jamais les bibliothèques

- En 2022, près de la moitié (47,6 %) des enfants de maternelle 5 ans n'avait jamais ou avait rarement fréquenté une bibliothèque. De plus, 3,6 % des enfants de maternelle n'avaient pas accès à ce type de service dans leur quartier ou leur municipalité.

Les tout-petits issus de l'immigration déménagent plus souvent

- 19,7 % des tout-petits de maternelle 5 ans dont les parents sont nés à l'extérieur du Canada ont déménagé trois fois ou plus dans les cinq dernières années. Chez l'ensemble des tout-petits québécois du même âge, c'est 5,7 %.

Des familles habitent des logements inadéquats

En 2022, au Québec, plus de 1 enfant de maternelle sur 10 vivait dans un logement où on trouvait au moins une forme de nuisance, comme de la moisissure, des odeurs ou des problèmes d'insectes ou de rongeurs dans les douze mois précédant l'enquête. Cette proportion est encore plus grande chez les enfants :

- qui ont au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté (13,6 %)
- qui sont nés à l'extérieur du Canada (20,4 %)
- qui vivent dans un ménage à faible revenu (17,8 %)

En 2021, certaines familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans vivaient dans un logement non acceptable :

- 8,7 % habitaient dans un logement non abordable
- 12,7 % habitaient dans un logement de taille insuffisante
- 7,8 % habitaient dans un logement nécessitant des réparations majeures

De 2020 à 2023, le loyer moyen a augmenté de 18,3 % (ou 161 $) pour les 4 ½ et de 15,7 % (ou 167 $) pour les 5 ½, logements locatifs qui sont souvent privilégiés par les familles.

Il est possible d'agir

Les projets, les mesures et les politiques publiques présentés ci-après sont soit prometteurs, soit documentés ou évalués. Dans la mesure du possible, ils s'inscrivent dans une logique d'action sociale ou collective, et non individuelle. Nous les présentons à titre d'inspiration afin d'alimenter les réflexions autour des actions possibles en petite enfance et de proposer des avenues de réflexion aux décideurs.

Poursuivre la création de logements sociaux et abordables

L'Initiative pour la création rapide de logements du gouvernement canadien a permis la création de près de 3 000 logements au Québec depuis 2021[209]. S'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, notons que le logement social locatif représente moins de 10 % du parc immobilier total dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE, mais plus de 20 % en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. Au Canada, cette proportion est de moins de 5 %[210].

Afin de garantir l'abordabilité des logements à long terme, plusieurs experts croient qu'il faut miser sur le logement locatif à but non lucratif, aussi appelé « logement hors marché ». Ce terme regroupe des logements qui ne visent pas le profit et dont le loyer n'obéit pas à la loi de l'offre et de la demande. On peut par exemple penser à des logements sociaux et communautaires, comme des organismes sans but lucratif d'habitation (OSBL-H), des coopératives ou des habitations à loyer modique (HLM).

- Dans sa nouvelle stratégie d'habitation dévoilée en décembre 2023, la Ville de Longueuil s'est fixé l'objectif de porter à 20 % la part de logements locatifs à but non lucratif sur son territoire[211].
- L'organisme à but non lucratif Mères avec pouvoir travaille avec des mères monoparentales d'enfants de 0 à 5 ans qui se trouvent dans un ménage à modeste revenu. L'organisme leur offre, entre autres, l'accès à un logement social transitoire pour une période de 3 à 5 ans, ce qui facilite leur cheminement et favorise leur autonomie et leur intégration sociale et professionnelle.

Revitaliser des logements sociaux existants

Investir dans la revitalisation des logements sociaux existants en garantissant aux anciens locataires de pouvoir réintégrer leur foyer. Ce type de mesure profite directement aux familles ayant un faible revenu ou en situation de vulnérabilité.

- La revitalisation des tours à logements San Romanoway à Toronto s'est faite en partenariat avec le secteur public, le secteur privé et la communauté. Cela a eu un effet positif sur la satisfaction des locataires et leur sentiment d'appartenance, en plus d'offrir des solutions à l'insécurité alimentaire (potagers sur les balcons, jardins communautaires)[212].
- Dans la même veine, le projet des Habitations Saint-Michel Nord est la plus grande opération de rénovation et de restructuration réalisée par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Situé dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à Montréal, ce milieu de vie mise sur la luminosité naturelle, la création d'espaces extérieurs (bancs et lieux de rencontre) et le vivre-ensemble.

Faciliter l'accès aux parcs et aux espaces de jeux extérieurs

Garantir l'accès aux parcs et aux espaces de jeux extérieurs est une piste d'action prometteuse, surtout dans les zones de défavorisation matérielle. En plus d'améliorer l'environnement physique, les parcs et les espaces de jeux extérieurs contribuent à l'augmentation de l'activité physique, à la santé mentale et aux interactions sociales chez les tout-petits.

- L'Île aux volcans est une place publique pour enfants destinée au jeu libre dans le quartier Rosemont–La Petite-Patrie à Montréal. Les enfants ont été invités à partager leur vision de cet espace lors d'une fête de quartier[213].
- Donner accès aux cours d'école en dehors des heures scolaires et les verdir pour que les tout-petits et leur famille en profitent également.
- La Ville de Beloeil, en Montérégie, a été un précurseur en lançant, dès 2016, le projet pilote Dans ma rue, on joue !, qui vise à inciter les enfants à jouer librement dans les rues résidentielles choisies par les citoyens, en encadrant cette pratique pour qu'elle soit sécuritaire.
- En 2023, un des stationnements du parc Jean-Drapeau, situé tout près de la Ronde, a été transformé en terrain d'aventures pour les enfants de 3 à 8 ans. Ils disposaient de matériel varié pour s'inventer des jeux, comme des cônes orange, des pneus de voiture ou de vélo, des bouteilles de lave-glace nettoyées et transformées en pelle. Sous le thème « La mitaine perdue », cette activité éphémère a permis aux enfants et à leurs parents de s'approprier un espace urbain généralement désert en hiver.

Favoriser l'accès des tout-petits et de leurs familles aux bibliothèques

Toutes les familles gagneraient à fréquenter une bibliothèque pour les bienfaits qu'elle apporte au développement et à la réussite éducative des tout-petits. Or, elles n'ont pas toujours une bibliothèque à proximité de leur lieu de résidence ou ne connaissent pas bien ces lieux et leur importance.

- Afin de favoriser la fréquentation, certaines bibliothèques développent des partenariats avec des CIUSSS, des organismes communautaires ou des milieux de garde pour aller à la rencontre des familles et apporter les livres directement aux tout-petits[214]. Par exemple, l'organisme en alphabétisation L'ABC des Hauts Plateaux, en Chaudière-Appalaches, a mis sur pied en 2008 un projet de bibliothèque à domicile, la Bibliomobile. Dans le cadre de cette initiative, des intervenantes se déplacent dans les villages éloignés toutes les deux semaines pour rendre visite à des familles ayant des enfants de 0 à 5 ans et leur prêter des livres. Elles vont également occasionnellement dans les services de garde en milieu familial ainsi que dans les haltes-garderies communautaires de la région.
- Concertation Montréal, Metalude, la Direction des bibliothèques de Montréal et la Bibliothèque de Saint-Michel ont mis sur pied en 2023 un projet pilote collaboratif, Une bibliothèque qui me ressemble, afin de permettre, entre autres, aux enfants de 4 à 13 ans de se prononcer sur la programmation de leur bibliothèque publique locale. Avec son déploiement éventuel à plus grande échelle, le projet vise ultimement à accroître la fréquentation des bibliothèques du réseau, particulièrement parmi les familles isolées, et à favoriser chez les enfants un sentiment d'appartenance à leur bibliothèque de quartier.

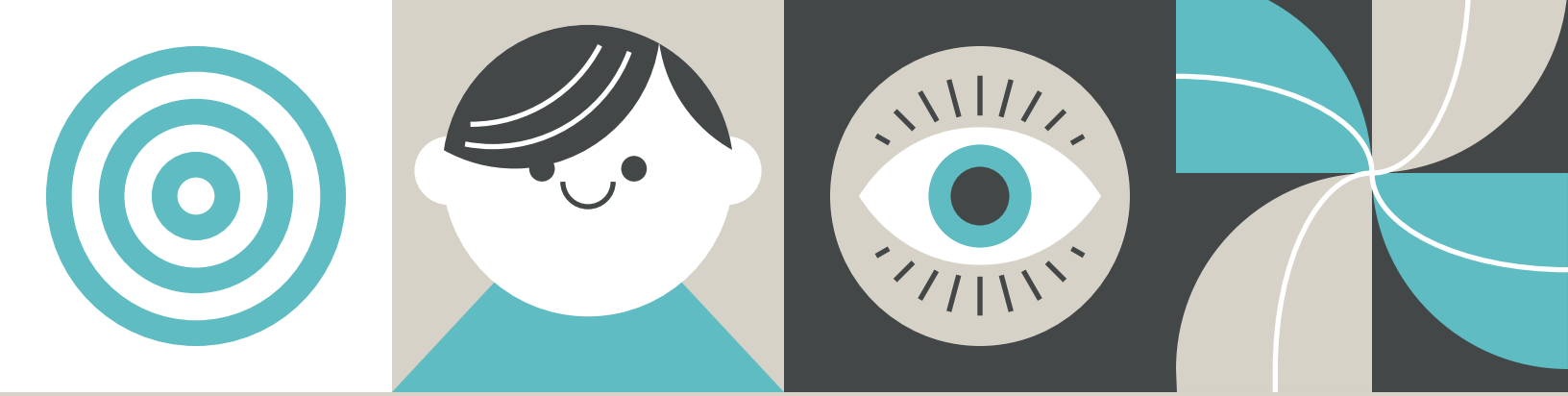

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Les services de garde éducatifs à l'enfance jouent un rôle complémentaire à celui des parents. Leur qualité peut influer sur le développement cognitif, moteur, langagier et socioaffectif des tout-petits[215].

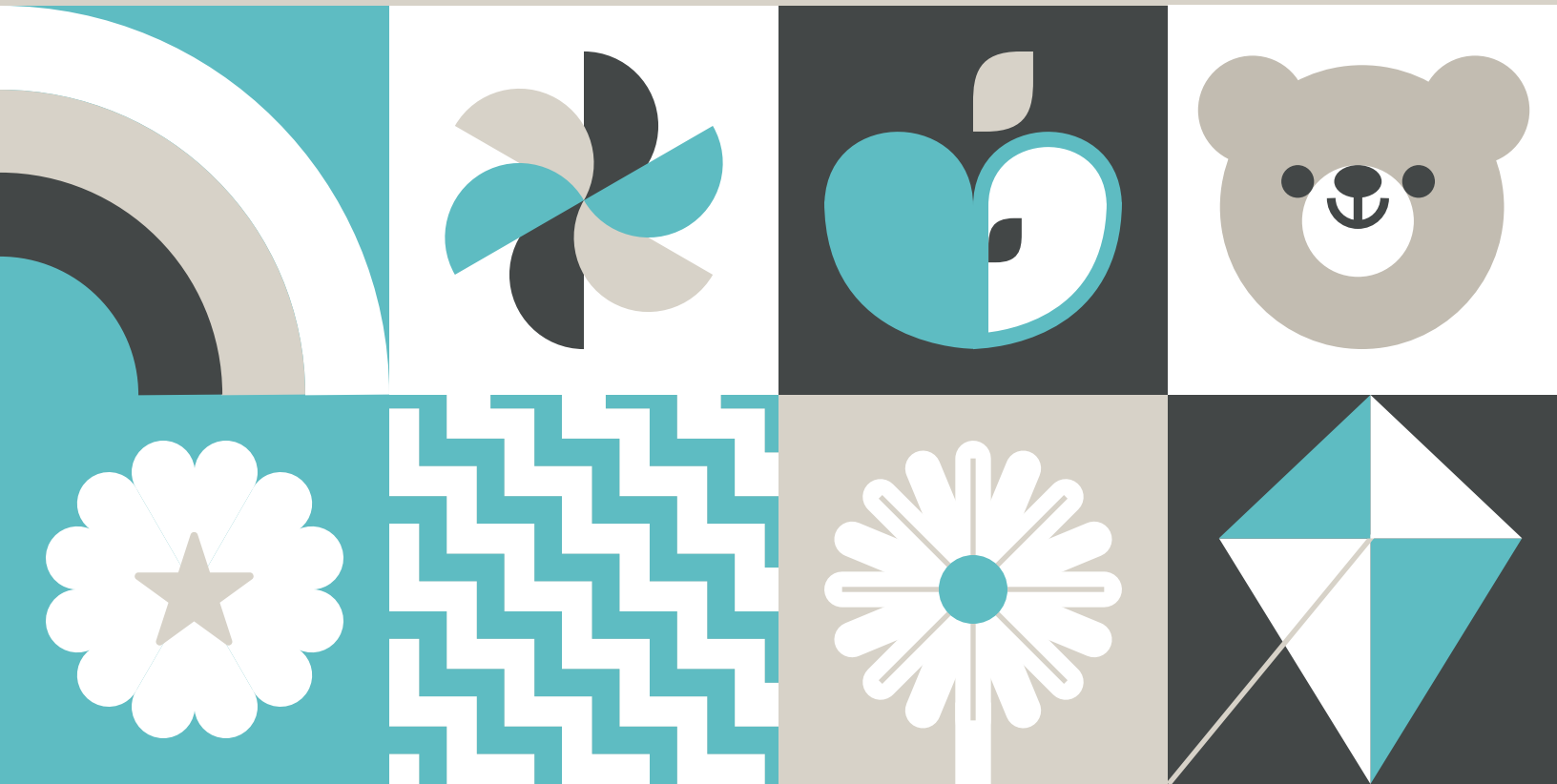

10. Utilisation des services de garde éducatifs à l'enfance

10.1 Fréquentation des services de garde reconnus 120

Déficit de places en services de garde 120

Enfants en attente d'une place 120

Places disponibles 121

Difficultés rencontrées lors de la recherche d'une place 121

Enfants qui fréquentent un service de garde reconnu 122

Causes de non-fréquentation d'un service de garde 123

Horaire atypique 123

Effet protecteur de la fréquentation d'un service de garde éducatif 124

Dépenses annuelles pour les parents 124

Type de service de garde fréquenté 125

Fréquentation d'un service de garde selon l'âge 126

Âge au début de la fréquentation d'un service de garde 126

Type de service de garde fréquenté selon l'âge 127

Nombre d'heures passées en service de garde 128

Nombre d'heures de fréquentation 128

Les maternelles 4 ans 130

10.1 Fréquentation des services de garde reconnus

Déficit de places en services de garde

Au 31 mai 2024, le déficit de places en services de garde éducatifs s'élevait à 9 810. En 2023, ce nombre était de 9 220. **On constate donc une augmentation de 6,4 % entre les deux années.** Il y a un déficit lorsque le nombre de places offertes est plus petit que la somme des enfants qui attendent une place (inscrits au guichet unique La Place 0-5) et de ceux qui occupent déjà une place.

Déficit de places en service de garde éducatif au Québec aux 31 mai 2023 et 2024

9 220

Places manquantes

9 810

Places manquantes

Source : Ministère de la Famille, modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde éducatifs à l'enfance.

Enfants en attente d'une place

En ce qui concerne l'ensemble des enfants en attente d'une place en service de garde (inscrits au guichet unique La Place 0-5), on compte 34 055 enfants dont l'accès à une place en service de garde était souhaité avant le 31 mai 2024[216].

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les données québécoises[217] et internationales[218] montrent que les enfants issus de milieux défavorisés tirent davantage profit de la fréquentation des services de garde éducatifs de qualité. Certaines conditions doivent toutefois être respectées. Tout d'abord, les enfants doivent fréquenter un milieu où le personnel est qualifié et où l'aménagement des lieux permet un environnement accueillant et adapté aux besoins des enfants. Ensuite, la fréquentation doit être régulière. En effet, les retombées positives sont observées lorsque la fréquentation est continue, à temps plein (soit 25 à 35 heures par semaine) et débute au cours de la première ou deuxième année de vie. Ces conditions permettent une stabilité dans la vie des tout-petits de même qu'un attachement aux pairs et au personnel éducateur, en plus de favoriser une bonne intégration[219].

À court terme, la fréquentation de services de garde de qualité aurait des effets positifs sur la préparation scolaire et le développement social des tout-petits. À long terme, elle favoriserait leur réussite éducative et leur diplomation[220].

Places disponibles

En 2023-2024, il y avait 303 422 places en service de garde. Au cours des huit dernières années, le nombre de places a fluctué de 283 000 à 294 000, **pour ensuite augmenter de 3,0 % de 2022-2023 à 2023-2024.**

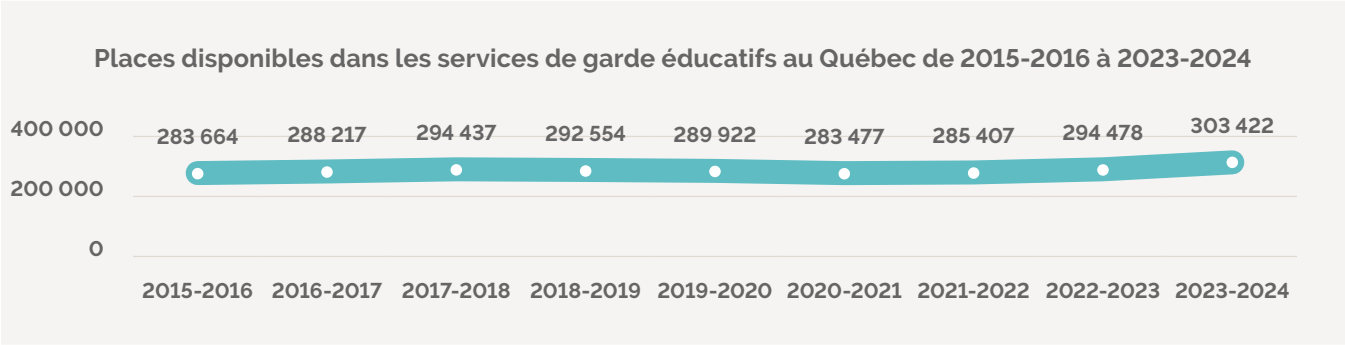

Note : Données au 31 mars de chaque année.

Source : Ministère de la Famille, Sommaire des créations nettes : 31 mars 1999 à ce jour.

Difficultés rencontrées lors de la recherche d'une place

Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021*, parmi les enfants d'âge préscolaire dont les parents ont cherché un premier service de garde, **les parents de 47,4 % d'entre eux ont trouvé la recherche assez ou très difficile.** Le manque de places a été la difficulté la plus souvent mentionnée (89,4 %), suivie par l'absence de suivi de la Place 0-5 (59,0 %) et le coût (30,0 %).

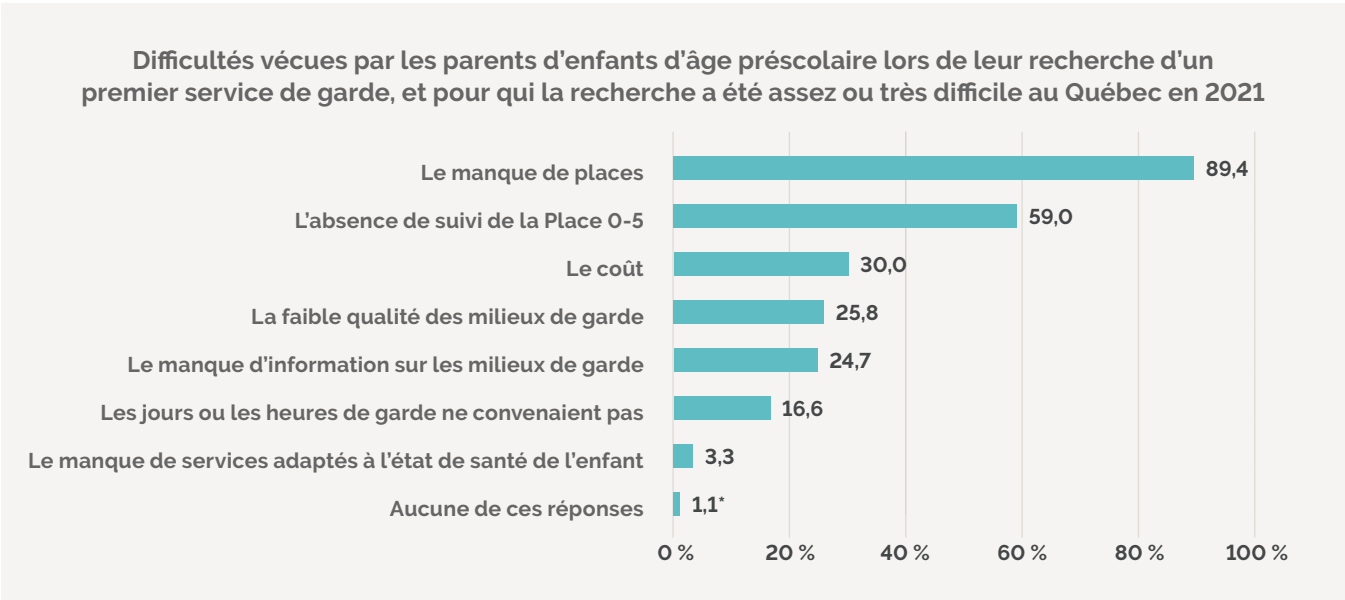

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Le total n'est pas égal à 100 %, car les parents pouvaient choisir plus d'une difficulté.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021*.

Enfants qui fréquentent un service de garde reconnu

En 2023, **64,2 % des enfants de moins de 5 ans fréquentaient un service de garde reconnu** (centre de la petite enfance, garderie subventionnée ou non, service de garde en milieu familial reconnu). **Cette proportion représente une augmentation de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année 2022.**

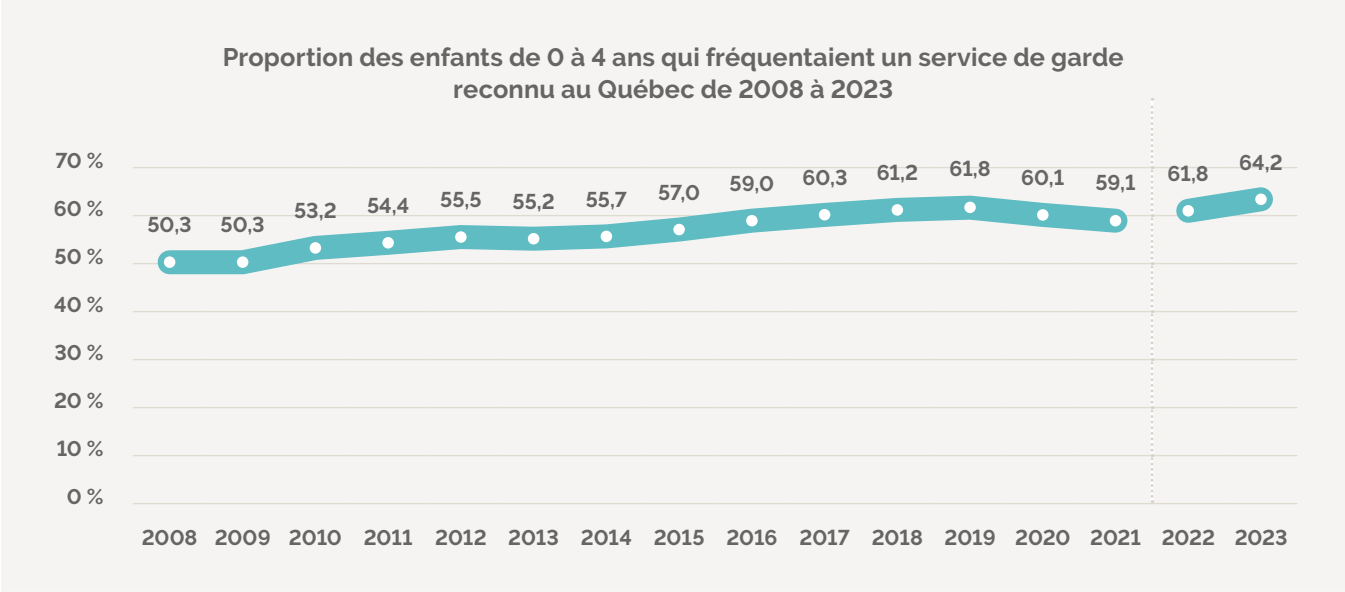

Note : Les données de 2008 à 2021 ne sont pas comparables à celles de 2022 à 2023. Ces dernières excluent les services de garde éducatifs à l'enfance autochtones sous entente de délégation de pouvoir. Les données de 2008 à 2021 incluent uniquement les enfants dont les services de garde éducatifs à l'enfance ont remis leur rapport d'activités au ministère de la Famille. Elles tiennent compte de l'âge des enfants au 30 septembre de l'année précédente et sont compilées pour une semaine de référence spécifique au mois de mars qui varie d'année en année.

Sources : [2008-2021] Ministère de la Famille, *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec*, 2008 à 2021, Statistique Canada, Estimations de la population (février 2024), estimation de la population québécoise des moins de 5 ans au 1er juillet de l'année mentionnée, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec. Compilation : Observatoire des tout-petits. [2022-2023] Ministère de la Famille, modèle d'estimation de l'offre et de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance, données au 31 mai de l'année mentionnée. Institut de la statistique du Québec, projections démographiques au 1er juillet de l'année mentionnée.

En 2022, parmi les enfants de maternelle 5 ans au Québec, **92,8 % ont fréquenté un service de garde pendant** au moins trois mois avant l'entrée à la maternelle 4 ans ou 5 ans. Cette proportion était plus basse chez les enfants[221] :

provenant d'un ménage à faible revenu

83,2 %

nés au Canada, mais à l'extérieur du Québec

82,8 %

dont les parents n'ont aucun diplôme

80,5 %

nés à l'extérieur du Canada

77,3 %

Causes de non-fréquentation d'un service de garde

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, environ **7 % des enfants de la maternelle 5 ans n'avaient fréquenté aucun milieu de garde pour les trois mois avant leur arrivée à l'école**. Cela s'explique avant tout par le fait que l'un des parents de ces enfants a choisi de demeurer à la maison de manière prolongée après leur naissance.

Proportion d'enfants de maternelle 5 ans qui n'ont pas fréquenté de service de garde selon les principales raisons de leur non-fréquentation au Québec en 2022

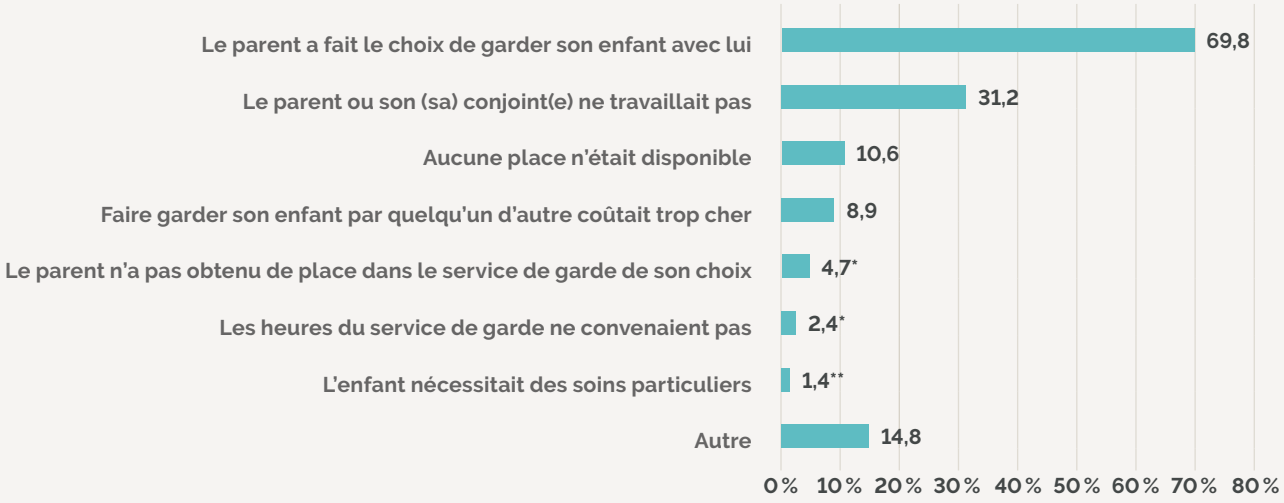

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Note : Le total n'est pas égal à 100 %, car les parents pouvaient sélectionner toutes les raisons qui s'appliquaient.

Cet indicateur n'est pas comparable à celui de l'EQPPEM 2017 présenté dans le portrait *Dans quels environnements grandissent les tout-petits du Québec ?* publié en 2019.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*.

Horaire atypique

En 2022, près de **1 parent de tout-petit sur 3 avait un horaire de travail atypique (31,6 %)**. Cette proportion était plus élevée parmi les parents* qui ne détenaient aucun diplôme (44,7 %) que parmi ceux qui détenaient un diplôme de niveau universitaire (25,2 %)[222].

* Les parents qui avaient uniquement un ou des enfants de moins de 6 mois étaient exclus de l'enquête.

Effet protecteur de la fréquentation d'un service de garde éducatif

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, les enfants qui ont fréquenté un service de garde pendant au moins 3 mois avant leur entrée à l'école sont **moins susceptibles que ceux qui n'en ont pas fréquenté d'être vulnérables dans le domaine de développement « Habiletés de communication et connaissances générales »**[223].

Dépenses annuelles pour les parents

En 2023, les dépenses annuelles moyennes pour le principal mode de garde d'un enfant de 0 à 5 ans au Québec étaient de 4 767 $ pour une garde à temps plein (30 heures ou plus par semaine)[224].

Effets de la pandémie

Selon une synthèse des connaissances réalisée par l'Institut national de santé publique du Québec à partir de données internationales, la fréquentation d'un service de garde pendant la pandémie pourrait avoir eu un effet protecteur sur le développement socioaffectif et langagier des enfants de 0 à 6 ans[225]. À ce jour, il n'y a pas de preuve scientifique qui démontre que le port de masques par le personnel éducateur a pu nuire au développement langagier des enfants[226]. Cependant, certaines études montrent qu'il était plus difficile pour les enfants de reconnaître les émotions de leurs éducatrices lorsqu'elles portaient le masque[227]. Des recherches supplémentaires sont nécessaires afin d'en comprendre les effets sur le développement socioaffectif des enfants.

Type de milieu de garde fréquenté

Le type de milieu de garde fréquenté a évolué au cours des dernières années.

La proportion d'enfants fréquentant un CPE ou une garderie subventionnée a connu une légère augmentation de 2008 à 2021, ainsi que de 2022 à 2023.

La proportion d'enfants fréquentant une garderie non subventionnée a généralement augmenté de 2008 à 2021, passant de 0,8 % à 11,5 %. **Elle est par la suite restée relativement stable** autour de 12 % en 2022 et en 2023.

Enfin, la proportion d'enfants fréquentant un service de garde en milieu familial reconnu a diminué de 2008 à 2021, passant de 21,7 % à 14,5 %. **Elle est par la suite restée relativement stable** autour de 15 % en 2022 et en 2023.

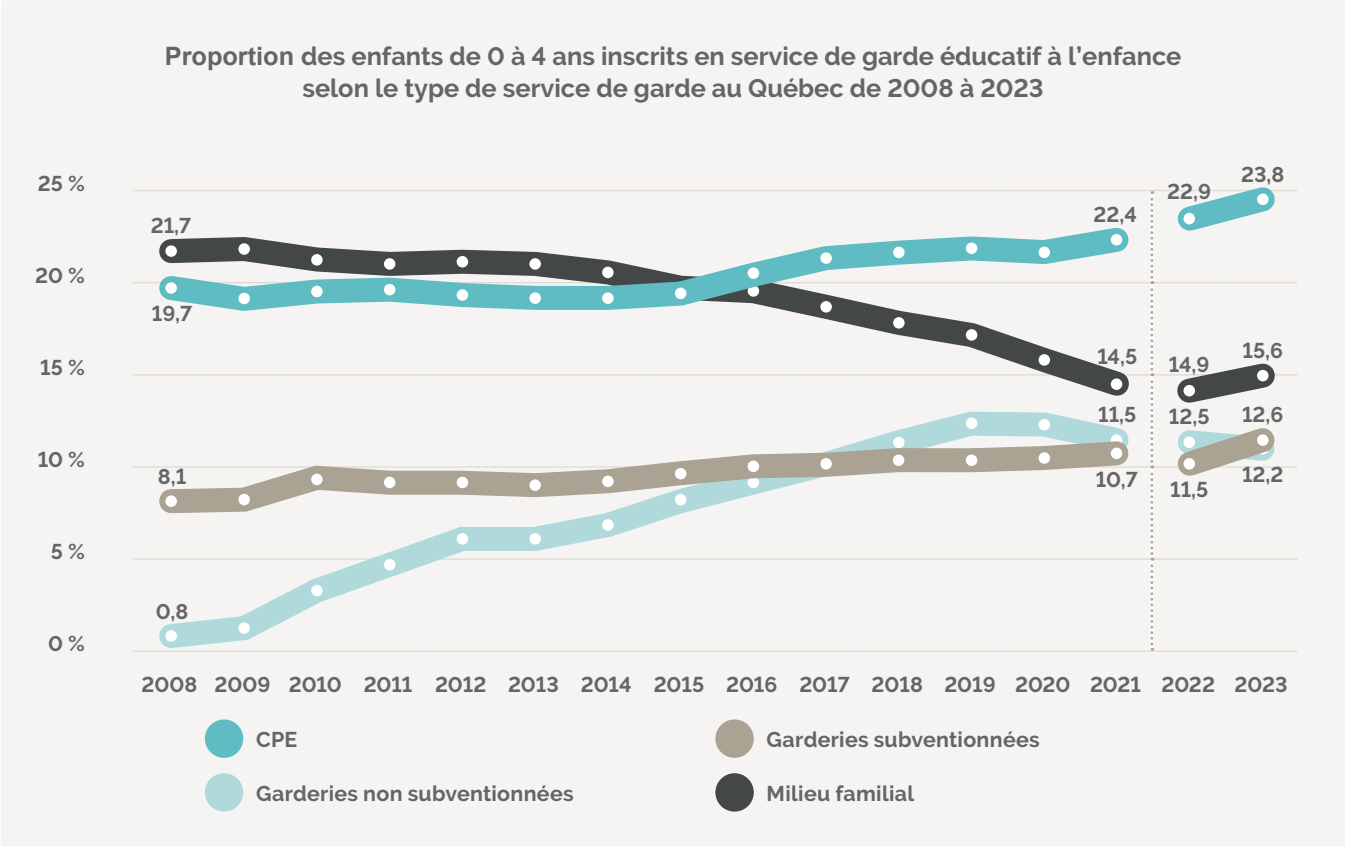

Note : Les données de 2008 à 2021 ne sont pas comparables à celles de 2022 et de 2023. Ces dernières excluent les services de garde éducatifs à l'enfance autochtones sous entente de délégation de pouvoir. Les données de 2008 à 2021 incluent uniquement les enfants dont les services de garde éducatifs à l'enfance ont remis leur rapport d'activités au ministère de la Famille. Elles tiennent compte de l'âge des enfants au 30 septembre de l'année précédente et sont compilées pour une semaine de référence spécifique au mois de mars qui varie d'année en année.

Sources : [2008-2021] Ministère de la Famille, *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec*, 2008 à 2021; Statistique Canada, Estimations de la population (février 2024), estimation de la population québécoise des moins de 5 ans au 1er juillet de l'année mentionnée, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec. Compilation : Observatoire des tout-petits. [2022-2023] Ministère de la Famille, modèle d'estimation de l'offre et de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance, données au 31 mai de l'année mentionnée. Institut de la statistique du Québec, projections démographiques au 1er juillet de l'année mentionnée.

Fréquentation d'un service de garde selon l'âge

Âge au début de la fréquentation d'un service de garde

En 2022, près de la moitié des enfants de la maternelle 5 ans **(46,9 %) avait commencé à fréquenter un milieu de garde sur une base régulière avant l'âge de 1 an**. Seulement 7,5 % des enfants de maternelle avaient commencé à fréquenter un service de garde à partir de 3 ans.

Répartition des enfants de maternelle 5 ans qui ont fréquenté un service de garde selon l'âge au début de la fréquentation au Québec en 2022

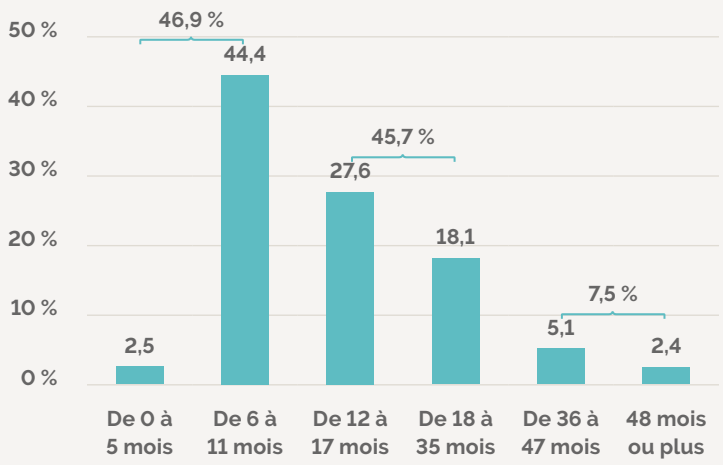

Note : Cet indicateur n'est pas comparable à celui de l'EQPPEM 2017 présenté dans le portrait *Dans quels environnements grandissent les tout-petits du Québec ?* publié en 2019.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Selon les résultats de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, les enfants qui ont commencé leur parcours en service de garde après l'âge de 18 mois sont plus susceptibles d'être vulnérables dans le domaine « Développement cognitif et langagier » que ceux qui ont commencé leur parcours entre 0 et 17 mois. De plus, les enfants qui ont commencé leur parcours entre 18 et 35 mois ont de plus fortes probabilités d'être considérés comme étant vulnérables dans le domaine de développement « Santé physique et bien-être » que ceux qui l'ont amorcé avant l'âge de 18 mois[228].

Type de service de garde fréquenté selon l'âge

Les données de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022* indiquent **que le type de milieu de garde fréquenté varie selon l'âge de l'enfant.** En effet, jusqu'à l'âge de 18 mois, la proportion d'enfants qui fréquentent un milieu familial (subventionné ou non) est plus importante que la proportion de ceux qui fréquentent un milieu de garde en installation subventionnée (CPE et garderie subventionnée). Cette tendance s'inverse toutefois après 18 mois.

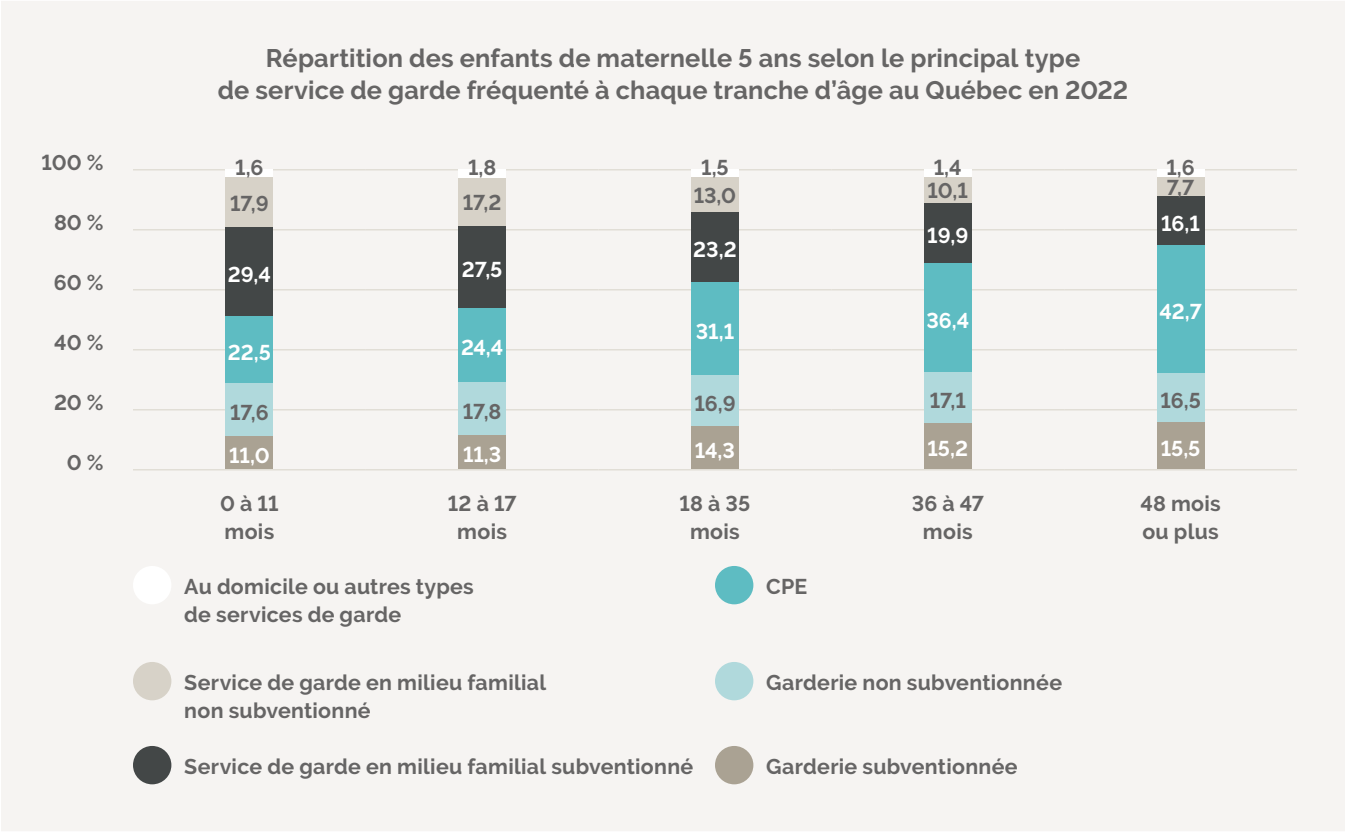

Note : Le graphique montre seulement les enfants qui fréquentent un type de service de garde. Sont exclus les enfants gardés à la maison par leurs parents, ce qui arrive plus souvent parmi les enfants de 0 à 17 mois.

Cet indicateur n'est pas comparable à celui de l'EQPPEM 2017 présenté dans le portrait *Dans quels environnements grandissent les tout-petits du Québec ?* publié en 2019.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*.

Nombre d'heures passées en service de garde

Nombre d'heures de fréquentation

En 2021, plus de la moitié (58,3 %) des enfants d'âge préscolaire qui fréquentaient un service de garde y avait passé, en moyenne, de 35 à 45 heures par semaine avant son entrée à l'école. Par ailleurs, **plus du quart (26,6 %) des enfants d'âge préscolaire y avait passé 45 heures ou plus par semaine.**

Répartition des enfants d'âge préscolaire qui fréquentent un service de garde selon le nombre moyen d'heures de garde par semaine dans le principal service de garde au Québec en 2021

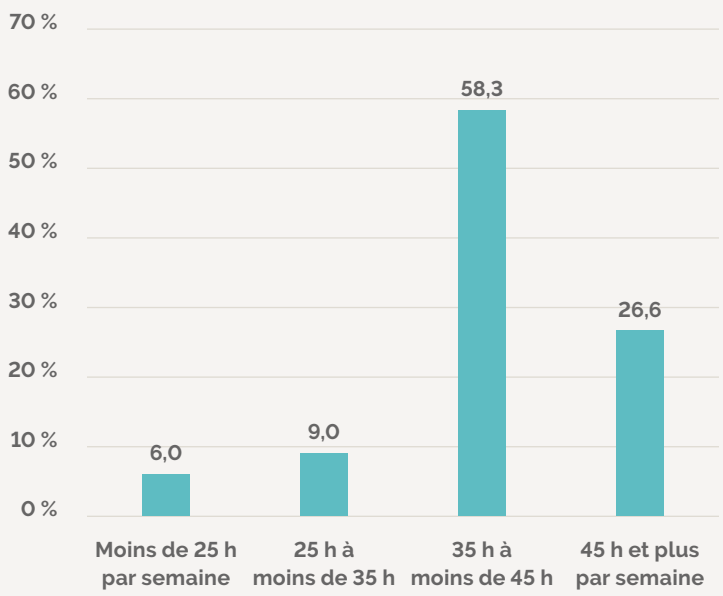

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021*.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Selon l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017*, les enfants ayant été gardés en moyenne 35 heures ou plus par semaine ont une plus forte probabilité d'être vulnérables dans les domaines de développement « Compétences sociales » et « Maturité affective » en comparaison avec ceux qui n'ont pas été gardés avant leur entrée à l'école[229].

Lorsque les enfants fréquentent un service de garde plus de 45 heures par semaine[230], lorsqu'ils ont changé plusieurs fois de milieu de garde[231] ou lorsqu'ils ont commencé à se faire garder avant l'âge de 3 mois[232], la fréquentation des services de garde peut être associée à des effets négatifs sur le plan de leurs habiletés socioaffectives, comme un sentiment d'insécurité, des problèmes de comportement et de l'agressivité[233].

L'association entre un nombre élevé d'heures par semaine passées en service de garde durant la petite enfance et certains problèmes de comportement pourrait d'ailleurs se poursuivre à l'adolescence[234].

Effets de la pandémie

L'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* (EQAUSG), réalisée en 2021, révèle certains changements dans la fréquentation des services de garde et le temps de garde des tout-petits avant et après le confinement de mars 2020. Elle montre notamment que plusieurs enfants ont dû s'absenter de leur service de garde pour des motifs liés à la pandémie.

Par ailleurs, 16 % des enfants ne sont pas retournés à leur service de garde après le premier confinement. Les raisons principales étaient que :

l'enfant était resté à la maison

29,7 %

le parent a choisi d'envoyer son enfant dans un nouveau service de garde

29,0 %

le service de garde avait fermé définitivement[235]

22,5 %

Les maternelles 4 ans

Les maternelles 4 ans ont été mises en place dans les années 1970 pour favoriser la préparation à l'école et la réussite éducative des enfants issus de milieux défavorisés. Elles sont offertes à temps plein depuis 2013 à tous les enfants qui ont 4 ans au 30 septembre de l'année scolaire. Il ne s'agit pas d'un service obligatoire et il n'est pas encore disponible dans toutes les écoles du Québec[236].

Le programme de maternelle 4 ans vise à favoriser toutes les sphères du développement de l'enfant. Il fait partie du *Programme-cycle d'éducation préscolaire*, qui s'adresse aux enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans et 5 ans. Ce programme-cycle se situe dans la continuité du programme éducatif des services de garde du Québec, *Accueillir la petite enfance*[237].

En 2023-2024, **22,7 % des enfants de 4 ans fréquentaient la maternelle 4 ans** (20 182 enfants). Plus précisément, 419 (0,5 %) fréquentaient la maternelle 4 ans à mi-temps et 19 763 (22,3 %) à temps plein.

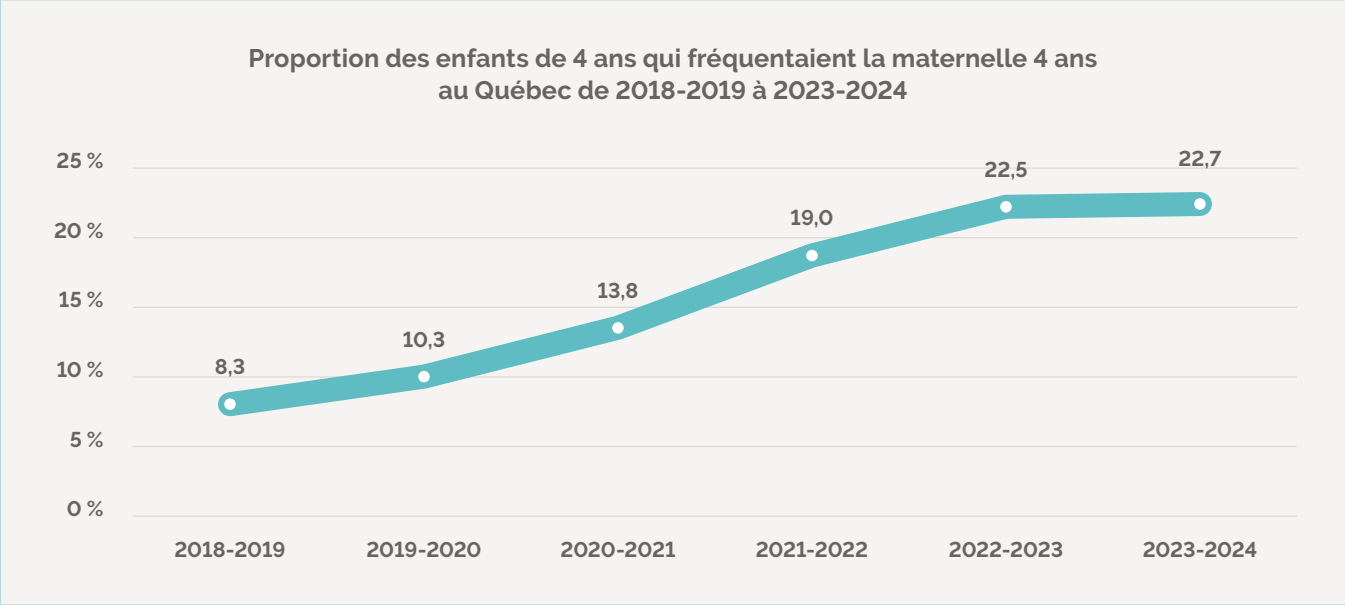

Note : Les données de l'année scolaire 2023-2024 sont provisoires. Ces données ne comptabilisent pas les élèves en animation Passe-Partout et au préscolaire multiâge.

Sources : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 26 janvier 2024. Statistique Canada, Estimations de la population (février 2024), données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec. Compilation : Observatoire des tout-petits.

11. Qualité des services de garde éducatifs

11.1 Qualité éducative 133

11.2 Personnel qualifié 134

Pratiques inclusives 135

Évolution des exigences liées au ratio de personnel qualifié 136

Ratio de personnel qualifié 137

11.3 Orientations et pratiques en place dans les services de garde éducatifs 138

Gazelle et Potiron 139

Pourquoi s'en préoccuper ?

Lorsqu'ils sont de qualité, les services de garde éducatifs à l'enfance peuvent avoir des effets bénéfiques sur la santé et le développement des jeunes enfants, en plus de prévenir l'apparition de problèmes de comportement[238].

La littérature scientifique soulève certains éléments indispensables pour qu'un service de garde éducatif à l'enfance soit de qualité. Ils peuvent être regroupés en trois catégories[239] :

- la qualité des processus, notamment les interactions entre le personnel éducateur et les enfants
- la qualité structurelle (ratio personnel-enfants, taille des groupes, niveau de formation du personnel, matériel offert, taille des lieux disponibles aux enfants, etc.)
- la qualité des orientations et des approches pédagogiques

Par exemple, un nombre réduit d'enfants dans les groupes contribuerait au développement des habiletés socioaffectives, langagières et motrices des jeunes enfants[240].

Certains effets bénéfiques liés à la fréquentation d'un service éducatif de qualité peuvent également se maintenir à long terme. La qualité des services de garde éducatifs est associée à de meilleurs taux de diplomation, à une diminution de la criminalité, ainsi qu'à une diminution de la proportion d'enfants ayant besoin de services spécialisés[241].

11.1 Qualité éducative

Depuis 2019, le ministère de la Famille procède à l'évaluation de certains éléments de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance, dont trois dimensions qui ont un seuil de réussite. Des variations sont mesurées selon le type de service de garde éducatif évalué. **En 2022-2023, près de 8 centres de la petite enfance (CPE) évalués sur 10 ont atteint tous les seuils minimaux (78,7 %), une baisse en comparaison avec 2019-2020, alors que plus de 9 CPE sur 10 avaient atteint les seuils minimaux. Parmi les garderies (subventionnées ou non), un peu plus de 4 garderies sur 10 ont atteint les seuils.** Les CPE demeurent les milieux de garde où la qualité éducative est la plus présente. Les services de garde en milieu familial ne font pas l'objet d'une évaluation par le ministère de la Famille.

Proportion moyenne des CPE et garderies qui ont atteint les seuils pour trois dimensions de la qualité éducative au Québec de 2019-2020 à 2022-2023

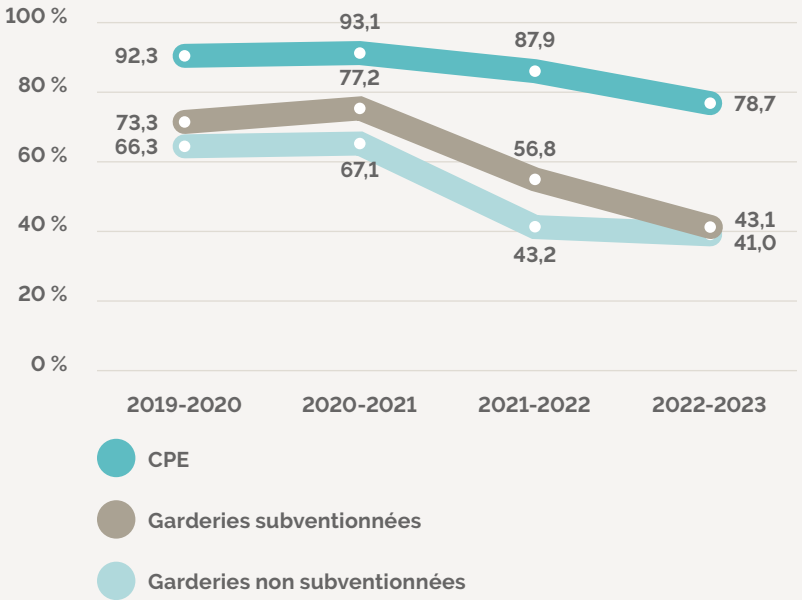

3 dimensions évaluées

- Qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants
- Qualité de l'aménagement des lieux
- Qualité des pratiques d'observation des enfants et de planification

Note : Ces données sont préliminaires et ne couvrent pas l'ensemble des services de garde éducatifs à l'enfance ni tous les groupes d'âge des enfants. Elles concernent la mise en œuvre de la Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative des CPE et des garderies pour les groupes d'enfants de 3 à 5 ans. En plus des trois dimensions de la qualité qui sont comptabilisées dans les données en raison de la présence d'un seuil de réussite, l'évaluation par le ministère de la Famille porte également sur (1) la qualité des interactions entre le personnel du service de garde éducatif à l'enfance et les parents et sur (2) la qualité structurelle (pratiques de gestion, expérience, formation, etc.). Ces deux dernières dimensions n'ont pas de seuil de réussite et ne sont donc pas présentées dans le graphique.

Source : Vérificateur général du Québec, d'après des données du ministère de la Famille, 2024.

11.2 Personnel qualifié

La proportion du personnel éducateur considéré comme étant qualifié a connu une augmentation relativement constante jusqu'en 2017.

Cette proportion a ensuite diminué de 2017 à 2023, passant de 86,7 % à 75,5 % dans les CPE et de 77,8 % à 62,3 % dans les garderies subventionnées.

Depuis 2013, les garderies non subventionnées demeurent les services de garde avec la plus faible proportion de personnel qualifié et les CPE, ceux avec la plus grande.

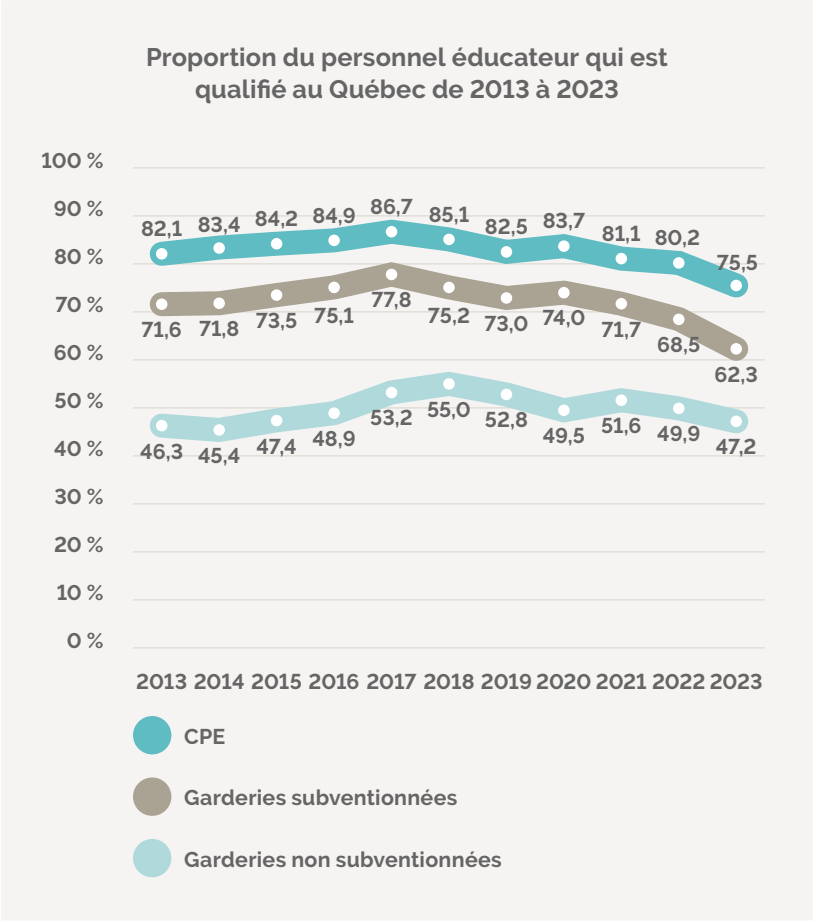

Note : Il s'agit uniquement des services de garde éducatifs à l'enfance qui ont remis leur rapport d'activités au ministère de la Famille.

Source : Ministère de la Famille, *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec*, 2013 à 2023.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Le terme « personnel qualifié » signifie que l'éducatrice ou l'éducateur détient un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance ou en techniques de service de garde, une attestation d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance combinée à trois ans d'expérience de travail, un certificat universitaire en éducation à la petite enfance, ou bien toute autre équivalence reconnue par le ministère de la Famille[242].

Il existe un lien entre la qualité du service de garde éducatif et la formation du personnel éducateur. La formation lui permettrait :

- d'être plus sensible aux besoins des enfants, d'interagir davantage avec eux et de leur offrir de meilleurs soins personnels[243]
- d'accompagner les enfants dans leurs explorations[244]
- de mettre en place un environnement qui soutient mieux le développement social, moteur, langagier et cognitif des enfants[245]

Par ailleurs, la formation continue du personnel éducateur serait associée à une offre de services éducatifs de plus grande qualité[246].

Effets de la pandémie

Durant la pandémie, au Canada, les services de garde éducatifs à l'enfance ont été touchés par une baisse d'inscriptions d'enfants. Plus précisément, ce sont les services de garde où le personnel est le plus qualifié, c'est-à-dire les services de meilleure qualité, qui ont été le plus touchés par les baisses d'inscriptions. Dans les services où plus des deux tiers des éducateurs sont formés, les inscriptions ont diminué de 7,9 %. Dans les milieux ou moins du tiers du personnel est qualifié, la baisse a été de 4,6 %[247].

Pratiques inclusives

La formation initiale et continue du personnel éducateur a été déterminée comme un élément clé pour favoriser l'adoption d'une approche inclusive en services de garde éducatifs à l'enfance[248].

Selon l'*Enquête provinciale sur les pratiques inclusives dans les milieux de garde 2022* :

52 %

du personnel éducateur considère que sa formation ne l'a pas suffisamment préparé à intervenir auprès d'enfants ayant besoin de soutien particulier[249].

Évolution des exigences liées au ratio du personnel qualifié

Le *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* prévoit que ces établissements doivent s'assurer qu'au **moins 2 membres du personnel éducateur sur 3 sont qualifiés**. Or, en raison de la pandémie de COVID-19 et de la pénurie de main-d'œuvre, cette exigence a été réduite temporairement. Un retour graduel au ratio de 2 membres sur 3 est prévu pour le mois d'avril 2027[250].

Évolution des exigences liées au ratio de personnel qualifié dans les services de garde éducatifs à l'enfance

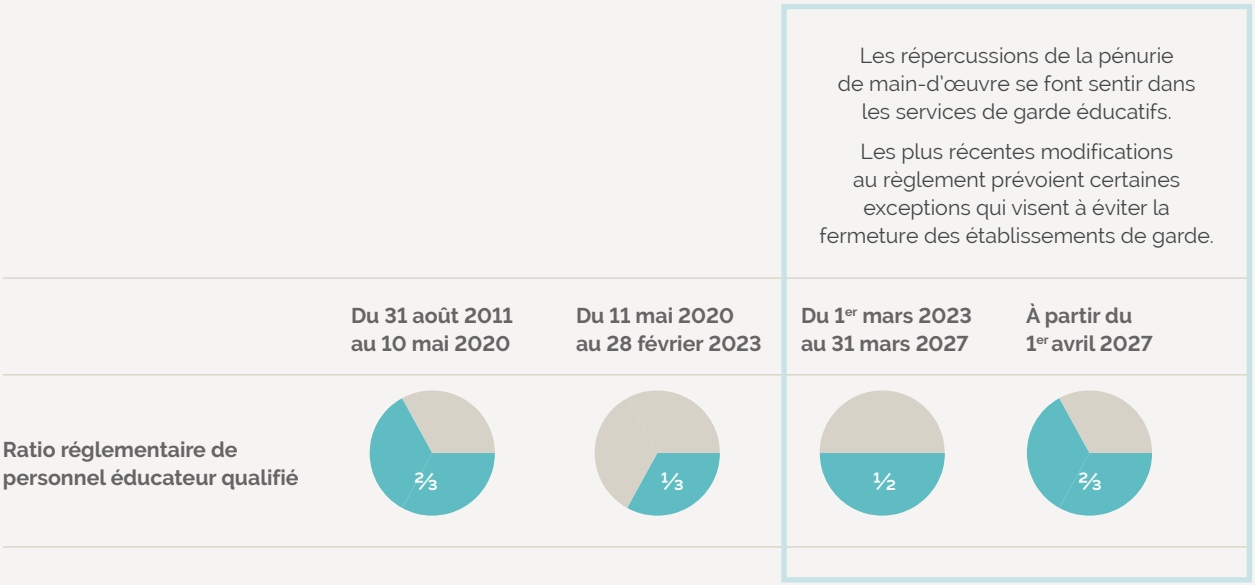

Source : Schéma inspiré du Vérificateur général du Québec. *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale 2023-2024, Chapitre 4 : Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance*, 2024.

Ratio du personnel qualifié

En 2023, 82,3 % des CPE présentaient un ratio d'au moins deux tiers du personnel éducateur qualifiés. Cette proportion était de 47,2 % pour les garderies subventionnées et de 14,5 % pour les garderies non subventionnées.

Cette proportion est généralement en baisse depuis 2018 pour tous les types de services de garde éducatifs. Plus précisément, on observe une diminution de 10,5 points de pourcentage pour les CPE, de 32,9 points de pourcentage pour les garderies subventionnées, et de 13,2 points de pourcentage pour les garderies non subventionnées.

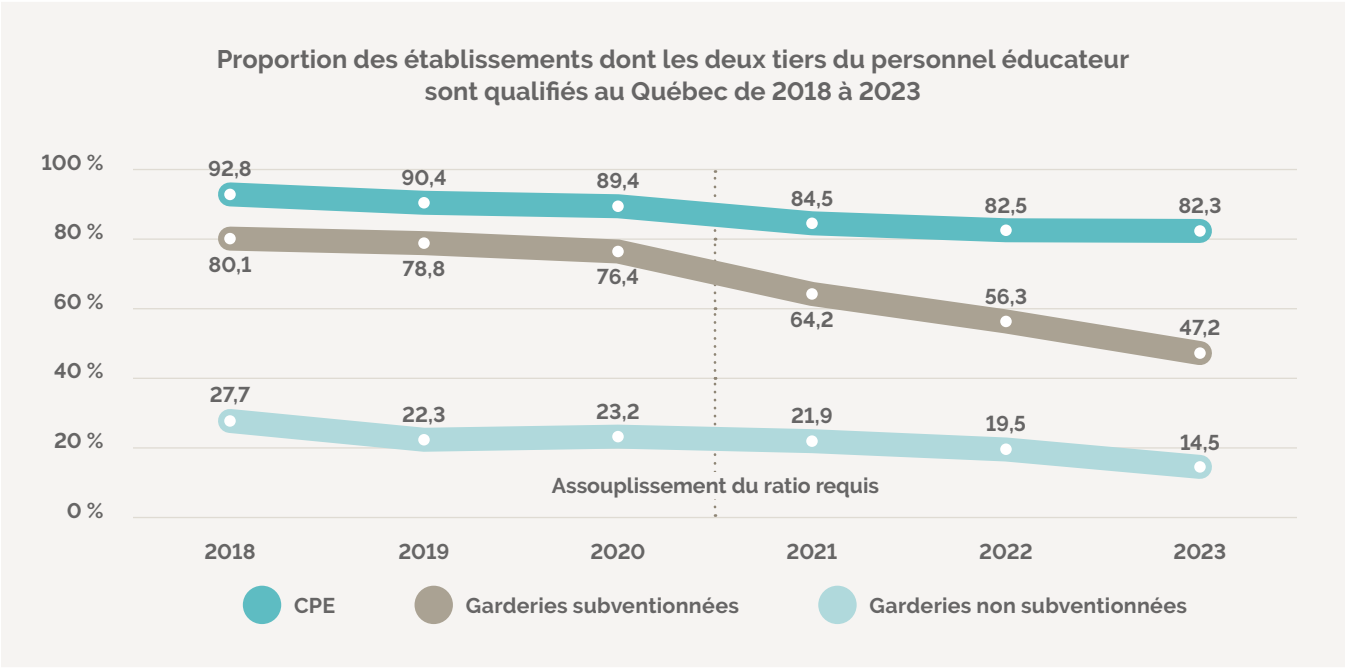

Source : Vérificateur général du Québec, *Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance*, 2024.

Le 23 mai 2024 a été dévoilé le *Rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024*, dont l'un des chapitres était consacré à la qualité des services éducatifs à l'enfance (services de garde subventionnés, non subventionnés et CPE). Les résultats de l'évaluation de ces services mettent notamment en lumière :

- la dégradation de la qualité éducative
- le déclin de la qualification du personnel éducateur
- le manque de suivis et de soutien de la part du ministère de la Famille[251]

11.3 Orientations et pratiques en place dans les services de garde éducatifs

En 2020-2021, **la grande majorité des milieux de garde offraient des activités facilitant la transition des enfants vers l'école.** De 2013-2014 à 2020-2021, la proportion d'établissements qui affirmaient offrir ce type d'activité a augmenté de 85 % à 96,3 % pour les CPE, de 76,0 % à 96,3 % pour les garderies subventionnées et de 72,8 % à 93,6 % pour les garderies non subventionnées.

Toujours en 2020-2021, en ce qui a trait à l'utilisation des installations municipales, telles que les parcs et les terrains de jeux, les garderies non subventionnées (72,3 %) étaient proportionnellement plus nombreuses que les garderies subventionnées (63,6 %) et les CPE (63,1 %) à affirmer mettre en place ces pratiques. De 2013-2014 à 2020-2021, on observe d'ailleurs une diminution de 8,8 points de pourcentage de la proportion des CPE qui affirmaient utiliser ces installations.

Proportions des établissements qui affirmaient…

	Année	CPE	Garderies subventionnées	Garderies non subventionnées
Appliquer le programme *Accueillir la petite enfance*	2013-2014	98,1 %	90,5 %	87,3 %
	2020-2021	95,0 %	91,1 %	86,9 %
Offrir des activités facilitant la transition des enfants vers l'école	2013-2014	85,0 %	76,0 %	72,8 %
	2020-2021	96,3 %	96,3 %	93,6 %
Utiliser des installations municipales (parc ou terrain de jeux, par exemple)	2013-2014	71,9 %	57,3 %	59,3 %
	2020-2021	63,1 %	63,6 %	72,3 %

Note : Il s'agit uniquement des services de garde éducatifs à l'enfance qui ont remis leur rapport d'activités au ministère de la Famille.

Source : Ministère de la Famille, *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec*, 2014 et 2021.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, proposé par le ministère de la Famille, vise à favoriser la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance. Il a subi une refonte complète en 2019 et est généralement reconnu et appliqué par la majorité des services de garde éducatifs[252].

Selon l'enquête *Grandir en qualité 2014*, la connaissance de ce programme ainsi que la reconnaissance de son utilité par le personnel éducateur étaient associées à un plus haut niveau de qualité d'ensemble[253]. Pour des raisons méthodologiques, les résultats de cette enquête ne tiennent pas compte des services de garde en milieu familial.

Les bénéfices de fréquenter un service de garde éducatif de qualité dépassent l'amélioration de la réussite éducative des enfants. En effet, cette amélioration engendre des retombées économiques significatives qui profitent à toute la société en :

- améliorant les possibilités d'éducation des enfants défavorisés et en contribuant ainsi à la réduction des inégalités croissantes des revenus
- favorisant l'acquisition de compétences qui permettent de trouver de meilleurs emplois et de gagner des revenus plus élevés que les enfants qui n'ont pas fréquenté de services de garde éducatifs[254]

La qualité des services de garde éducatifs est cruciale pour profiter de ces effets positifs. En effet, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), non seulement les services de garde éducatifs de mauvaise qualité ne permettent pas de rentabiliser les investissements en éducation à la petite enfance, mais ils peuvent également créer ou aggraver les problèmes de développement chez certains enfants et entraîner d'importants coûts pour la société[255].

Gazelle et Potiron

Le cadre de référence *Gazelle et Potiron*[256] a été adopté par le ministère de la Famille en 2014 pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance.

En 2022, **82,1 % des CPE utilisaient Gazelle et Potiron comme cadre de référence pour l'adoption de saines habitudes de vie.** Cette proportion était de 60,5 % chez les garderies subventionnées et de 51,8 % au sein des garderies non subventionnées[257].

Les services de garde éducatifs à l'enfance Faits saillants

Plusieurs aspects associés aux milieux de garde des tout-petits québécois sont encourageants.

La majorité des tout-petits fréquentent un service de garde reconnu

- En 2023, 64,2 % des enfants de moins de 5 ans fréquentaient un service de garde reconnu, que ce soit un centre de la petite enfance (CPE), une garderie (subventionnée ou non) ou un service de garde en milieu familial reconnu. Cette proportion représente une augmentation de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année 2022.

Les services de garde éducatifs offrent des activités qui facilitent la transition des tout-petits vers l'école

- En 2020-2021, la grande majorité des milieux de garde offrait des activités facilitant la transition des enfants vers l'école. De 2013-2014 à 2020-2021, la proportion d'établissements qui affirmaient offrir ce type d'activité a augmenté de 85 % à 96,3 % pour les CPE, de 76,0 % à 96,3 % pour les garderies subventionnées et de 72,8 % à 93,6 % pour les garderies non subventionnées.

Certains aspects sont toutefois **préoccupants**.

Certains tout-petits sont moins enclins à fréquenter un service de garde

En 2022, parmi les enfants de maternelle 5 ans au Québec, 92,8 % ont fréquenté un service de garde pendant au moins trois mois avant l'entrée à la maternelle 4 ans ou 5 ans. Cette proportion était plus basse chez les enfants :

- provenant d'un ménage à faible revenu (83,2 %)
- dont les parents n'ont aucun diplôme (80,5 %)
- nés à l'extérieur du Canada (77,3 %)

Un manque de places en service de garde

- En date du 31 mai 2024, le déficit de places en services de garde éducatifs s'élevait à 9 810. En 2023, ce chiffre était de 9 220. On constate donc une augmentation de 6,4 %.
- En 2021, les parents de 47 % des enfants d'âge préscolaire ont trouvé la recherche d'un service de garde assez ou très difficile. Le manque de places a été la difficulté la plus souvent mentionnée (89,4 %), suivie par l'absence de suivi de la Place 0-5 (59,0 %) et le coût (30,0 %).

Un grand nombre d'heures passées en service de garde éducatif

- En 2021, plus du quart (26,6 %) des enfants d'âge préscolaire qui fréquentait un service de garde y avait passé 45 heures ou plus par semaine.

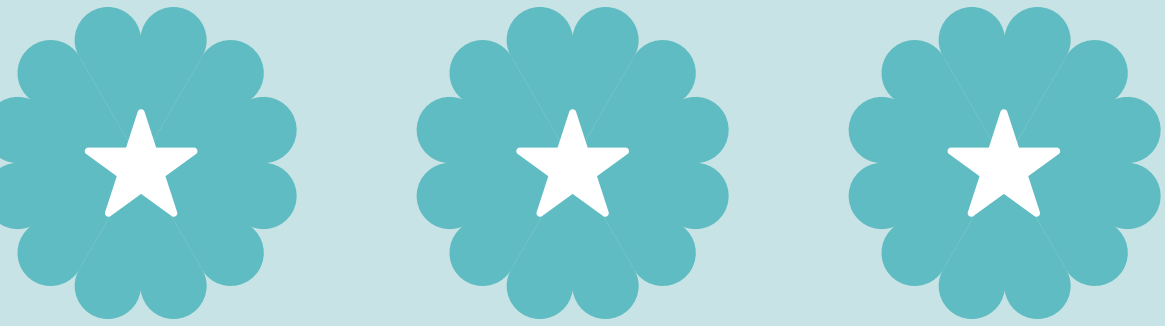

La qualité éducative demeure un enjeu

Depuis 2019, le ministère de la Famille procède à l'évaluation de certains éléments de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance. Des variations sont mesurées selon le type de service de garde éducatif évalué.

- En 2022-2023, près de 8 centres de la petite enfance (CPE) évalués sur 10 ont atteint tous les seuils minimaux (78,7 %), une baisse en comparaison avec 2019-2020, alors que plus de 9 CPE sur 10 avaient atteint les seuils minimaux.
- Parmi les garderies (subventionnées ou non), un peu plus de 4 garderies sur 10 ont atteint les seuils.

Une formation à bonifier pour l'inclusion des enfants ayant besoin de soutien particulier

- 52 % du personnel éducateur considère que sa formation ne l'a pas suffisamment préparé à intervenir auprès d'enfants ayant besoin de soutien particulier.

De moins en moins de personnel qualifié

- La proportion du personnel éducateur considéré comme étant qualifié a diminué de 2017 à 2023, passant de 86,7 % à 75,5 % dans les CPE à de 77,8 % à 62,3 % dans les garderies subventionnées.
- Depuis 2013, les garderies non subventionnées demeurent les services de garde avec la plus faible proportion de personnel qualifié et les CPE, ceux avec le plus grand ratio de personnel éducateur qualifié.
- En 2023, 82,3 % des CPE présentaient un ratio d'au moins deux tiers du personnel éducateur qualifié. Cette proportion était de 47,2 % pour les garderies subventionnées et de 14,5 % pour les garderies non subventionnées.

Il est possible d'agir

Les projets, les mesures et les politiques publiques présentés ci-après sont soit prometteurs, soit documentés ou évalués. Dans la mesure du possible, ils s'inscrivent dans une logique d'action sociale ou collective, et non individuelle. Nous les présentons à titre d'inspiration afin d'alimenter les réflexions autour des actions possibles en petite enfance et de proposer des avenues de réflexion aux décideurs.

Réduire les inégalités d'accès aux services de garde éducatifs

Les enfants issus de milieux défavorisés sont plus nombreux à ne pas avoir fréquenté un service de garde éducatif avant leur entrée à la maternelle. Pourtant, ils sont ceux qui en bénéficieraient le plus. Les facteurs expliquant le non-recours aux services de garde éducatifs sont davantage liés à la façon dont est organisée l'offre de services plutôt qu'aux préférences des parents[258].

- L'offre d'horaires atypiques est actuellement soutenue par le gouvernement du Québec dans certains types de services de garde éducatifs[259] et dans les haltes-garderies communautaires[260], dans le cadre de projets pilotes. La garde à horaires atypiques fait référence à des horaires non usuels (de soir, de nuit, tôt le matin ou la fin de semaine) ou encore à une fréquentation à temps partiel ou sur demande.
- La promotion des initiatives qui visent à lever les barrières d'accès et l'évaluation de leur efficacité à rejoindre les enfants qui ne fréquentent pas les services permettent également de favoriser l'accès.
- La conversion des milieux de garde non subventionnés en milieux de garde subventionnés est une solution prometteuse pour éliminer les iniquités financières entre les familles[261]. Le gouvernement s'est engagé à convertir la totalité des places en garderies non subventionnées en places subventionnées d'ici 2025[262]. En date du 31 mars 2024, 8 618 places ont été converties[263].

Mettre en place des actions concrètes pour améliorer la qualité des services de garde éducatifs

La fréquentation d'un service de garde de qualité peut avoir des bénéfices significatifs sur le développement des enfants. Or, la qualité éducative dans les services de garde était en baisse dans tous les types de services de garde évalués en 2022-2023.

- Le ministère de la Famille a procédé à un appel de projets visant à rehausser la qualité éducative. Certains projets financés s'adressent spécifiquement aux services de garde en milieu familial. D'autres touchent les services de garde éducatifs et sont portés, entre autres, par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (volet aménagement) et le Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance (volet amélioration continue de la qualité éducative)[264].
- Des enquêtes ont noté que les conditions de travail des éducatrices ont une influence sur la qualité éducative. Ces conditions incluent, par exemple, avoir du temps pour planifier leurs activités pédagogiques et un salaire horaire plus élevé[265].

Soutenir les approches pédagogiques émergentes comme les initiatives qui encouragent les apprentissages en interaction avec la nature[266]

L'éducation par la nature, inspirée des *forest schools* dans les pays scandinaves, est une approche qui considère l'immersion en milieu naturel et le contact avec la nature comme des assises du développement des tout-petits. Elle favoriserait le développement cognitif, langagier, physique, socioaffectif et moteur[267]. De plus, ce type d'approche favoriserait des interactions de grande qualité entre le personnel éducateur et les enfants[268]. Or, la qualité des interactions constitue une dimension essentielle mesurée lors de l'évaluation de la qualité éducative.

- Alex est une approche pédagogique d'éducation par la nature qui s'aligne sur le programme *Accueillir la petite enfance*. Mis sur pied par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE), ce projet invite les services éducatifs à la petite enfance à favoriser le jeu libre à l'extérieur en milieu naturel.
- La COOP Enfant Nature propose des formations sur le jeu en interaction avec la nature pour le personnel éducateur.
- L'éducation par la nature est aussi accessible en milieu urbain[269]. Par exemple, le CPE Populaire St-Michel, à Montréal, organise des séances de jeux en nature sur de longues périodes dans des parcs de la métropole[270].

Bonifier les pratiques d'inclusion

Les enfants ayant besoin de soutien particulier gagnent à fréquenter un service de garde éducatif à l'enfance, comme tous les tout-petits. Or, le personnel éducateur ne se sent pas toujours outillé pour répondre à leurs besoins. Des ressources sont disponibles pour permettre au personnel éducateur de gagner en confiance et d'augmenter leurs connaissances et compétences en inclusion, et ainsi maintenir et améliorer la qualité des services offerts.

- La Table pour l'intégration en services de garde des enfants ayant une déficience a produit une trousse pour soutenir et outiller les différents acteurs impliqués dans le parcours d'un enfant ayant besoin de soutien particulier en service de garde éducatif. Elle regroupe une gamme d'outils, de ressources, de formations et vous offre également des exemples concrets de pratique inclusive.
- Le programme de formation initiale du personnel éducateur est actuellement en révision pour faire davantage de place à l'inclusion dans le cursus scolaire.

Soutenir la mobilisation et le travail intersectoriel à tous les paliers[271]

En travaillant ensemble, les organismes communautaires, les professionnels de la santé et le personnel éducateur peuvent offrir des services plus complets et mieux coordonnés, ce qui peut améliorer la santé et le développement des enfants.

- L'organisme La maison de l'enfance offre aux familles montréalaises de Saint-Laurent et de Bordeaux-Cartierville un ensemble complet de services préventifs et spécialisés : centre de pédiatrie sociale, centre de la petite enfance et maison de la famille.

Conclusion

Ce Portrait avait pour objectif de s'intéresser aux environnements dans lesquels les enfants de 0 à 5 ans grandissent au Québec. Il présente des données rigoureuses sur les caractéristiques des familles des tout-petits, sur leur milieu de résidence ainsi que sur les services de garde éducatifs à l'enfance qu'ils fréquentent. Il offre également un aperçu des conséquences qu'a eu la pandémie de COVID-19 sur ces différents environnements.

D'une part, ce Portrait permet de mettre en lumière le fait que certains aspects liés aux environnements dans lesquels les tout-petits grandissent se sont améliorés dans les dernières années ou sont encourageants. En effet, de plus en plus de familles se partagent les prestations du Régime québécois d'assurance parentale, ce qui permet aux parents d'avoir plus de temps pour s'investir auprès de leur tout-petit après sa naissance, favorisant ainsi son développement global. On observe également que les concentrations de plomb dans le sang des tout-petits ont diminué de 2009 à 2019, résultat de mesures de santé publique et de réglementations qui visaient à réduire l'exposition des enfants à ce contaminant.

Ce Portrait révèle toutefois que certains aspects demeurent préoccupants pour le développement des tout-petits. Notamment, en 2022, près d'une famille sur cinq (19,8 %) ayant au moins un tout-petit se trouvait en situation d'insécurité alimentaire. De plus, toujours en 2022, le quart des familles avec au moins un tout-petit vivait dans un logement non acceptable et plus de 1 enfant de maternelle sur 10 vivait dans un logement dans lequel on trouvait au moins une forme de nuisance. Enfin, le Portrait souligne qu'au-delà du manque de places dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, la qualité éducative de tous les types de milieux évalués est en baisse.

Il est crucial de s'intéresser collectivement aux environnements dans lesquels grandissent les tout-petits, car ces milieux exercent une influence déterminante sur leur développement. Les écrits scientifiques et l'expérience pratique nous démontrent qu'il est possible d'agir afin de donner le meilleur départ possible à chaque tout-petit du Québec.

Tous les secteurs de la société sont concernés.
Il en va de notre avenir à tous.

Références

1 MATTE-LANDRY, A., et autres. « Milieux de vie des petits citadins : perspectives de personnes influentes sur les facteurs environnementaux en lien avec le développement des jeunes enfants et le bien-être des familles », *Revue de psychoéducation*, vol. 51, nº 3, 2022, p. 7-31.

2 RIVEST, A., M-K. CHABOT, et S. CÔTÉ. *Effet du cumul de facteurs de risque pendant la petite enfance sur la maturité et la réussite scolaire chez les enfants de l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec*, [document inédit], Université de Montréal, 2023.

3 RIVEST, A., M-K. CHABOT, et S. CÔTÉ. *Effet du cumul de facteurs de risque pendant la petite enfance sur la maturité et la réussite scolaire chez les enfants de l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec*, [document inédit], Université de Montréal, 2023.

4 RIVEST, A., M-K. CHABOT, et S. CÔTÉ. *Effet du cumul de facteurs de risque pendant la petite enfance sur la maturité et la réussite scolaire chez les enfants de l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec*, [document inédit], Université de Montréal, 2023.

5 STATISTIQUE CANADA. *Estimations de la population (février 2024)*, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

6 GAMACHE, P., R. PAMPALON et D. HAMEL. *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref. Guide méthodologique*, Institut national de santé publique du Québec, 2010.

7 DESROSIERS, H. et TÉTREAULT, K.. « Caractéristiques démographiques, socioéconomiques et résidentielles des enfants vulnérables à l'entrée à l'école », *Portraits et trajectoires*, nº 14, 2012.

8 KOHEN, D.E., et autres. « Neighbourhood income and physical and social disorder in Canada: Associations with young children's competencies », *Child Development*, vol. 73, nº 6, 2002, p. 1844-1860.

9 HERTZMAN, C. *Framework for the Social Determinants of Early Child*, Encyclopedia on Early Childhood Development, 2010.

10 OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. *Violence et maltraitance : les tout-petits québécois sont-ils à l'abri ?*, 2017.

11 MINH, A., et autres. « Does social capital flatten the social gradient in early childhood development? An ecological study of two provinces in Canada », *Social Indicators Research*, vol. 159, nº 2, 2022, p. 549-568.

12 ABDA, A., et autres. « Association between area-level material deprivation and incidence of hospitalization among children with SARS-CoV-2 in Montreal », *Paediatrics Child Health*, vol. 27, 2022, p. S27-S32.

13 HERTZMAN, C. *Framework for the Social Determinants of Early Child Development*, Encyclopedia on Early Childhood Development, 2010.

14 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Régime québécois d'assurance parentale*, [En ligne]. www.rqap.gouv.qc.ca.

15 GARON-CARRIER, G., et autres. « Maternal Labor Force Participation During the Child's First Year and Later Separation Anxiety Symptoms », *Health Education & Behavior*, vol. 50, nº 6, 2023, p. 792-801.

16 TREMBLAY, D-G., et N. LAZZARI DODELER. *Les pères et la prise du congé parental ou de paternité : une nouvelle réalité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015.

17 GARON-CARRIER, G., et autres. « Maternal Labor Force Participation During the Child's First Year and Later Separation Anxiety Symptoms », *Health Education & Behavior*, vol. 50, nº 6, 2023, p. 792-801.

18 GARON-CARRIER, G., et autres. « Maternal Labor Force Participation During the Child's First Year and Later Separation Anxiety Symptoms », *Health Education & Behavior*, vol. 50, nº 6, 2023, p. 792-801.

19 GARON-CARRIER, G., et autres. « Maternal Labor Force Participation During the Child's First Year and Later Separation Anxiety Symptoms », *Health Education & Behavior*, vol. 50, nº 6, 2023, p. 792-801.

20 L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE. *Recours aux prestations de paternité pendant la pandémie de COVID-19 : premières constatations au Québec*, [En ligne], 2022. https://institutvanier.ca/ressource/recours-aux-prestations-de-paternite-pendant-la-pandemie-de-covid-19-premieres-constatations-au-quebec/.

21 CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE. *Profil des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2021*, 2023.

22 OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. *Les changements apportés au RQAP corrigent plusieurs inégalités et offrent davantage de flexibilité en ce qui concerne l'utilisation des prestations*, [En ligne], 2021. https://tout-petits.org/actualites/2021/rqap-plusieurs-inegalites-corriges-et-davantage-de-flexibilite/.

23 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

24 AMATO, P.R. « Research on divorce: Continuing trends and new developments », *Journal of Marriage and Family*, vol. 72, nº 3, 2010, p. 650-666.

25 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 1 – Portrait des caractéristiques, de l'environnement et du parcours préscolaire des enfants de maternelle 5 ans pour le Québec et ses régions*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

26 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enfants de maternelle 5 ans en 2021-2022 : quarantaines et situation d'emploi des parents pendant la pandémie de COVID-19*, [En ligne], 2023. https://statistique.quebec.ca/fr/document/enfants-maternelle-5-ans-2021-2022-pandemie-covid/publication/enfants-maternelle-2021-2022-quarantaines-situation-emploi-parents-pandemie-covid-19.

27 DESROSIERS, H., NANHOU, V. et BELLEAU, L.. *L'adaptation psychosociale et scolaire des jeunes lors du passage au secondair*e, Institut de la statistique du Québec, vol. 8, fascicule 2, 2016.

28 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

29 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

30 DESROSIERS, H., NANHOU, V. et BELLEAU, L.. *L'adaptation psychosociale et scolaire des jeunes lors du passage au secondaire*, Institut de la statistique du Québec, vol. 8, fascicule 2, 2016.

31 NATIONAL RESEARCH COUNCIL AND INSTITUTE OF MEDICINE. *From Generation to Generation: The Health and Well-Being of Children in Immigrant Families*, Washington DC, National Academy Press, 1998.

32 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

33 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

34 DUONG, M.T., et autres. « Generational Differences in Academic Achievement Among Immigrant Youths: A Meta-Analytic Review », *Review of Educational Research*, vol. 86, nº 1, 2016, p. 3-41.

35 STATISTIQUE CANADA. Recensements de 2021 et 2016, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

36 STATISTIQUE CANADA. Recensements de 2021 et 2016, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

37 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

38 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Le tabagisme chez les jeunes adultes : rapport du directeur national de santé publique*, 2017.

39 CENTRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE. *La réussite scolaire en milieu populaire : quelques pistes d'intervention*, Bulletin du CIRES, [En ligne], 2000. https://crires.ulaval.ca/no_12_2000.pdf.

40 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

41 LAVOIE, A., et C. FONTAINE. *Mieux connaître la parentalité au Québec : un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*, Institut de la statistique du Québec, 2016.

42 LACHARITÉ, C., et autres. *Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'initiative Perspectives parents*, Les Cahiers du CEIDEF, vol. 3, Trois-Rivières, Québec, 2015.

43 LAVOIE, A., et A. AUGER, *Être parent au Québec en 2022 : un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

44 GUY-EVANS, O. « Bronfenbrenner's Ecological Systems Theory », [En ligne], 2024. www.simplypsychology.org/bronfenbrenner.html.

45 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enfants de maternelle 5 ans en 2021-2022 : quarantaines et situation d'emploi des parents pendant la pandémie de COVID-19*, [En ligne], 2023. https://statistique.quebec.ca/fr/document/enfants-maternelle-5-ans-2021-2022-pandemie-covid.

46 QIAN, Y., et S. FULLER. « Covid-19 and The Gender Gap in Employment Among Parents of Young Children in Canada », *Canadian Public Policy*, vol. 1, nº 46, 2020, p. S89–S101.

47 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

48 LEMELIN, J-P., et M. BOIVIN. « Mieux réussir dès la première année : l'importance de la préparation à l'école », Institut de la statistique du Québec, vol. 4, nº 2, 2007.

49 STATISTIQUE CANADA. *La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020*, [En ligne], 2022. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021005/98-200-x2021005-fra.

50 STATISTIQUE CANADA. *Disaggregated trends in poverty from the 2021 Census of Population*, 2022.

51 CAMPAIGN2000. *Pandemic Lessons: Ending Child and Family Poverty is Possible*, 2023.

52 STATISTIQUE CANADA. Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

53 STATISTIQUE CANADA et INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Indice des prix à la consommation (IPC), produits et groupes de produits, Québec, Canada, RMR de Montréal et RMR de Québec, moyennes annuelles (2002=100)*, [En ligne], 2024. statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3880#.

54 STATISTIQUE CANADA et INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Indice des prix à la consommation (IPC), produits et groupes de produits, Québec, Canada, RMR de Montréal et RMR de Québec, moyennes annuelles (2002=100)*, [En ligne], 2024. statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3880#.

55 STATISTIQUE CANADA. *Tableau 14-10-0064-01 Salaires des employés selon l'industrie, données annuelles*, [En ligne], 2024. https://doi.org/10.25318/1410006401-fra.

56 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, 2023.

57 MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Direction de l'analyse et de l'information de gestion, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec, 2024.

58 SANTÉ CANADA. *Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens*, 2007.

59 KE, J., et E.L. FORD-JONES. « Food insecurity and hunger: A review of the effects on children's health and behaviour », *Paediatrics Child Health*, vol. 20, nº 2, 2015, p. 89-91.

60 SANTÉ CANADA. *Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens*, 2007.

61 STATISTIQUE CANADA. *Enquête canadienne sur le revenu, 2021*, fichier maître, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec, 2021.

62 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale, 2023.

63 ALIMA CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE. *Rapport 2023-2024 sur le coût du Panier à provisions nutritif et économique*, Montréal, compilation spéciale, mars 2025.

64 IDZERDA, L., et autres. « What is known about the prevalence of household food insecurity in Canada during the COVID-19 pandemic: A systematic review », *Health Promotion* and *Chronic Disease Prevention in Canada*, vol. 42, nº 5, 2022, p. 177-187.

65 GENDRON, S., et autres. *Évaluation du programme de soutien aux jeunes parents (PSJP) des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité. Partie 3. Modélisation de cibles d'action du PSJP : le développement des enfants et les parcours de vie des jeunes parents*, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal, 2014.

66 FALSTER, K., et autres. « Maternal age and offspring developmental vulnerability at age five: A population-based cohort study of Australian children », *PLoS Med*, vol. 15, nº 4, 2018, p. e1002558.

67 BIGRAS, N., et autres. « Stress parental, soutien social, comportements de l'enfant et fréquentation des services de garde », *Enfances, Familles, Générations*, nº 10, 2009, p. 1-30.

68 KOZUKI, N., et autres. « The associations of parity and maternal age with small-for-gestational-age, preterm, and neonatal and infant mortality: A meta-analysis », *BMC Public Health*, vol. 13, nº 3, 2013, p. 1-10.

69 GLICK, I., et autres. « Management of Pregnancy in Women of Advanced Maternal Age: Improving Outcomes for Mother and Baby », *International Journal of Women's Health*, vol. 13, 2021, p. 751-759.

70 OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. *Comment se portent les tout-petits au Québec ? Portrait 2021.* Montréal, Québec, 2021.

71 LAVOIE, A., GINGRAS, L., et AUDET, N., *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives. Tome 1*, Institut de la statistique du Québec, 2019.

72 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

73 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

74 NATSUAKI, M.N., et autres. « Raised by depressed parents: Is it an environmental risk? », *Clinical Child and Family Psychology Review*, vol. 17, nº 4, 2014, p. 357-367.

75 FISHER, S.D., et autres. « Longitudinal contribution of maternal and paternal depression to toddler behaviors: Interparental conflict and later depression as mediators », *Couple and Family Psychology: Research and Practice*, vol. 4, nº 2, 2015, p. 61-73.

76 GOODMAN, S.H., et autres. « Maternal depression and child psychopathology: A meta-analytic review », *Clinical Child and Family Psychology Review*, vol. 14, nº 1, 2011, p. 1-27.

77 SOW, M., A. MELANÇON et L. POULIOT. *Développement socioaffectif de l'enfant entre 0 et 5 ans et facteurs associés*, Institut national de santé publique du Québec, 2022.

78 VAKRAT, A., Y. APTER-LEVY et R. FELDMAN. « Fathering moderates the effects of maternal depression on the family process », *Development and Psychopathology*, vol. 30, nº 1, 2018, p. 27-38.

79 GLIED, S., et D. OELLERICH. « Two-Generation Programs and Health », *The Future of children*, vol. 24, nº 1, 2014, p. 79-97.

80 MENSAH, F.K., et K.E. KIERNAN. « Parents' mental health and children's cognitive and social development », *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, vol. 45, 2010, p. 1023-1035.

81 RACINE, N., et autres. « When the bough breaks: A systematic review and meta-analysis of mental health symptoms in mothers of young children during the COVID-19 pandemic », *Infant Mental Health Journal*, vol. 43, nº 1, 2022, p. 36-54.

82 MELANÇON, A. *Développement des enfants de 0 à 6 ans en contexte de COVID-19. État des connaissances. Synthèse rapide des connaissances*, Institut national de santé publique du Québec, 2024.

83 GEOFFROY, M.C., et autres. « Mental health of Canadian youth: A systematic review and meta-analysis of studies examining changes in depression, anxiety, and suicide-related outcomes during the COVID-19 pandemic », *Canadian* Journal of *Public Health*, vol. 115, nº 3, 2024, p. 408-424.

84 U.S. DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERVICES. *The Health Consequences of Smoking: 50 Years of Progress: A Report of the Surgeon General*, 2014.

85 BINNS, H.J., et autres. « From the American Academy of Pediatrics: Policy statement—Tobacco use: A pediatric disease », *Pediatrics*, vol. 124, nº 5, 2009, p. 1474-1487.

86 POLANSKA, K., et autres. « Environmental tobacco smoke exposure and children's health », *Acta Pædiatrica*, vol. 95, nº 453, 2006, p. 86-92.

87 DORÉ, Nicole et Danielle LE HÉNAFF. *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans : guide pratique pour les parents*, Institut national de santé publique du Québec, 2024.

88 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022*.

89 WOZNIAK, J.R., E.P. RILEY et M.E. CHARNESS. « Clinical presentation, diagnosis, and management of fetal alcohol spectrum disorder », *Lancet Neurology*, vol. 18, nº 8, 2019, p. 760-770.

90 POPOVA, S., et autres. « Alcohol's impact on the fetus », *Nutrients*, vol. 13, nº 10, 2021, p. 3452.

91 MAY, P.A., et autres. « Maternal alcohol consumption producing fetal alcohol spectrum disorders (FASD): Quantity, frequency, and timing of drinking », *Drug Alcohol Depend*, vol. 133, nº 2, 2013, p. 502-512.

92 GUTTMANNOVA, K., et autres. « Parental Alcohol Use, Parenting, and Child On-Time Development », *Infant and Child Development*, vol. 26, nº 5, 2017, p. e2013.

93 SOCIÉTÉ DES OBSTÉTRICIENS ET GYNÉCOLOGUES DU CANADA. *La légalisation du cannabis ne signifie pas nécessairement qu'il est sécuritaire pour les femmes enceintes d'en consommer. Pourquoi prendre le risque ?*, [En ligne], 2022. https://sogc.org/fr/fr/content/featured-news/legalisation-du-cannabis-ne-signifie-pas-necessairement-quil-est-securitaire.aspx?.

94 NATIONAL ACADEMIES OF SCIENCES, ENGINEERING, AND MEDICINE. *The health effects of cannabis and cannabinoids: The current state of evidence and recommendations for research*, Washington DC, National Academies Press, 2017.

95 GLUCKMAN, P.D., et autres. « Effect of in utero and early-life conditions on adult health and disease », *The New England Journal of Medicine*, vol. 359, nº 1, 2008, p. 61-73.

96 EL MARROUN, H., et autres. « Intrauterine cannabis exposure affects fetal growth trajectories: The Generation R Study », *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 48, nº 12, 2009, p. 1173-1181.

97 GARRY, A., et autres. « Cannabis and breastfeeding », *Journal of Toxicology*, vol. 2009, 2009, p.o596149.

98 SCHUETZE, P., et autres. « Prenatal exposure to tobacco and marijuana and child autonomic regulation and reactivity: An analysis of indirect pathways via maternal psychopathology and parenting », *Developmental Psychobiology*, vol. 61, nº 7, 2019, p. 1022-1034.

99 SACHS, H.C., et autres. « The transfer of drugs and therapeutics into human breast milk: An update on selected topics », *Pediatrics*, vol. 132, nº 3, 2013, p. e796-809.

100 AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. *Pensez-vous consommer du cannabis si vous avez de jeunes enfants ?*, 2018.

101 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2e édition, 2021-2022*, 2023.

102 DEGRAAF, R., et autres. « Risk factors for 12-month comorbidity of mood, anxiety, and substance use disorders: Findings from the Netherlands mental health survey and incidence study », *American Journal of Psychiatry*, vol. 159, nº 4, 2002, p. 620-629.

103 CENTRE CANADIEN SUR LES DÉPENDANCES ET L'USAGE DE SUBSTANCES, et COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. *Santé mentale et usage de substances pendant la pandémie de COVID-19. Rapport sommaire 2 : le genre et la taille du ménage*, 2021.

104 MCDANIEL, B.T., et J.S. RADESKY. « Technoference: Parent Distraction With Technology and Associations With Child Behavior Problems », *Child Development*, vol. 89, nº 1, 2018, p. 100-109.

105 BARR, R., E. MCCLURE et R. PARLAKIAN. « Screen Sense: What the Research Says About the Impact of Media on Children Aged 0-3 Years Old », ZERO TO THREE, 2018; CHRISTAKIS, D.A., et M.M. GARRISON. « Preschool-aged children's television viewing in child care settings », *Pediatrics*, vol. 124, nº 6, 2019, p. 1627-1632; KIRKORIAN, H.L., et autres. « The impact of background television on parent-child interaction », *Child Development*, vol. 80, nº 5, 2009, p. 1350-1359.

106 BRAUNEKRICKAU, K., et autres. « Smartphones in the nursery: Parental smartphone use and parental sensitivity and responsiveness within parent-child interaction in early childhood (0-5 years): A scoping review », *Infant Mental Health Journal*, vol. 42, nº 2, 2021, p. 161-175.

107 PEMPEK, T.A., H.L. KIRKORIAN et D.L. ANDERSON. « The effects of background television on the quantity and quality of child-directed speech by parents », *Journal of Children and Media*, vol. 8, nº 3, 2014, p. 211-222.

108 KILDARE, C.A., et W. MIDDLEMISS. « Impact of parents mobile device use on parent-child interaction: A literature review », *Computers in Human Behavior*, vol. 75, 2017, p. 579-593; BRAUNEKRICKAU, K., et autres. « Smartphones in the nursery: Parental smartphone use and parental sensitivity and responsiveness within parent-child interaction in early childhood (0-5 years): A scoping review », *Infant Mental Health Journal*, vol. 42, nº 2, 2021, p. 161-175.

109 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale, 2023.

110 MYRE-BISAILLON, J., et autres. « L'apport des pratiques d'éveil des mères dans la préparation de leurs enfants à l'entrée dans l'écrit », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 38, nº 3, 2012, p. 601-616.

111 SHAW, A. « Lisez, parlez, chantez : la promotion de l'alphabétisation précoce dans le milieu de la santé », *Paediatrics & Child Health*, vol. 26, nº 3, 2021, p. 189-196.

112 DESROSIERS, H., « Conditions de la petite enfance et préparation pour l'école : l'importance du soutien social aux familles », *Portraits et trajectoires*, nº 18, Institut de la statistique du Québec, 2013.

113 BERTHOMIER, N., et S. OCTOBRE. « Primo-socialisation au langage : le rôle des interactions langagières avec les parents durant les 365 premiers jours de l'enfant d'après l'enquête Elfe », *Culture Études*, vol. 2, nº 2, 2018.

114 NANHOU, Virginie, et autres. « La motivation en lecture durant l'enfance et le rendement dans la langue d'enseignement à 15 ans », vol. 8, fascicule 2, Institut de la statistique du Québec, 2016.

115 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale, 2023.

116 TREMBLAY, D-G. *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, 4e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019.

117 ST-ONGE, S., et autres. « Vérification d'un modèle structurel à l'égard du conflit travail-famille », *Relations industrielles/ Industrial relations*, vol. 57, nº 3, 2002, p. 491-516.

118 MOLFESE, V.J., et autres. « Infant temperament, maternal personality, and parenting stress as contributors to infant developmental outcomes », *Merrill-Palmer Quarterly*, vol. 56, nº 1, 2010, p. 49-79.

119 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale, 2023.

120 DESROSIERS, H. « Conditions de la petite enfance et préparation pour l'école : l'importance du soutien social aux familles », *Portraits et trajectoires*, nº 18, 2013.

121 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

122 MCEWEN, C.A., et B.S. MCEWEN. « Social structure, adversity, toxic stress, and intergenerational poverty: An early childhood model », *Annual Review of Sociology*, vol. 43, 2017, p. 445-472.

123 LAVOIE, A., et AUGER A., *Être parent au Québec en 2022 : un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

124 DOUCET, C., *Pratiques et attitudes parentales, relations, santé et bien-être des mères et des pères : un portrait à partir de l'étude Grandir au Québec*, Institut de la statistique du Québec, 2024.

125 KRUG, E.G., et autres. « The world report on violence and health », *The Lancet*, vol. 360, nº 9339, 2002, p. 1083-1088.

126 TROCMÉ, N., et autre. «Urgent protection versus chronic need: Clarifying the dual mandate of child welfare services across Canada», *Social Sciences*, vol. 3, nº 3, 2014, p. 483-498.

127 SYLVESTRE, A., E.L. BUSSIERES et C. Bouchard. « Language problems among abused and neglected children: A meta-analytic review », *Child Maltreatment*, vol. 21, nº 1, 2015, p. 47-58.

128 NAUGHTON, A.M., et autres. « Emotional, behavioral, and developmental features indicative of neglect or emotional abuse in preschool children: A systematic review », *JAMA Pediatrics*, vol. 167, nº 8, 2013, p. 769-775.

129 CLARKSON FREEMAN, P.A. « Prevalence and relationship between adverse childhood experiences and child behavior among young children », *Infant Mental Health Journal*, vol. 35, nº 6, 2014, p. 544-554.

130 LIND, K., et autres. « Le syndrome du bébé secoué : les séquelles ? », *Archives de pédiatrie*, vol. 20, nº 6, 2013, p. 446-448.

131 CHAD-FRIEDMAN, E., et autres. « Early childhood cumulative risk is associated with decreased global brain measures, cortical thickness, and cognitive functioning in school-age children », *Developmental Psychobiology*, vol. 63, nº 2, 2021, p. 192-205.

132 INFURNA, M.R., et autres. « Associations between depression and specific childhood experiences of abuse and neglect: A meta-analysis », *Journal* of *Affective Disorders*, nº 190, 2016, p. 47-55.

133 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *En équilibre vers l'avenir. Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/ Directeurs régionaux*, 2023.

134 OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. *Violence et maltraitance : les tout-petits québécois sont-ils à l'abri ?*, Fondation Lucie et André Chagnon, 2017.

135 *Loi sur la protection de la jeunesse*, L.Q. 2023, c. 4, art. 38.

136 GARSTANG, J., et autres. « Effect of COVID-19 lockdown on child protection medical assessments: A retrospective observational study in Birmingham, UK », *BMJ Open*, vol. 10, 2020, p. e042867.

137 ROYER, M-N., et D. LAFORTUNE. *Une année de pandémie. Analyse des signalements reçus au cours de l'année 2020-2021 et comparaison avec l'année 2019-2020 (compléments et annexes)*, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2021.

138 MARMOR, A., N. COHEN et C. KATZ. « Child Maltreatment During COVID-19: Key Conclusions and Future Directions Based on a Systematic Literature Review », *Trauma Violence Abuse*, vol. 24, nº 2, 2023, p. 760-775.

139 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU CANADA. *Le gouvernement du Canada augmente de nouveau l'Allocation canadienne pour enfants afin de tenir compte du coût de la vie*, [En ligne], 2024. https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2024/07/le-gouvernement-du-canada-augmente-de-nouveau-lallocation-canadienne-pour-enfants-afin-de-tenir-compte-du-cout-de-la-vie.html.

140 OCDE. *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE, 2011.

141 DUMAIS, L., et M-N DUCHARME. « Les coûts du handicap au Québec : que font les ménages et comment les soutenir équitablement ? », *Alter*, vol. 11, nº 2, 2017, p. 99-112.

142 RETRAITE QUÉBEC. Supplément pour enfant handicapé : admissibilité, Gouvernement du Québec, [En ligne]. https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/soutien_enfants/supplement/Pages/admissibilite.aspx.

143 O'CONNOR, E., et autres. *Interventions to Prevent Perinatal Depression: A Systematic Evidence Review for the U.S. Preventive Services Task Force*, 2019.

144 TOI, MOI, BÉBÉ. [En ligne]. https://toimoibebe.ca/.

145 STEP. [En ligne]. https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/portail/gscw031?owa_no_site=2059.

146 HUARD, S.-L., *Évaluation des activités ponctuelles de l'Initiative Espace Parents, une innovation sociale visant à soutenir les parents immigrants et le développement optimal de leurs enfants*, Mémoire de maîtrise, 2022.

147 LAURIN I., et autres. *Les ateliers Espace parents sur le rôle parental en contexte d'immigration. Évaluation d'implantation de la collaboration entre les organismes communautaires ayant une mission d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, et les CLSC*, 2019.

148 HÉLIE. S., et autres. *Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2014*, 2017.

149 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes – Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*, 2021.

150 LAFOREST, J., P. MAURICE et L.M. BOUCHARD. *Rapport québécois sur la violence et la santé*, Institut national de santé publique du Québec, 2018.

151 Esposito, T., et autres. « Recurrent involvement with the Quebec child protection system for reasons of neglect: A longitudinal clinical population study », *Child Abuse & Neglect*, vol. 111, nº 104823, 2021.

152 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*, 2021.

153 CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE – CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE. *Rapport de recherche : portrait de la pratique et effets du travail de proximité sur la capacité des parents à favoriser le développement global des enfants, 2019*.

154 MATTE-LANDRY, A., et autres. « Milieux de vie des petits citadins : perspectives de personnes influentes sur les facteurs environnementaux en lien avec le développement des jeunes enfants et le bien-être des familles », *Revue de psychoéducation*, vol. 51, nº 3, 2022, p. 7-31.

155 KOHEN, D.E., et autres. « Neighborhood disadvantage: Pathways of effects for young children », *Child Development*, vol. 79, nº 1, 2008, p. 156-169.

156 LAURIN, I., et autres. « Quelle est l'association entre les caractéristiques résidentielles et du quartier et le développement de l'enfant à la maternelle ? », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 109, nº 1, 2018, p. 35-42.

157 LAURIN, I., et autres. « Quelle est l'association entre les caractéristiques résidentielles et du quartier et le développement de l'enfant à la maternelle ? », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 109, nº 1, 2018, p. 35-42.

158 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité* 2022, compilation spéciale, 2023.

159 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale, 2023.

160 SANTÉ MONTRÉAL. *Organismes communautaires*, [En ligne]. https://santemontreal.qc.ca/population/ ressources/organismes-communautaires/#:~:text=Un%20organisme%20communautaire%20qui%20 a,am%C3%A9liorer%20leur%20qualit%C3%A9%20de%20vie.

161 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE. « Qu'est-ce qu'un OCF ? », [En ligne]. https://fqocf.org/parents/quest-ce-quun-ocf/.

162 BÉRUBÉ, A., et autres. *Projet d'évaluation de programmes en négligence : résultats de l'évaluation des effets du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire, 2e génération* (PAPFC2), [En ligne], Rapport présenté au ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014. https://uqo.ca/docs/22564 ; CLAVIER, C., et autres. *Évaluation du programme de soutien aux jeunes parents (PSJP) des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité, Partie 2, Évaluation de l'actualisation du PSJP : Axe Création d'environnements favorables*, Rapport de recherche adressé au MSSS, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal, 2013 ; SAVARD, S., D. TURCOTTE et A. BEAUDOIN. « Le partenariat et les organisations sociosanitaires du secteur de l'enfance, de la famille et de la jeunesse : une analyse stratégique », [En ligne], *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, nº 2, 2003, p. 160-177. https://doi.org/10.7202/009849ar.

163 CLÉMENT, M.-È. *Regard mixte sur certaines particularités et retombées de l'approche de la pédiatrie sociale telle qu'implantée au Québec et sur son intégration dans le système actuel des services sociaux et de santé*, Rapport scientifique présenté au Fonds de recherche du Québec, Société et Culture, 2012. www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/448958/PC_Clement_M-E_rapport2014_approche+p%C3%A9diatrie+sociale.pdf/10da8aaa-e329-4899-ba4b-9deabc38f75b.

164 LACHARITÉ, C., et autres. *Faire communauté autour et avec les familles au Québec : les organismes communautaires Famille, un réseau innovant et mobilisant*, Rapport de recherche présenté à l'organisme Avenir d'enfants, 2019.

165 TURCOTTE, D., et autres. « Les pratiques d'aide aux familles dans les organismes non gouvernementaux au Québec », [En ligne], *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 2, nº 30, 2011, p. 95-118. https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2011-2-page-95.htm?contenu=article.

166 LAROSE, F., et autres. *Étude évaluative des interventions éducatives et socioéducatives de La Relance, jeunes et familles : rapport final 2014-2017*, [En ligne], 2018. http://usherbrooke.crifpe.ca/wp-content/uploads/2018/07/Etude-%C3%A9valuative-La-Relance_Rapport-scientifique_Juin-2018.pdf.

167 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Gazelle et Potiron*, 2017.

168 BRUSSONI, M. *Commentaire général sur le thème : pourquoi le jeu extérieur ?*, Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, 2019.

169 SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE. *Le développement sain de l'enfant par le jeu risqué extérieur : un équilibre à trouver avec la prévention des blessures*, [En ligne], 2024. https://cps.ca/fr/documents/position/le-jeu-risque-exterieur.

170 DE LANNOY, L. et autres. « Examen de la portée des publications sur le jeu à l'extérieur chez les adultes au Canada », *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, vol. 43, 2023, p. 151-164.

171 DE LANNOY, L., et autres. « Regional differences in access to the outdoors and outdoor play of Canadian children and youth during the COVID-19 outbreak », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 111, nº 6, 2020, p. 988-994.

172 DE LANNOY, L., et autres. « Examen de la portée des publications sur le jeu à l'extérieur chez les enfants et les jeunes au Canada », *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, vol. 43, nº 1, 2023.

173 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

174 MYRE-BISAILLON, J., et autres. « Stimuler l'éveil à la lecture et à l'écriture des enfants d'âge préscolaire : rôle des bibliothèques publiques dans les communautés défavorisées », *McGill Journal of Education*, vol. 49, nº 2, 2014, p. 287-306.

175 LAVOIE, A., et AUGER, A., *Être parent au Québec en 2022 : un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

176 TAYLOR, L.A. « Housing And Health: An Overview Of The Literature », *Health Affairs Health Policy Brief*, [En ligne], 2018. https://www.healthaffairs.org/do/10.1377/hpb20180313.396577/full/.

177 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Rapport sur le marché locatif*, 2024.

178 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

179 DONG, M., et autres. « Childhood Residential Mobility and Multiple Health Risks During Adolescence and Adulthood: The Hidden Role of Adverse Childhood Experiences », *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, vol. 159, nº 12, 2005, p. 1104-1110; JELLEYMAN, T., et N. SPENCER. « Residential mobility in childhood and health outcomes: A systematic review », *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 62, nº 7, 2008, p. 584-592.

180 COULTON, C.J., et autres. « How neighborhoods influence child maltreatment: A review of the literature and alternative pathways », *Child Abuse & Neglect*, vol. 31, 2007, p. 1117-1142.

181 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

182 BORNEHAG, C.G., J. SUNDELL et T. SIGSGAARD. « Dampness in buildings and health (DBH): Report from an ongoing epidemiological investigation on the association between indoor environmental factors and health effects among children in Sweden », *Indoor Air*, vol. 14, nº 7, 2004, p. 59-66.

183 STATISTIQUE CANADA. Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

184 STATISTIQUE CANADA. Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

185 LABESSE, M.E., et A. St-LOUIS. *Logement et inégalités sociales de santé en temps de COVID-19 : des stratégies pour des logements abordables et de qualité. Synthèse rapide des connaissances*, Institut national de santé publique du Québec, 2021.

186 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, 2023.

187 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, 2023.

188 ADAM, E.K. « Beyond quality: Parental and residential stability and children's adjustment », *Current Directions in Psychological Science*, vol. 13, nº 5, 2004, p. 210-213.

189 LUPTON, R. « Housing policies and their relationship to residential moves for families with young children », *Longitudinal and Life Course Studies*, vol. 7, nº 3, 2016, p. 288-301.

190 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

191 ZIOLGUEST, K.M., et C.C. MCKENNA. « Early childhood housing instability and school readiness », *Child Development*, vol. 85, nº 1, 2014, p. 103-113.

192 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*, 2023.

193 VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC. *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale 2023-2024, Chapitre 4 : Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance*, 2024.

194 SANTÉ CANADA. *Sixième rapport sur la biosurveillance humaine des substances chimiques de l'environnement au Canada*, 2021.

195 NATIONAL ACADEMIES OF SCIENCES, ENGINEERING, AND MEDICINE. *Guidance on PFAS Exposure, Testing, and Clinical Follow-Up*. Washington DC, The National Academies Press, 2022.

196 SANTÉ CANADA. *Rapport final sur l'état des connaissances scientifiques concernant les effets du plomb sur la santé humaine*, 2013.

197 GOUVERNEMENT DU CANADA. *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*, [En ligne]. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-1.68/.

198 GOUVERNEMENT DU CANADA. *Règlement sur les bijoux pour enfants*, DORS/2018-92, [En ligne]. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2018-82/index.html.

199 AGENCY FOR TOXIC SUBSTANCES AND DISEASE REGISTRY. *Toxicological Profile for Lead*, 2020.

200 ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Lead in Drinking-water: Background document for development of WHO Guidelines for Drinking water Quality*, 2011.

201 SANTÉ CANADA. *Rapport final sur l'état des connaissances scientifiques concernant les effets du plomb sur la santé humaine*, 2013.

202 SANTÉ CANADA. *Sixième rapport sur la biosurveillance humaine des substances chimiques de l'environnement au Canada*, 2021.

203 GONZÁLEZ-ALZAGA, B., et autres. « A systematic review of neurodevelopmental effects of prenatal and postnatal organophosphate pesticide exposure », *Toxicology Letters*, vol. 230, nº 2, 2014, p. 104-121.

204 GUPTA, R.C., J.K. MALIK et D. MILATOVIC. « Chapter 37 – Organophosphate and carbamate pesticides », dans *Reproductive and developmental toxicology*, San Diego, Academic Press, 2011.

205 NEWLAND, A., J. HALAMEK et S. RAMKUMAR. « Remediation of Per - and Polyfluoroalkyl Substances in Nonwoven Production and Paper Sectors: A Brief Review », *AATCC Journal of Research*, vol. 11, nº 3, 2024.

206 SUNDERLAND, E.M., et autres. « A review of the pathways of human exposure to poly- and perfluoroalkyl substances (PFASs) and present understanding of health effects », *Journal of Exposure Science & Environmental Epidemiology*, vol. 29, nº 2, 2019, p. 131-147.

207 MONROY, R. « Serum levels of perfluoroalkyl compounds in human maternal and umbilical cord blood samples », *Environmental Research*, vol. 108, nº 1, 2008, p. 56-62.

208 NATIONAL ACADEMIES OF SCIENCES, ENGINEERING, AND MEDICINE. *Guidance on PFAS Exposure, Testing, and Clinical Follow-Up*, 2022.

209 SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. *Initiative pour la création rapide de logements*, [En ligne], 2023. http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/initiative_pour_la_creation_rapide_de_logements_icrl.html.

210 ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Le logement social : un élément essentiel des politiques de logement d'hier et de demain*, 2020.

211 OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. *Investir dans le logement à but non lucratif : une stratégie prometteuse pour les tout-petits*, [En ligne], 2024. https://tout-petits.org/actualites/2024/investir-dans-le-logement-a-but-non-lucratif-une-strategie-prometteuse-pour-les-tout-petits/.

212 TORONTO AND REGION CONSERVATION AUTHORITY. *Transforming the San Romanoway Towers*, 2020.

213 VILLE DE MONTRÉAL. *L'île aux volcans*, [En ligne], 2024. https://montreal.ca/lieux/lile-aux-volcans.

214 MYRE-BISAILLON, J., et autres. « Stimuler l'éveil à la lecture et à l'écriture des enfants d'âge préscolaire : rôle des bibliothèques publiques dans les communautés défavorisées », *McGill Journal of Education*, vol. 49, nº 2, 2014, p. 287-306.

215 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

216 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Tableau de bord Développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance – Données au 31 août 2024*, 2024.

217 BIGRAS, N., et L. LEMAY. *Petite enfance, services de garde éducatifs et développement des enfants : états des connaissances*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.

218 NUFFIELD FOUNDATION. *The role of early childhood education and care in shaping life chances: The changing face of early childhood in the UK*, 2021.

219 LAURIN, I., et autres. *Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique : résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, fascicule 2, 2015.

220 LAURIN, I., et autres. *Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique : résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, fascicule 2, 2015.

221 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 1 – Portrait des caractéristiques, de l'environnement et du parcours préscolaire des enfants de maternelle 5 ans pour le Québec et ses régions*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

222 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, compilation spéciale, 2023.

223 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 1 – Portrait des caractéristiques, de l'environnement et du parcours préscolaire des enfants de maternelle 5 ans pour le Québec et ses régions*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

224 STATISTIQUE CANADA. *Tableau 42-10-0053-01. Dépenses parentales en services de garde pour le principal mode de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans*, [En ligne], 2023. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4210005301.

225 MELANÇON, A. *Développement des enfants de 0 à 6 ans en contexte de COVID-19. État des connaissances. Synthèse rapide des connaissances*, Institut national de santé publique du Québec, 2024.

226 AUDY, E., et A. MELANÇON. *Covid-19 : effets du port du masque par le personnel des services de garde sur le développement langagier et socioaffectif des 0-5 ans. Synthèse rapide des connaissances*, Institut national de santé publique du Québec, 2021.

227 BOURKE, L., et autres. « The effect of face mask wearing on language processing and emotion recognition in young children », *Journal of Experimental Child Psychology*, vol. 226, 2023, p. 105580.

228 AUGER, A., et A. GROLEAU. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Rapport statistique. Tome 2 – Mieux comprendre la vulnérabilité des enfants de maternelle 5 ans : les facteurs associés*, Institut de la statistique du Québec, 2023.

229 LAVOIE, A.. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Tome 2 – Examen du lien entre la fréquentation des services de garde et le développement des enfants de maternelle*, Institut de la statistique du Québec, 82 p.

230 NATIONAL INSTITUTE OF CHILD HEALTH AND HUMAN DEVELOPMENT. *Findings for Children up to Age 4½ Years*, 2006.

231 PILARZ, A.R., et H.D. HILL. « Unstable and Multiple Child Care Arrangements and Young Children's Behavior », *Early Childhood Research Quarterly*, vol. 29, nº 4, 2014, p. 471-483.

232 BELSKY, J., et autres. « Are there long-term effects of early child care? », *Child Development*, vol. 78, nº 2, 2007, p. 681-701.

233 FELFE, C., et R. LALIVE. « Does Early Child Care Affect Children's Development? », *Journal of Public Economics*, vol. 159, 2018, p. 33-53.

234 VANDELL, D.L., et autres. « Do Effects of Early Child Care Extend to Age 15 Years? Results From the NICHD Study of Early Child Care and Youth Development », *Child Development*, vol. 81, nº 3, 2010, p. 737-756.

235 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Fréquentation des services de garde pendant la pandémie de COVID-19*, [En ligne]. https://statistique.quebec.ca/fr/document/frequentation-services-garde-pandemie-covid-19/publication/frequentation-services-garde-pandemie-covid-19.

236 ROY-VALLIÈRES, M., A. CHARRON et N. BIGRAS. « Portrait de la qualité éducative en maternelles 4 ans et en CPE », *Revue Préscolaire*, vol. 61, nº 3, 2023, p. 18-21.

237 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire 4 ans*, 2017.

238 BURCHINAL, M., et autres. « Threshold analysis of association between child care quality and child outcomes for low-income children in pre-kindergarten programs », *Early Childhood Research Quaterly*, vol. 25, nº 2, 2010, p. 166-176.

239 BIGRAS, N., et autres. « Qualité de l'accueil d'enfants de 3 ans en centre de la petite enfance au Québec et en maternelle en France », *Enfances, Familles, Générations*, nº 35, 2020.

240 SABOL, T.J., et autres. « Can rating pre-k programs predict children's learning? », *Science*, vol. 341, nº 6148, 2013, p. 845-846.

241 SCHWEINHART, L.J., et autres. *Lifetime Effects: The High/Scope Perry Preschool Study Through Age 40*, Michigan, High/Scope Press, 2005.

242 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde*, 2024.

243 GINGRAS, L., A. LAVOIE et N. AUDET. *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – Grandir en qualité 2014. Tome 2 – Qualité des services de garde éducatifs dans les centres de la petite enfance*, Institut de la statistique du Québec, 2015.

244 ANNING, A., J. CULLEN et M. FLEER. *Early childhood education: Society and culture*, Londres, SAGE, 2004.

245 BIGRAS, N., J. LEMIRE et M. TREMBLAY. « Le développement cognitif des enfants qui fréquentent les services de garde », dans *Petite enfance, services de garde éducatifs et développement des enfants : état des connaissances*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2012.

246 JENSEN, B., P. JENSEN et A. WÜRTZ RASMUSSEN. « Does professional development of preschool teachers improve child socio-emotional outcomes? », *IZA Discussion Paper*, nº 8957, 2015.

247 CHARTERS T.J., et L.C. FINDLAY. *Caractéristiques des services de garde offerts en centre pour les enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada, 2021 à 2022*, [En ligne], 2023. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023003/article/00001-fra.htm.

248 DAGENAIS, F., et J.-P. HOTTE. *Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*, Québec, 2019; DIONNE, C., et autres. « Expérience des familles dont un enfant présente une incapacité : perceptions et besoins actuels », *Service social*, vol. 52, nº 1, 2006, p. 65-77; DELISLE, J., H. LAVOIE et S. ROY. *Évaluation de l'allocation pour l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde (AIEH)*, Ministère de la Famille et des Aînés, 2009; ST-LOUIS, M.-P., et autres. *Trajectoire de l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers : du service de garde éducatif à l'enfance jusqu'à l'entrée à l'école*, Centre de recherche sociale appliquée, 2021; CHANG, F., D. M. EARLY et P. J. WINTON. « Early Childhood Teacher Preparation in Special Education at 2- and 4-Year Institutions of Higher Education », *Journal of Early Intervention*, vol. 27, nº 2, 2005 p. 110-124; ODOM, S. L., Virginia BUYSSE et E. SOUKAKOU. « Inclusion for Young Children With Disabilities: A Quarter Century of Research Perspectives », *Journal of Early Intervention*, vol. 33, nº 4, 2011, p. 344-356.

249 DIONNE, C., et autres. *Rapport de recherche : résultats de l'Enquête provinciale sur les pratiques inclusives dans les milieux de garde*, 2022.

250 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel éducateur de la petite enfance*, 2024.

251 VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC. *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale 2023-2024, Chapitre 4 : Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance*, 2024.

252 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Accueillir la petite enfance*, Ministère de la Famille, 2019.

253 OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*, 2018.

254 CONFERENCE BOARD DU CANADA. *Prêts pour la vie : analyse socio-économique de l'éducation et des soins à la petite enfance*, 2017.

255 ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Early Childhood Education: Equity, Quality and Transitions – Report for the G20 Education Working Group*, 2020.

256 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Gazelle et Potiron : cadre de référence*, 2017.

257 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2021*, 2023.

258 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Projet-pilote de garde à horaires atypiques en service de garde éducatif à l'enfance, [En ligne], 2023. https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere-services-familles/services-garde/projets-pilotes-horaires-atypiques.

259 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Projet-pilote de garde à horaires atypiques en service de garde éducatif à l'enfance, [En ligne], 2023. https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere-services-familles/services-garde/projets-pilotes-horaires-atypiques.

260 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Soutien ponctuel aux activités de halte-garderie communautaires : guide d'appel de projets*, 2022.

261 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance : rapport de consultation*, 2021.

262 COALITION AVENIR QUÉBEC. *Fiche média : une place en service de garde subventionné pour chaque enfant*, 2022.

263 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Tableau de bord du développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance : données au 31 mars 2024*, 2024

264 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. « Soutien financier offert pour le rehaussement de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance », *Info-Qualité*, vol. 8, nº 2, automne 2024.

265 DROUIN, C., et autres. *Grandir en qualité 2003 : enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, Institut de la statistique du Québec, 2004.

266 CARDINAL, M-J. *Garderies en pleine nature : qu'en dit la science ?*, 100°, [En ligne], 2017. https://centdegres.ca/ressources/garderies-en-pleine-nature-qu-en-dit-la-science.

267 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE. Cadre de référence : l'éducation par la nature en service de garde éducatif à l'enfance, 2023.

268 LÉVESQUE-DESROSIERS, C.. *Soutien des comportements prosociaux des enfants âgés de 3 à 5 ans par leur éducatrice en contexte d'éducation par la nature*, Mémoire de maîtrise, 2020.

269 MONTRÉAL PHYSIQUEMENT ACTIVE. *Fiche L'éducation par la nature en milieu urbain*.

270 CPE POPULAIRE ST-MICHEL. Programme pédagogique, [En ligne]. https://cpepopstmichel.weebly.com/peacutedagogie.html.

271 DAGENAIS, F., et J.-P. HOTTE. *Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*, Montréal, Québec, 2019.

À consulter

Un **Sommaire** qui présente les faits saillants

Une **animation** sur l'importance des environnements dans lesquels les tout-petits grandissent

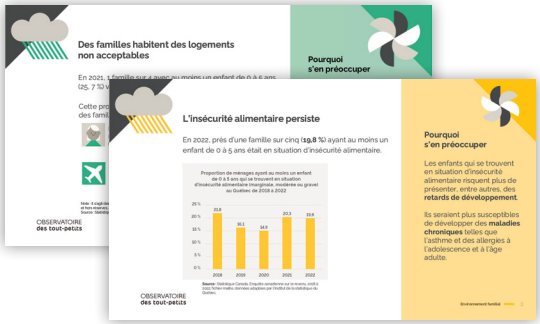

Des **visuels** pour vos présentations

Consultez notre dossier complet

tout-petits.org/Portrait2024

OBSERVATOIRE
des tout-petits

VEILLER POUR ÉVEILLER

L'Observatoire des tout-petits, un projet de la Fondation Lucie et André Chagnon, a pour mission de communiquer l'état des connaissances afin d'éclairer la prise de décision en matière de petite enfance au Québec, afin que chaque tout-petit ait accès aux conditions qui assurent le développement de son plein potentiel, peu importe le milieu où il naît et grandit.

Tout-petits.org

Fondation Lucie
et André Chagnon

© Fondation Lucie et André Chagnon, 2024